



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Département fédéral de justice et police DFJP

Bundesamt für Migration BFM
Office fédéral des migrations ODM



La population kosovare en Suisse

Barbara Burri Sharani, Denise Efionayi-Mäder,
Stephan Hammer, Marco Pecoraro, Bernhard Soland,
Astrit Tsaka, Chantal Wyssmüller

Edition

Editeur : Office fédéral des migrations (ODM),
Quellenweg 6, CH-3003 Berne-Wabern
www.bfm.admin.ch

Cette étude a été réalisée par la Haute école pour le travail social (HES) de Lucerne et le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel, sur mandat de l'Office fédéral des migrations (ODM).

Auteurs : Barbara Burri Sharani, Denise Efionayi-Mäder,
Stephan Hammer, Marco Pecoraro, Bernhard Soland,
Astrit Tsaka, Chantal Wyssmüller

Responsable du projet : Barbara Burri Sharani

Graphisme : www.artification.com

Photos : © Beat Schweizer / www.beatschweizer.com

Distribution : OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande : Art.-Nr. : 420.041.f

© ODM/DFJP Août 2010

Table des matières

Introduction	5
1 Le Kosovo et sa population	10
1.1 Aperçu géographique et démographique	12
1.2 Développements historiques et situation politique	12
1.3 Situation socio-économique	17
1.4 Les minorités	18
2 Kosovars en Suisse	22
2.1 Histoire migratoire et profil sociodémographique	23
2.1.1 Remarque liminaire concernant l'analyse quantitative	24
2.1.2 Immigration kosovare en Suisse	24
2.1.3 Données sociodémographiques	30
2.1.4 Ternissement de l'image des Kosovars	39
2.2 Intégration socio-économique	42
2.2.1 Formation et langue	42
2.2.2 Intégration économique	56
2.2.3 Santé	69
2.3 Formes d'organisation culturelles, sociales et politiques	78
2.3.1 Importance de la confession et de la pratique religieuse	79
2.3.2 La structure familiale et sociale albanaise et le rôle du Kanun	80
2.3.3 Organisation familiale	83
2.3.4 Secondos	88
2.3.5 L'organisation sociale des Kosovars en Suisse	91
2.3.6 Les minorités kosovares en Suisse	94
2.4 Relations et échanges avec le pays d'origine	97
2.4.1 Relations transnationales	98
2.4.2 Transferts de fonds et investissements	100
2.4.3 La mobilisation politique des Kosovars en Suisse	104

3	Processus d'intégration et perspectives	108
3.1	Dynamique d'intégration actuelle	109
3.2	Soulagement émotionnel et redéfinition des priorités	110
3.3	Champs d'action actuels et futurs	112
4	Annexes	116
Annexe I	Bibliographie	117
Annexe II	Adresses utiles	126
Annexe III	Liste des interlocuteurs	133

Introduction

Présente depuis plusieurs décennies, la population kosovare¹ constitue l'un des principaux groupes d'immigrés en Suisse. On ne sait pourtant que peu de choses sur les Kosovars qui vivent sur notre sol. Un vide documentaire auquel sont confrontés en particulier les spécialistes, qui ont un besoin réel d'informations sur le contexte migratoire et les conditions de vie des personnes originaires du Kosovo qu'ils côtoient dans leur travail.

Partant de ce constat, l'Office fédéral des migrations (ODM) a chargé la Haute école pour le travail social (HES) de Lucerne et le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel de présenter une étude d'ensemble sur cette population, qui retrace son histoire migratoire, sa situation socio-démographique et socio-économique, sa culture et ses relations transnationales.

Le but était de concevoir un instrument d'information et de travail qui s'adresse aussi bien à des professionnels de différents milieux (administratif, social, scolaire, médical, policier, etc.) qu'à des particuliers intéressés par la question. Composée essentiellement de textes descriptifs, cette étude schématise forcément une réalité bien plus complexe et plus nuancée, étant entendu du reste que, de par son cadre restreint, elle ne saurait prétendre à l'exhaustivité.

¹ Dans le cadre de cette étude, la dénomination retenue est celle qui s'est imposée dans la communauté internationale depuis la déclaration d'indépendance, à savoir « Kosovo » [« Kosova » en albanais; « Kosovo » en serbe].

Cadre méthodologique

Trois sources documentaires ont été utilisées dans ce travail. Celui-ci s'est d'abord fondé sur un corpus de recherche, constitué de publications scientifiques et de rapports officiels publiés par des autorités fédérales, des organisations internationales et des ONG sur le Kosovo et la population kosovare en Suisse.

Différentes sources statistiques ont ensuite été consultées, en particulier les résultats du recensement fédéral de la population (RFP) 2000, le Système d'information central sur la migration (SYMIC), l'enquête suisse sur la population active (ESPA) et d'autres statistiques thématiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'une des difficultés de l'exercice a été l'absence de statistiques précises, sachant que les résidents d'origine kosovare ne faisaient pas l'objet, avant 2008, d'une catégorie distincte dans les statistiques officielles. Pour y pallier, il a donc fallu s'aider d'autres éléments d'information, tels que la nationalité antérieure – ou, plus précisément, le rattachement à une entité nationale antérieure (ex-Yougoslavie, Serbie-et-Monténégro, Serbie), parfois la langue (principale) ou encore la confession. Le cas échéant, le recours à ces données est précisé dans le texte. Signalons néanmoins à notre décharge qu'en l'état, toute tentative de décrire quantitativement la population kosovare en Suisse comporte inévitablement des imprécisions.

Enfin, 25 entretiens ont été conduits auprès d'experts pour apporter un éclairage interne sur les différents aspects de la vie de

la population kosovare en Suisse. Nombre d'entre eux sont eux-mêmes d'ascendance kosovare. Les enseignements tirés ont été pris en compte dans les thèses que nous exposons dans ce travail. Celles-ci ont été discutées avec un groupe de réflexion mixte (qui réunissait cinq experts suisses et kosovars), dont les commentaires ont également été intégrés à l'étude.

Les résultats présentés s'appuient sur des ouvrages de référence, principalement cités en fin de chapitre afin d'alléger le texte, sur des statistiques et sur les observations recueillies auprès des spécialistes consultés. Nous avons eu le souci de capter les principaux développements sur une période de dix à vingt ans, plutôt que privilégier les seules évolutions récentes, qui sont nombreuses.

Note de lecture

Construite autour de trois grands chapitres, cette étude est divisée en blocs thématiques; elle n'impose donc pas d'ordre de lecture particulier, mais conduit inévitablement à de nombreuses répétitions permettant de lire les chapitres indépendamment les uns des autres.

Les chapitres 1 et 2 sont structurés de manière identique : les points traités sont d'abord résumés en encadré, avant d'être développés en sous-chapitres. Une bibliographie permet ensuite au lecteur d'approfondir les différents sujets abordés. Des renvois vers d'autres chapitres sont systématiquement insérés dans le texte. Enfin, les thèmes traités sont illustrés par des graphiques, des images et des citations tirées

des entretiens avec les experts. Ces dernières sont intitulées « Vu de l'intérieur » lorsqu'elles reprennent des propos personnels et « Paroles d'expert » lorsqu'elles émanent des spécialistes interrogés, étant précisé que certains d'entre eux cumulent les deux qualités.

Le troisième chapitre propose une synthèse des chapitres précédents et en dégage des conclusions.

En annexe, le lecteur trouvera une liste des personnes interrogées, de même qu'une liste d'adresses d'organismes et d'associations kosovares – cette dernière n'étant ni exhaustive, ni définitive.

Objet et terminologie

Ce travail porte sur la population kosovare en Suisse, c'est-à-dire sur l'ensemble des résidents originaires de l'ancienne province serbe du Kosovo, laquelle s'est proclamée indépendante en 2008. Outre une majorité de Kosovars de souche albanaise, elle comprend donc des membres de minorités présentes sur le territoire de l'actuel Kosovo. Les statistiques disponibles ne font pas – il est vrai – de distinctions ethniques ; l'on peut néanmoins avancer que les Albanais du Kosovo constituent l'essentiel de la population kosovare en Suisse. Au besoin et dans la limite des possibilités, une distinction a été opérée entre les différents groupes. Quant à la situation des minorités ethniques, elle est abordée dans deux sous-chapitres. Précisons également que l'étude ne s'intéresse pas aux immigrés albanais provenant d'Albanie, de Macédoine ou du Monténégro.

La population kosovare en Suisse ne forme pas un groupe homogène. Outre les différentes appartenances ethniques évoquées, d'autres différences – le sexe, l'âge, la situation socio-économique, le parcours de vie, la génération – font qu'il serait réducteur de regrouper les Kosovars en une « communauté » ou sous une identité culturelle uniforme. C'est pourquoi les termes « communauté » et « diaspora »² sont évités, au profit de « population/résidents/migrants/immigrés d'origine kosovare ». L'expression « diaspora albanaise du Kosovo » a parfois été utilisée en rapport avec des associations politiques ou culturelles, ce terme excluant les minorités ethnolinguistiques.

Nous avons, dans la mesure du possible, privilégié une rédaction épïcène, même si le masculin générique est parfois utilisé – pour des raisons de lisibilité – pour désigner les deux sexes.

Dans ce travail, aucune distinction n'est établie entre les immigrés primo-arrivants (eux-mêmes immigrés) et leurs descendants (immigrants de la deuxième génération/secondos), désignés indifféremment par « migrants/immigrés du Kosovo » ou « personnes d'origine/issus de l'immigration kosovare ».

² A l'instar de Rogers Brubaker (2005), nous comprenons « diaspora » comme une « communauté de volonté » définie dans le temps, c'est-à-dire un groupe dont se réclament volontairement des personnes à un moment donné. Ce terme se prête donc mal à l'analyse scientifique.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail, en mettant leur expertise à notre service ou en nous consacrant du temps (cf. à l'annexe III la liste des personnes interrogées).

Nous sommes particulièrement redevables à Clémence Merçay de l'Université de Neuchâtel et à Jean-Hugues Ravel du SFM pour leur soutien statistique, de même qu'à Kathi von Daeniken pour ses conseils et le soutien qu'elle nous a apporté tout au long du travail de rédaction.

Nos vifs remerciements vont également à Adrian Scherler et à Giuseppina Iampietro, qui ont assuré la coordination des travaux au sein de l'Office fédéral des migrations (ODM) et qui ont été de précieux interlocuteurs.

Un grand merci enfin au groupe de suivi de l'ODM – Toni Bühler, Kay-Nina Fohrer, Matthias Greuter, Barbara Milanifard et Branka Vukmirovic – pour sa relecture critique et constructive du texte.

Lucerne/Neuchâtel, septembre 2009

Barbara Burri Sharani (responsable du projet), Denise Efionayi-Mäder, Stephan Hammer, Marco Pecoraro, Bernhard Soland, Astrit Tsaka et Chantal Wyssmüller



1 Le Kosovo et sa population

En bref

- Après être resté près de 500 ans sous domination ottomane, le Kosovo est intégré à la Serbie en 1912, elle-même rattachée à la République yougoslave entre 1945 et 1991.
- En mars et en avril 1981, des affrontements opposent la minorité ethnique albanaise aux structures étatiques serbes. Dix ans plus tard, le soulèvement albanaise, d'abord pacifique au début des années 1990, se mue, en 1997, en affrontements armés contre les forces de l'ordre serbes.
- En mars 1999, l'OTAN lance une offensive contre la Yougoslavie qui se terminera, trois mois plus tard, par le retrait des troupes yougoslaves du Kosovo et le placement de la province sous administration de l'ONU (MINUK).
- Le 17 février 2008, le Kosovo proclame son indépendance. La majorité des pays membres de l'UE, et d'autres pays dont la Suisse, reconnaissent officiellement le Kosovo indépendant, tandis que la Serbie, soutenue par la Russie – membre du conseil de sécurité des Nations unies – revendique le maintien de la province dans son territoire.
- L'indépendance du Kosovo entraîne une division ethnique du territoire en zones à majorité albanaise ou serbe.
- Fort de quelque 2,1 millions d'habitants, le Kosovo abrite plusieurs ethnies, dont une majorité albanaise. Celle-ci est passée de près de 70 à plus de 90 % en l'espace de quelques décennies, alors que la minorité serbe s'est réduite de 25 à 5 % au cours de la même période. Parmi les minorités présentes au Kosovo, l'on peut citer les Roms, les musulmans slaves, les Turcs et les Croates.
- Dans les années 1990, le marasme économique et les discriminations étatiques ont alimenté un fort courant d'émigration.
- La population albanaise du Kosovo en Suisse a joué un rôle clé, dans les années 1990, dans le financement du Kosovo et la mobilisation de la résistance politique et armée de la province.

1.1 Aperçu géographique et démographique

Situé au cœur de la péninsule balkanique, le Kosovo couvre une superficie de 10908 km², soit près d'un quart de la Suisse. Le Kosovo est limitrophe de l'Albanie au sud-ouest, du Monténégro au nord-ouest, de la Serbie au nord et à l'est ainsi que de la Macédoine au sud-est.

Le Kosovo est essentiellement peuplé d'Albanais et de Serbes, dans des proportions qui ont évolué au cours des soixante dernières années. En 1948, la population était encore albanaise à 68 % et serbe à 24,1 %. Du fait des disparités de fécondité et des événements politiques qui ont bouleversé le Kosovo ces dernières décennies, la part de la population de souche albanaise s'est progressivement accrue pour s'établir à 92 % en 2006, tandis que la population serbe reculait à 5,3 % et que les autres groupes ethniques n'en représentaient plus que 2,7 % (Roux 1992) (*cf. chapitre 1.4*). Selon les estimations du service statistique de Pristina, la population du Kosovo se chiffre aujourd'hui à 2 150 000 habitants.

Le Kosovo se caractérise par une population très jeune, puisque 33 % des habitants ont moins de 15 ans, 61 % se situent dans la tranche d'âge des 15 à 64 ans, et seuls 6 % ont plus de 65 ans.

1.2 Développements historiques et situation politique

Rattachée au royaume serbe entre la fin du XII^e et la première moitié du XV^e siècle, la région de l'actuel Kosovo passe ensuite aux mains des Ottomans, qui la conservent pendant près de 500 ans. Le Kosovo est reconquis par les Serbes durant la première guerre balkanique (1912) et intégré, en 1918, au Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes – qui sera rebaptisé « Royaume de Yougoslavie » en 1929 (Malcolm 1998).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la « République socialiste fédérative de Yougoslavie » (RSFY) est fondée sous le commandement du maréchal Tito. Elle comprend six républiques fédérées : la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie et la Macédoine. Rattachées à la république de Serbie, les régions du Kosovo et de la Vojvodine, gagnent – en 1974 – le statut de provinces autonomes, après une période de répression initiale. Elles sont alors dotées de droits similaires aux autres républiques yougoslaves, mais sans disposer d'un droit à l'autodétermination (Malcolm 1998; Reuter 2000a).

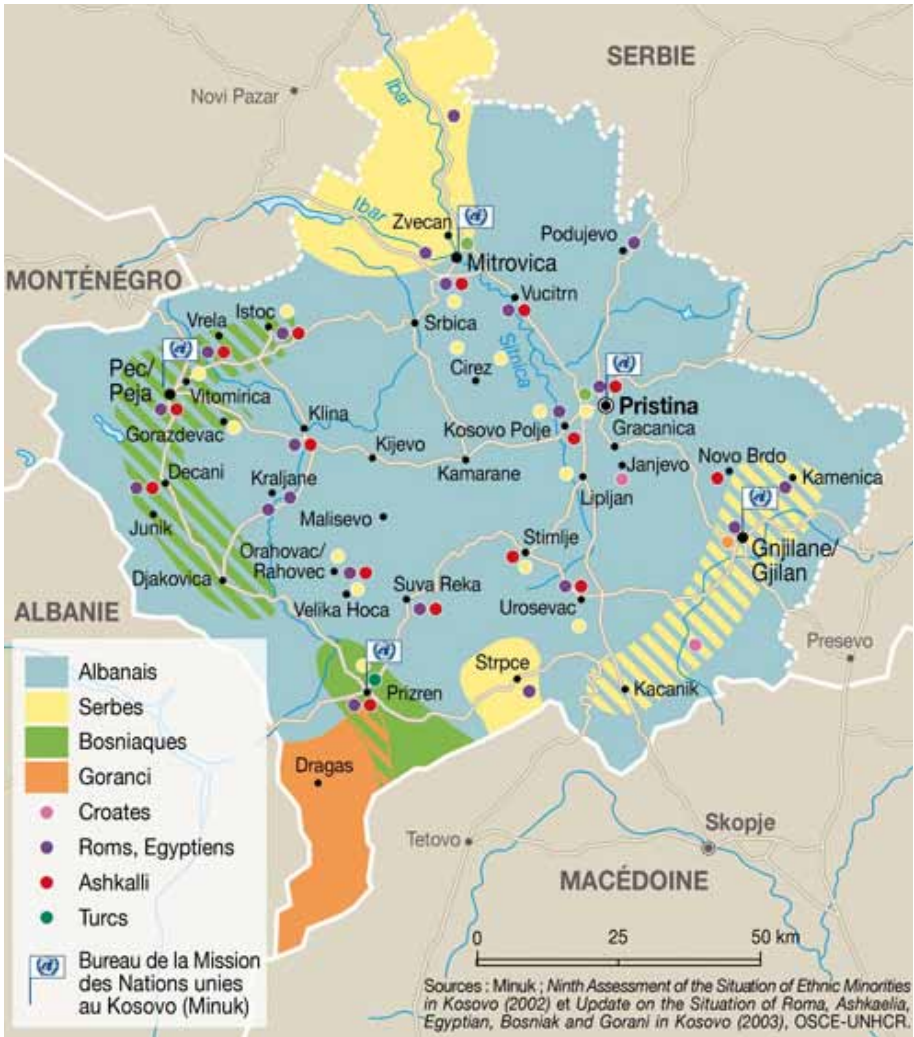


Illustration 1 : Carte du Kosovo

Source : Philippe Rekacewicz, Atlas du Monde diplomatique, Paris, 2007

www.monde-diplomatique.fr/cartes/kosovo

© avec l'aimable autorisation de Agence Global

*La République socialiste fédérative de Yougoslavie** (RSFY) a existé en tant qu'Etat de 1945 à 1991. Organisée en républiques fédérées, la RSFY s'étend sur le territoire de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie et Herzégovine, du Monténégro, de la Serbie, de la Macédoine et du Kosovo (rattaché alors à la Serbie et qui ne constituait pas une république). Lorsque la Yougoslavie commence à se désintégrer, en 1991, les républiques fédérées proclament tour à tour leur indépendance, exceptés la Serbie et le Monténégro. Une nouvelle République fédérale de Yougoslavie voit ainsi le jour en 1992, qui ne regroupe plus que la Serbie et le Monténégro et sera renommée « Communauté étatique de Serbie-et-Monténégro » en 2003. En 2006, le Monténégro accède à son tour à l'indépendance, faisant de la République de Serbie l'unique Etat successeur de la communauté étatique (Trbovich 2008).

* Désignée « République fédérative populaire de Yougoslavie » jusqu'en 1963.

Le régime de Milosevic

En 1987, Slobodan Milosevic prend la direction du parti socialiste et, en 1989, la présidence de la République serbe. Le 28 mars 1989, le Parlement yougoslave abolit, à l'unanimité, le statut autonome du Kosovo, rendant de facto caduque la Constitution yougoslave de 1974. S'ensuivent des manifestations au Kosovo, qui font 21 victimes parmi les manifestants et deux parmi les forces de l'ordre, selon les chiffres officiels. Dans les années 1990, les em-

ployés d'ethnie albanaise sont évincés en nombre dans l'administration et les entreprises d'Etat. Des restrictions aux soins et à l'éducation sont ensuite mises en place, qui affectent en premier lieu les habitants de souche albanaise. On assiste alors à l'apparition de structures parallèles, financées en grande partie par les populations kosovares de l'étranger (cf. *chapitres 2.2 et 2.4.3*).

Au début des années 1990, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) remporte les premières élections présidentielles et législatives, à l'issue d'un scrutin clandestin qui porte Ibrahim Rugova (chef de la LDK et philologue) à la présidence. En 1995, l'accord de Dayton met fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine, mais occulte la question du Kosovo (Schmidt 2000). Pour une partie de la résistance albanaise, c'est le constat d'échec d'une politique pacifiste. C'est ainsi que de premiers attentats revendiqués par l'Armée de libération du Kosovo (UÇK) sont perpétrés en 1996 contre des infrastructures et des personnalités serbes. Largement soutenue par la population albanaise, l'UÇK peut aussi compter sur l'appui financier des Kosovars établis en Europe occidentale. Plusieurs zones du Kosovo ne tardent pas à passer sous le contrôle de l'UÇK, déclenchant (en 1998) des ripostes sanglantes du côté des forces de sécurité. Début 1999, les forces serbes (militaires, paramilitaires et de police spéciale) lancent une vaste offensive contre les bastions de l'UÇK. Le Kosovo est vidé d'une bonne partie de sa population. L'on compte près de 850 000 exilés, et des milliers de personnes y ont laissé leur vie (Reuter 2000b; Schmitt 2008).

Le Kosovo sous l'administration des Nations unies

Après l'échec, au printemps 1999, des négociations de paix (Traité de Rambouillet) entre l'OTAN et le gouvernement yougoslave – qui visaient essentiellement à accorder une large autonomie au Kosovo – l'OTAN lance une offensive aérienne contre la Yougoslavie. Après 78 jours de frappes, le gouvernement capitule et retire ses troupes du Kosovo (Reuter 2000b et 2000c). Les actes de représailles qui suivent – du côté des Albanais du Kosovo surtout – visent principalement la population serbe, mais aussi des personnes suspectées d'avoir collaboré avec les autorités. Ces actes feront un grand nombre de victimes et d'exilés. (Schmitt 2008) (*cf. chapitre 1.4*).

Adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU à la fin du conflit, la résolution 1244 prévoit le déploiement au Kosovo d'une force de paix internationale, la KFOR (Kosovo Force) dirigée par l'OTAN, tout en plaçant le territoire sous l'administration civile de la MINUK (Mission des Nations unies au Kosovo). L'objectif est, à moyen terme, d'établir une autonomie substantielle au Kosovo, par la mise en place d'« institutions d'autoadministration démocratiques provisoires » (ONU 1999 : résolution 1244). La résolution laisse toutefois ouvert le statut du Kosovo en droit international.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'UE s'engagent aux côtés de l'ONU dans la mission des Nations unies au Kosovo. Celle-ci est dirigée par un représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, doté de larges

prérogatives dans des domaines clés (Ukelli 2008). C'est sous sa haute surveillance qu'un premier gouvernement provisoire sur le modèle occidental se met en place au printemps 2002, après la tenue d'élections parlementaires en novembre 2001. Remportées par la LDK, elles portent Ibrahim Rugova à la présidence. Son collègue de parti Fatmir Sejdiu lui succédera à son décès en 2006.

A noter que l'on retrouve, dans les divers gouvernements de coalition qui se sont succédé depuis 2001, d'anciens membres de l'UÇK qui ont rejoint les rangs du Parti démocratique du Kosovo (PDK) ou de l'Alliance pour l'avenir du Kosovo (AAK) (partis tous deux issus de l'armée de libération). En 2007, le PDK remporte les élections devant la LDK, et forme un nouveau gouvernement avec Hashim Thaçi pour premier ministre. Des voix s'élèvent régulièrement dans l'opinion pour remettre en cause le rôle des anciens activistes de l'UÇK au gouvernement, souvent accusés d'avoir été impliqués dans des crimes de guerre et le crime organisé, à l'instar de l'ancien premier ministre Ramush Haradinaj (Reuter 2000b ; Ukelli 2008).

Déclaration d'indépendance du Kosovo

Lancées en 2005, les tractations sur le statut du Kosovo s'achèvent sur une impasse, faute de compromis entre les parties aux négociations. Au printemps 2007, la Serbie et la Russie rejettent le plan de Martti Ahtisaari, médiateur de l'ONU, lequel préconisait une indépendance sous supervision internationale (Schmitt 2008) (*cf. chapitre*

Epoque / année	Événement
Fin du XII ^e /début du XIII ^e siècle	Intégration du Kosovo au Royaume serbe
28 juin 1389	Défaite du prince serbe et de la coalition balkanique sur le champ des Merles : début de la conquête ottomane
1455	Passage du Kosovo sous domination ottomane
1912	Première guerre balkanique : reconquête du Kosovo par la Serbie
1918	Intégration du Kosovo au « Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes » (rebaptisé « Yougoslavie » en 1929)
1945, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale	Acquisition du statut de région autonome dans la Yougoslavie titiste
A partir de 1968	Processus de modernisation sociale et économique du Kosovo
1974	Acquisition du statut de province autonome avec, de fait, un statut de république
1981	Soulèvements violents de la population albanaise après la disparition de Tito
1987	Montée au pouvoir de Slobodan Milosevic
1989	Abolition du statut autonome du Kosovo ; résistance pacifique de la population albanaise
1991	Appel à l'indépendance du Kosovo
1995	Accord de Dayton, qui occulte le sort du Kosovo
1996/97	Entrée en résistance armée de l'UÇK
1998	Offensive échouée de l'UÇK
1998/ printemps 1999	Expulsion d'une grande partie de la population albanaise par des unités yougoslaves
Mars-juin 1999	Intervention de l'OTAN ; retrait des forces armées yougoslaves ; exil de près de 100 000 Kosovars (essentiellement serbes et roms)
A partir de 1999	Administration du Kosovo par la MINUK, en accord avec la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies ; déploiement de la Force internationale de maintien de la paix KFOR, par sec-teurs (dont SWISSCOY, la participation suisse à la KFOR)
17 février 2008	Déclaration d'indépendance du Kosovo. L'Etat est reconnu par les Etats-Unis, de nombreux pays membres de l'UE et par la Suisse ; déploiement de la mission européenne au Kosovo (EULEX)

Tableau 1 : Synoptique des principaux événements

Source : Schmitt 2008, pp. 17–20

1.4). Le 17 février 2008, Hashim Thaçi, premier ministre nouvellement élu, proclame l'indépendance du Kosovo. L'Etat indépendant est reconnu par de nombreux pays occidentaux, dont les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie et la Suisse. La même année, le pays se dote d'une constitution, qui entre en vigueur le 15 juin 2008. S'appuyant sur le plan Ahtisaari, la mission « EULEX » (European Union Rule of Law Mission in Kosovo, ou mission « Etat de droit ») prend progressivement la relève de la MINUK, même si le veto de la Russie au Conseil de sécurité empêche un retrait total des forces de la MINUK. La MINUK reste ainsi présente dans les régions à majorité serbe essentiellement (au nord du Kosovo et dans les enclaves serbes). Des structures administratives parallèles, entretenues par Belgrade, persistent également dans ces régions, qui ne reconnaissent toujours pas les autorités kosovares (cf. *chapitre 1.4*). L'insécurité politique et juridique qui caractérise la région est souvent considérée comme un obstacle majeur au développement socio-économique du Kosovo (International Crisis Group 2008).

1.3 Situation socio-économique

Développement économique sous le régime yougoslave

Sous le régime yougoslave, le Kosovo a de tout temps été la région la moins développée économiquement. L'agriculture y a longtemps constitué le secteur d'activité majeur, auquel sont venues s'ajouter, dans les années 1960, quelques rares unités in-

dustrielles. Dans l'économie planifiée yougoslave, le Kosovo était surtout affecté à la production énergétique (centrales au lignite) et à l'extraction de matières premières (notamment le plomb et le zinc). L'industrie lourde ne créait que peu d'emplois, face à une forte croissance démographique, ce qui s'est traduit par un taux de chômage élevé, de l'ordre de 29 % au début des années 1980, selon les chiffres officiels. La population albanaise était particulièrement touchée par le chômage. La situation s'est encore dégradée dans les années 1990, du fait des conflits politiques et armés qui ont bouleversé la région (Ukelli 2008 ; Schmitt 2008).

Economie sous le protectorat des Nations unies

En 1999, le Kosovo a amorcé une phase de transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché. Une transition difficile, sachant que le pays reste fortement dépendant de l'appui financier et technique de la communauté internationale et des Kosovars émigrés. En 2006, son déficit commercial était de 1,2 milliard d'euros, pour un PIB estimé à 3,2 milliards d'euros.

Les transferts de fonds de travailleurs émigrés et l'aide financière internationale ont permis de soutenir une croissance modérée, mais pas de stimuler un développement économique durable (cf. *chapitre 2.4*). Les quelque 55 000 entreprises recensées au Kosovo sont, pour la plupart, des petites et micro-entreprises qui ne comptent pas plus de dix salariés (98 %). Les domaines d'activité les plus représentés sont la grande distribution, le commerce de détail et les

services, notamment la restauration et l'hôtellerie. L'industrie de transformation ne représente que 10 % de l'activité, et l'industrie d'exportation est quasiment inexistante. Une bonne partie des anciennes grandes entreprises d'Etat et des coopératives ont été privatisées entre-temps, mais les investissements étrangers n'ont pas suivi, faute de conditions-cadres favorables (notamment la sécurité juridique). Enfin, le crime organisé et la corruption font également obstacle à la croissance (Ukelli 2008 ; Schmitt 2008) (cf. chapitre 2.2).

Economie et population

Le produit intérieur brut par habitant au Kosovo est l'un des plus bas d'Europe, à 1150 euros en 2008. Le revenu mensuel moyen des ménages était, en 2004, de 274 euros. Quant au taux de chômage, il se situe autour de 45 % et atteint 80 % chez les jeunes. Il existe, certes, une ébauche de système d'aide sociale, mais les allocations se limitent à 40 euros par mois et par personne (et à 62 euros par famille) et ne sont accessibles qu'à une fraction de la population (Ukelli 2008). Plus d'un tiers de la population vit avec moins de 2 euros par jour. En toute logique, la population est insatisfaite de la situation économique et politique du pays, tout comme des prestations publiques (approvisionnement énergétique, soins de santé, construction et entretien des routes et traitement des eaux usées). D'où aussi les fortes intentions d'émigrer, en particulier chez les jeunes, dont près de la moitié déclarait en 2006 vouloir quitter le pays.

1.4 Les minorités

Aussi loin qu'on puisse remonter dans le temps, le Kosovo a toujours été une région multiethnique, bien que la plupart des groupes de population coexistaient plutôt qu'ils ne cohabitaient. Majoritaire depuis des siècles, la population albanaise s'est progressivement accrue après la Seconde Guerre mondiale. Si la population kosovare était albanaise à 68 % en 1948 (les Serbes représentant 24 %), elle l'est aujourd'hui à 92 %, alors que la part des Serbes a reculé à 5 %. Les principales minorités présentes sont les musulmans slaves (Goranis et Bosniaques), les Roms (Roms, Ashkalis et Egyptiens) les Turcs et les Croates. Après l'intervention de l'OTAN en 1999, les minorités serbophones en particulier (Serbes, Roms, musulmans slaves) ont quitté le Kosovo, souvent en raison de l'insécurité qui y régnait ou de l'absence de perspectives. Les troubles de mars 2004 ont une nouvelle fois poussé à l'exil des minorités, en particulier des Serbes et des Roms. Beaucoup vivent toujours à l'étranger, en Serbie surtout ; très peu sont rentrés (Stevens 2009).

Minorités du Kosovo : profils

Les Albanais sont largement majoritaires sur l'ensemble du territoire kosovar. Mais le nord, situé (administrativement) très à l'écart du reste du pays, est essentiellement peuplé de Serbes et d'une minorité albanaise. Ce territoire regroupe les municipalités de Leposavic, de Zvecan, de Zubin Potok et une partie de Kosovska Mitrovica. Il correspond à un dixième environ de la superficie du pays.



Serbes ethniques

La présence de Serbes sur le territoire du Kosovo remonte au XI^e siècle environ. S'ils ont toujours été minoritaires dans la région, leur nombre a progressivement reculé de quelque 300 000 en 1999 à un nombre compris entre 120 000 et 130 000 aujourd'hui (Baldwin 2006). Eu égard au manque de perspectives et à l'insécurité à laquelle ils y sont confrontés, il est peu probable d'assister à un retour massif des Serbes dans la région. La situation de la population serbe est très variable selon les régions. 60 % environ d'entre elle vit dans des enclaves serbes situées au sud du Kosovo, et 40 % au nord de l'Ibar (notamment dans la ville divisée de Mitrovica). Depuis 1999, les Serbes évoluent (pour la plupart) dans un système parallèle financé par Belgrade, avec leurs propres structures de santé et d'éducation (Stevens 2009). Ils continuent largement de boycotter les institutions et les élections kosovares.

Roms (Roms, Ashkalis et Egyptiens)

Depuis les négociations de Rambouillet en 1999, on distingue au Kosovo trois groupes de Roms : les Roms, les Ashkalis et les Egyptiens (Baldwin 2006) – les deux derniers étant des autodésignations. Outre la langue rom, les « Ashkalis » et les « Egyptiens » parlent en général l'albanais, tandis que les Roms s'expriment pour la plupart en serbe. Leur langue d'expression permet de déduire à quel groupe ils se rattachent. Les événements de 1999 ont durement frappé ces groupes. S'ils étaient autour de 150 000 au Kosovo avant le conflit, leur nombre est aujourd'hui estimé à 35 000 (Mattern 2005). Et si leur situation sécuritaire s'est progressivement améliorée ces dernières années, leurs conditions de vie restent difficiles, en particulier celles des Roms serbophones (Baldwin 2006 ; ODM 2006).

Musulmans slaves

Comme leur nom l'indique, les musulmans slaves sont des musulmans slavophones. Selon leur région d'origine, ils sont désignés Bosniaques, Goranis ou Torbesh. Ces désignations ou autodésignations ne sont pas toujours très rigoureuses et varient parfois en fonction de la situation politique. Les Bosniaques vivent majoritairement dans la partie occidentale du Kosovo, dans la région de Pejë. Pour leur part, les Goranis se concentrent autour de Dragash, dans le sud du Kosovo, région montagneuse et reculée, frontalière de la Macédoine et de l'Albanie. Sa situation géographique pénalise le développement, économique en particulier, de la région, d'où le fort taux d'émigration des Goranis (Stevens 2009). Les Torbesh sont des Macédoniens islamisés qui s'expriment en macédonien. Mais il peut arriver que des musulmans slaves du Kosovo se considèrent comme Torbesh.

Turcs

La présence turque remonte à l'occupation ottomane (pluriséculaire) du Kosovo. Elle se concentre aujourd'hui dans la région de Prizren, où le turc est admis (localement) comme langue officielle. Le problème majeur que rencontre la minorité turcophone est l'accès aux études supérieures, étant précisé que, de par sa taille réduite, elle s'est largement assimilée.

Croates

Les Croates, qui ne sont plus que quelques centaines à vivre au Kosovo, se concentrent dans les villages de Janjevo (près de Pristina) et de Letnica (près de Viti). Leur prin-

cipal signe distinctif est leur appartenance catholique.

La protection et les droits des minorités sont largement garantis par la Constitution du Kosovo. Leur représentation dans les institutions du gouvernement (local) et dans la fonction publique, notamment, est constitutionnellement établie. Au Parlement, 20 sièges sur 120 sont ainsi réservés aux minorités, indépendamment du résultat des élections. Le gouvernement compte un ministre serbe et un ministre issu d'une autre minorité. À côté de l'albanais, le serbe est la deuxième langue nationale officielle. En dépit de la décentralisation et de l'autonomie locale préconisées par le « plan Ahtisaari » pour favoriser l'intégration des minorités, la ségrégation en régions ethniques serbes et albanaises gagne du terrain, pour des raisons aussi diverses que complexes (animosités mutuelles, répartition floue des compétences entre MINUK et EULEX) (Stevens 2009).

À ces problèmes s'ajoutent le marasme économique et le fort taux de chômage qui frappent l'ensemble de la population du Kosovo. Sans compter que certaines minorités sont limitées dans leurs mouvements et vivent retranchées dans les enclaves par crainte de répressions (principalement des Serbes et des Roms serbophones). Autant de difficultés qui expliquent que l'émigration perdure (en particulier à destination de l'Europe occidentale) et que les exilés sont nombreux à ne pas rentrer au Kosovo.

Pour en savoir plus

Baldwin, Clive, éd. (2006). *Minority rights in Kosovo under International Rule*. Londres : Minority Rights Group International.

Clewing, Konrad et Jens **Reuter**, éd. (2000). *Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven*. Klagenfurt : Wieser.

International Crisis Group (ICG) (2008). *Kosovo's Fragile Transition. Europe Report* Nr. 196, 25 septembre 2008.

Malcolm, Noel, éd. (1998). *Kosovo : A Short History*. New York : Harper.

ODM (2006). *Kosovo. Lage der Minderheiten*. Berne–Wabern : Office fédéral des migrations.

Petritsch, Wolfgang, Karl **Kaser** et Robert **Pichler** (1999). *Kosovo–Kosova : Mythen, Daten, Fakten*. Klagenfurt : Wieser.

Reuter, Jens (2000a). Die Kosovo-Politik der internationalen Gemeinschaft in den neunziger Jahren, dans Reuter, Jens und Konrad Clewing, éd. *Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven*. Klagenfurt : Wieser, p. 321–334.

Reuter, Jens (2000b). Serbien und Kosovo—Das Ende eines Mythos, dans Reuter, Jens und Konrad Clewing, éd. *Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven*. Klagenfurt : Wieser, p. 139–155.

Reuter, Jens (2000c). Zur Geschichte der UÇK, dans Reuter, Jens und Konrad Clewing, éd. *Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven*. Klagenfurt : Wieser, p.171–186.

Roux, Michel (1992). *Les Albanais en Yougoslavie. Minorité nationale, territoire et développement*. Paris : Fondation de la Maison des sciences de l'homme.

Schmitt, Oliver Jens (2008). *Kosovo. Kurze Geschichte einer zentralbalkanischen Landschaft*. Vienne/Cologne/Weimar : Edition Böhlau.

Stevens, Georgina (2009). *Filling the Vacuum : Ensuring Protection and Legal Remedies for Minorities in Kosovo*. Londres : Minority Rights Group International.

Ukelli, Sami (2008). Ist der Frieden im Kosovo/Kosova von Dauer? Herausforderungen der kosovarischen Gesellschaft im Transformationsprozess unter besonderer Berücksichtigung der Politik und Wirtschaft : Eine Bestandsaufnahme. Linz : Trauner.



2 Kosovars en Suisse

2.1 Histoire migratoire et profil sociodémographique

En bref

- Dans les années 1960, et jusqu'au début des années 1990, l'immigration kosovare en Suisse était essentiellement une immigration de travail saisonnière. L'immigration par regroupement familial a ensuite gagné du terrain au début des années 1990, sous l'effet du durcissement des conditions d'entrée en Suisse des travailleurs migrants (dès 1992) et de la dégradation de la situation politique au Kosovo.
- L'arrivée en Suisse des premiers requérants d'asile kosovars (albanophones pour la plupart) remonte aux années 1980. Leur nombre a atteint un pic entre 1998 et 1999, avec l'arrivée de près de 50 000 réfugiés de guerre du Kosovo; la plupart d'entre eux ont quitté la Suisse peu après la fin du conflit.
- Avant la reconnaissance par la Suisse de l'indépendance du Kosovo, au printemps 2008, les statistiques fédérales ne livraient aucune indication concernant l'origine régionale des migrants du Kosovo, lesquels étaient recensés sous la nationalité « yougoslave », « serbe-et-monténégrine » ou « serbe ». D'où l'impossibilité d'aller au-delà d'approximations dans l'étude quantitative de la population kosovare en Suisse.
- Constituée essentiellement de travailleurs immigrés et de leurs familles, la population kosovare en Suisse se situe entre 150 000 et 170 000 personnes. Ces dernières années, le nombre de Kosovars nouvellement installés en Suisse avoisine les 4000 par an, la plupart d'entre eux arrivant dans le cadre d'un regroupement familial.
- Cette population se caractérise par une forte proportion de jeunes et une forte natalité, de même que par des ménages relativement nombreux. La répartition hommes/femmes est sensiblement équilibrée. La plupart des résidents kosovars vivent en Suisse de longue date ou y sont nés. L'on observe aussi, dernièrement, une nette progression du nombre de naturalisations.
- C'est en Suisse alémanique que les Kosovars sont le plus présents, en particulier dans les agglomérations urbaines de Zurich, de Bâle et de Lucerne, mais aussi dans les cantons d'Argovie, de Saint-Gall, de Berne et de Vaud.
- Depuis les années 1990, l'image des Kosovars s'est ternie en Suisse (« requérants », « dealers », « machos des Balkans »). Dans les cantons alémaniques, en particulier, beaucoup sont sceptiques, voire hostiles à leur égard. Cette image négative est aussi relayée et amplifiée par la presse.

2.1.1 Remarque liminaire concernant l'analyse quantitative

Avant la reconnaissance par la Suisse de l'indépendance du Kosovo, au printemps 2008, les Kosovars¹ étaient recensés, dans les statistiques fédérales, sous la nationalité du pays auquel se rattachait le Kosovo, à savoir la « Yougoslavie » jusqu'en 1998, puis la « Serbie-et-Monténégro » jusqu'en 2005 et, enfin, la « Serbie ». Par ailleurs, les citoyens suisses d'origine kosovare sont généralement classés sous leur nationalité d'acquisition (c'est-à-dire suisse). L'origine des naturalisés n'apparaît ainsi que dans quelques relevés, tels que le recensement fédéral de la population (RFP) et l'Enquête suisse sur la population active (ESPA).

Une analyse quantitative et qualitative de la population kosovare en Suisse ne peut dès lors être qu'approximative. Pour prendre un exemple concret, si l'on cherche à établir la proportion d'élèves kosovars en maturité ou en classes spéciales, il faut se référer aux chiffres des élèves de nationalité « yougoslave », « serbe-et-monténégrine », etc., étant précisé que ceux-ci comprennent également des élèves non kosovars originaires de la même région.

Il a donc fallu s'aider, dans l'analyse des statistiques, d'autres éléments d'information tels que la langue (principale) parlée (à savoir l'albanais) ou l'appartenance confes-

sionnelle.² Le cas échéant, le recours à ces données est précisé dans le texte. Lorsque figure p. ex. la mention « originaire(s) du Kosovo, de Serbie et du Monténégro », le critère de référence est la nationalité (Serbie-et-Monténégro).

2.1.2 Immigration kosovare en Suisse

L'histoire migratoire des Kosovars en Suisse s'étend sur quatre décennies, puisqu'elle remonte au milieu des années 1960. Elle a connu trois phases : une phase d'« immigration de travail », une phase d'« immigration par regroupement familial » et une phase d'« immigration au titre du droit d'asile ».

Immigration de travail et regroupement familial

Pendant près de trente ans, l'immigration kosovare en Suisse a été une migration de travail, essentiellement saisonnière et masculine. Bien accueillis en Suisse, où ils constituaient une main-d'œuvre à bas coût, les Kosovars y travaillaient en saisonniers pour améliorer, par le transfert de revenus à leurs proches, des conditions de vie difficiles au Kosovo. Leur permis de travail était limité à neuf mois et renouvelable annuellement (statut de saisonnier). Les saisonniers kosovars étaient le plus souvent des jeunes hommes peu formés et issus de zones rurales.

¹ « Kosovars » désigne, dans cette publication, les personnes originaires de la région du Kosovo qui ont immigré en Suisse et leurs descendants, indépendamment de leur langue et de leur appartenance confessionnelle.

² Sur la base du recensement fédéral 2000. Des données plus récentes ne sont pas disponibles. Soulignons, par ailleurs, l'utilité limitée de ces critères : d'une part, près de 40 % des ressortissants serbes et monténégrins ont déclaré avoir une langue nationale suisse pour langue principale (soit 100 000 personnes environ) ; d'autre part, les personnes interrogées sont nombreuses à ne pas avoir indiqué leur appartenance confessionnelle.

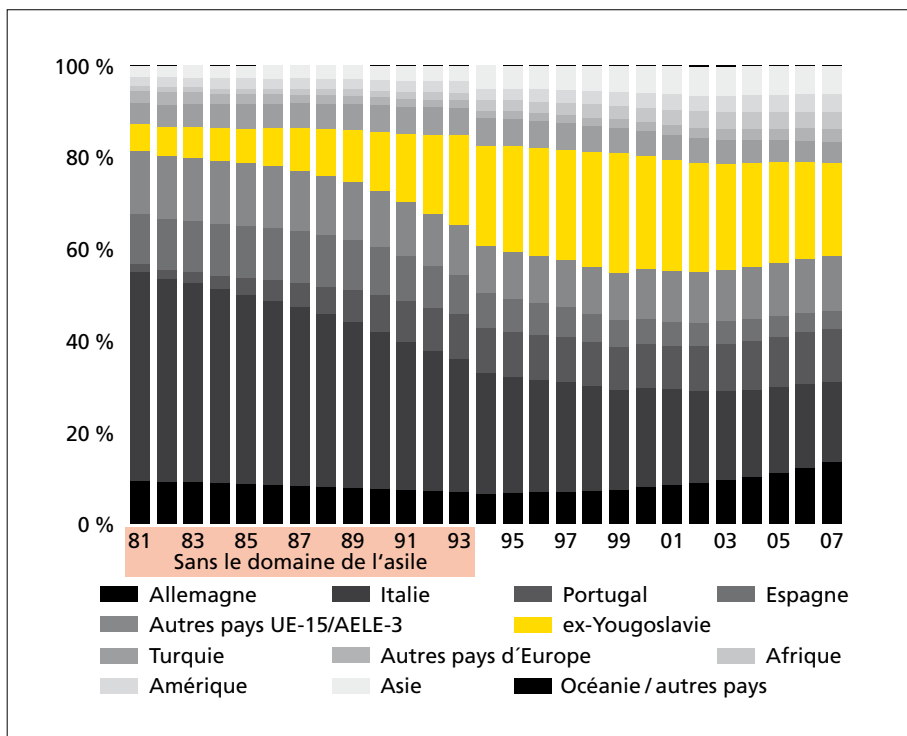


Illustration 2 : Répartition de la population résidente étrangère par nationalité, 1981–2007

Source : RCE 1981-2007/AUPER 1994-2007. Hors fonctionnaires internationaux. Stocks au 31.12

Vu de l'intérieur

« Mon père est arrivé en Suisse dans les années 1960. Pendant des années, il a travaillé sous contrat saisonnier, passant neuf mois par an en Suisse et trois au Kosovo. Lorsqu'il a eu son autorisation de séjour, dans les années 1980, la question s'est posée s'il fallait que la famille le suive ou non. Mes parents ont décidé que non ; ils craignaient que nous (les garçons) ne restions définitivement en Suisse. Mon père y est resté jusqu'au début des années 1990, puis il est rentré. A peine deux ans plus tard, la situation au Kosovo nous a obligés

(nous, les garçons) à fuir. Aujourd'hui, nous vivons en Suisse et mes parents sont seuls au Kosovo. Rien de cela n'était prévu, mais la vie en a décidé ainsi. »
Kosovar arrivé en Suisse il y a seize ans dans le cadre d'une procédure d'asile



Au milieu des années 1970, plusieurs milliers de Kosovars, pour la plupart de langue albanaise, vivaient et travaillaient en Suisse (les « saisonniers yougoslaves »). Le courant migratoire des travailleurs kosovars s'est poursuivi dans les années 1980, alimenté par la demande locale de main-d'œuvre, et accentué par le marasme économique du Kosovo. Rentrant parfaitement dans le moule de la politique suisse de migration, ils ont longtemps été des « saisonniers modèles », avec un centre de vie bien ancré au Kosovo, où ils comptaient rentrer à court ou à moyen terme (*cf. chapitres 1 et 2.2*).

Vers la fin des années 1980, après plusieurs années de travail saisonnier, beaucoup d'entre eux ont obtenu une autorisation de séjour annuelle en Suisse. Celle-ci donnait droit au regroupement familial, droit

que certains ont commencé à exercer (*cf. illustrations 2 et 3*) – contrairement à leur projet initial – entre autres pour échapper à une situation politique qui se dégradait au Kosovo. Cette tendance s'est accentuée au début des années 1990, lorsque le gouvernement helvétique, durcissant sa politique migratoire³, a suspendu en 1992 l'octroi de permis de séjour et de travail aux travailleurs non qualifiés d'ex-Yougoslavie, marquant le coup d'arrêt de l'immigration de travail en provenance du Kosovo.⁴ Pour beaucoup, le regroupement familial res-

3 Dans la perspective de la conclusion avec l'Union européenne d'un accord sur la libre circulation des personnes, la Suisse a révisé, en 1991, sa politique migratoire et introduit le modèle dit « des trois cercles ». Celui-ci portait un coup d'arrêt à l'immigration de travail en provenance de pays du troisième cercle, dont la Yougoslavie et les pays issus de son éclatement (Maillard et Leuenberger 1999).

4 Les travailleurs déjà titulaires d'une autorisation de séjour durable pouvaient rester en Suisse. De même, ceux en possession d'un permis de saisonnier pouvaient continuer de travailler jusqu'en 1996, puis solliciter une autorisation annuelle.

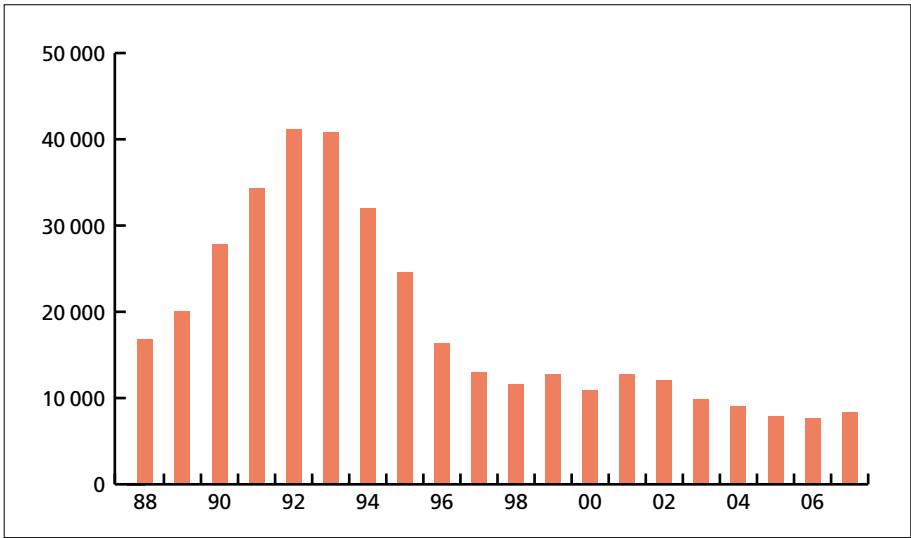


Illustration 3 : Augmentation annuelle de la population résidente permanente des Etats de l'ex-Yougoslavie, 1988-2007 (en nombre de personnes)

Source : ODM, statistiques des étrangers 2007

tait, à côté de l'asile, la seule voie d'immigration légale en Suisse. D'où l'arrivée en Suisse d'un nombre croissant de femmes, d'enfants et d'adolescents kosovars (cf. chapitre 2.1.3).

Immigration d'asile

Lorsque la répression étatique s'est intensifiée dans la province du Kosovo (cf. chapitre 1.2), la Suisse a vu s'accroître le nombre de requérants d'asile kosovars de langue albanaise.

Vu de l'intérieur

« En 1981, il y a eu au Kosovo d'importantes manifestations estudiantines. Un certain nombre d'Albanais du Kosovo ont alors demandé l'asile politique ici, dont mon mari et moi-même. Nous avons pris

part à des manifestations politiques et vivions dans la crainte d'être poursuivis par la police yougoslave. »

Kosovare dont le statut de réfugié a été reconnu au début des années 1980

Si le nombre de requérants d'asile yougoslaves ne dépassait pas la centaine par an au début des années 1980, il s'est fortement accru à partir de 1988, passant à plusieurs milliers dans les années 1990, et atteignant plusieurs dizaines de milliers par an à la fin de la décennie (cf. illustration 4).

Les requérants étaient généralement des hommes jeunes – beaucoup avaient à peine dix-huit ans – et originaires du Kosovo. En fuyant, ils échappaient à un enrôlement forcé dans l'armée yougoslave en guerre.



Nombre d'entre eux se sont ainsi exilés en Suisse, où ils avaient déjà des proches. Ils n'ont pourtant pas été hébergés chez leurs proches, pour la plupart, mais en logements collectifs, souvent sur une longue période. Ils ont aussi été interdits de travail pendant leur séjour. Des circonstances qui ne sont sûrement pas étrangères à certaines dérives criminelles (cf. chapitre 2.2.2).

Les requérants d'asile kosovars entrés en Suisse dans les années 1990 ont en majorité été déboutés de leur demande. Mais face aux refus réitérés des autorités yougoslaves d'admettre le retour d'Albanais du Kosovo, beaucoup ont été admis en Suisse provisoirement (permis F). D'autres sont restés clandestinement. Leur statut précaire a souvent rendu difficile la recherche d'un emploi ou la reconduction de contrats de travail. D'aucuns ont dû s'en remettre

à l'aide sociale. Leur précarité limitait aussi les possibilités de formation des enfants et, plus particulièrement, des adolescents.

A la fin de la décennie (1998/1999), l'escalade de la violence au Kosovo a fait passer à près de 50 000 (sur deux ans) le nombre de requérants d'asile kosovars en Suisse (cf. chapitre 1.2). La plupart d'entre eux avaient des proches établis en Suisse. Face à l'ampleur du drame, le Conseil fédéral a prononcé, en avril 1999, l'« admission provisoire collective » des ressortissants yougoslaves entrés en Suisse dont le dernier domicile se trouvait au Kosovo. Parallèlement il a décidé, en réponse à l'appel du HCR, d'accueillir un contingent de réfugiés parmi les déplacés de guerre installés dans les camps de Stenkovac I et II en Macédoine. En juin 1999, la Suisse avait ainsi évacué 1687 réfugiés de guerre, es-

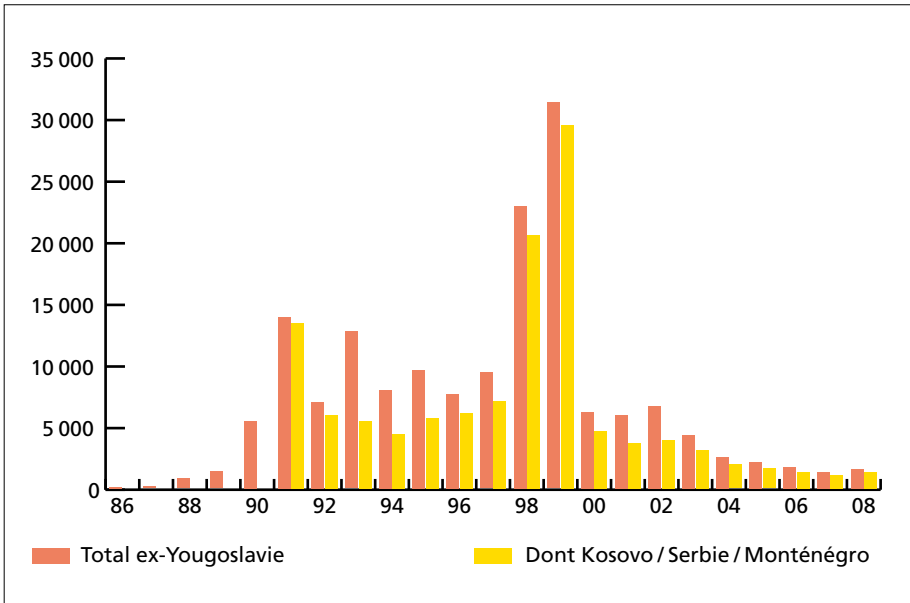


Illustration 4 : Evolution du nombre de requérants d'asile originaires d'ex-Yougoslavie, 1986-2008

Source : ODM, statistiques en matière d'asile; à noter qu'il est possible d'identifier les pays issus de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie seulement à partir de 1991.

sentiellement des personnes vulnérables (personnes âgées, malades, familles monoparentales, etc.) qui avaient de la parenté en Suisse. Après le retrait des forces yougoslaves du Kosovo, en été 1999, les autorités suisses ont mis en place un programme d'aide au retour, destiné à soutenir les réfugiés dans leurs démarches (aide financière et aide matérielle sur place notamment). La plupart d'entre eux ont quitté la Suisse peu après la fin du conflit (Maillard et Leuenberger 1999; von Aarburg et Gretler 2008).

En mars 2000, le Conseil fédéral a lancé une « Action humanitaire 2000 » qui visait à réglementer le séjour en Suisse de requérants d'asile dont la demande était antérieure au 1^{er} janvier 1993 et qui attendaient

toujours une décision exécutoire. Quelque 4000 Kosovars ont été régularisés dans ce cadre (Maillard et Leuenberger 1999; von Aarburg et Gretler 2008).

Sous l'effet du regroupement familial et de l'immigration d'asile, le nombre d'albano-phones en Suisse a triplé dans les années 1990, étant précisé que le nombre de personnes entrées par la voie de l'asile tend à être surestimé. En effet, la part des requérants d'asile dans la population albano-phone en Suisse n'a été importante (de l'ordre d'un cinquième) qu'entre 1998 et 1999, c'est-à-dire pendant les années du conflit. A fin 2007, les requérants d'asile et les admis provisoires ne représentaient plus que 4 % environ des étrangers originaires

du Kosovo, de Serbie et du Monténégro. Le regroupement familial constitue ainsi la principale voie d'immigration des Kosovars entrés en Suisse depuis les années 1990.

S'il s'est nettement réduit ces dernières années, le courant migratoire du Kosovo vers la Suisse ne s'est pas tari. Mais l'immigration de travail ne concerne aujourd'hui plus que des travailleurs qualifiés. Sur 4937 personnes arrivées en 2008 en provenance du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, seules 777 (soit quelque 15 %) sont ainsi entrées en Suisse dans le cadre d'un emploi. Parallèlement, le nombre d'entrées par regroupement familial avoisine les 4000 par an depuis 2000, pour la même région de provenance (3313 en 2008).⁵ Pour sa part, le nombre de demandes d'asile a reculé de 4662 à 1301 entre 2000 et 2008. A noter que depuis la fin du conflit au Kosovo, en 1999, la pratique en matière d'asile et de renvoi a changé à l'égard des requérants originaires de cette région, en ce sens que le caractère exigible de l'exécution du renvoi doit être apprécié pour les membres de minorités ethniques, mais aussi pour les personnes réputées vulnérables (personnes âgées, femmes célibataires, mères seules, malades, etc.) (cf. *chapitres 1.4 et 2.3.6*).

Le 1^{er} avril 2009, le Conseil fédéral a inscrit le Kosovo dans sa liste des pays sûrs (« safe countries »). Depuis lors, il n'est plus entré en matière sur les demandes d'asile émanant de ressortissants kosovars, à moins

que des indices concrets de persécution ne le justifient (DFJP 2009).

2.1.3 Données sociodémographiques

Effectif, structure d'âges, genre et état civil

Sachant que les Kosovars ne faisaient pas, jusqu'à récemment, l'objet d'une catégorie distincte dans les statistiques officielles, l'on ne connaît pas précisément l'effectif des immigrés kosovars en Suisse. Couplées à d'autres critères et à des estimations, les données disponibles permettent pour le moins d'obtenir un chiffre approximatif (cf. *chapitre 2.1.1*).

A fin 2007, la Suisse comptait 195376 résidents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro. L'analyse des résultats du recensement 2000 de la population met en évidence une surreprésentation des immigrés albanophones du Kosovo dans cette catégorie par rapport à ceux provenant de Serbie et du Monténégro. L'Office fédéral des migrations (ODM) estime à 110000 le nombre de personnes originaires du Kosovo dans l'effectif enregistré sous « Kosovo / Serbie / Monténégro », dont 100000 environ sont de souche albanaise et 10000 se rattachent à des minorités (en particulier Roms, Serbes et musulmans slaves). S'y ajoutent les citoyens suisses d'ascendance kosovare : entre 1999 et 2007, on dénombre 61031 naturalisés originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro – mais ce chiffre n'indique pas combien sont kosovars. En restant prudent, l'on peut donc situer le nombre de personnes

⁵ Pour l'essentiel, les conjoints et les enfants de personnes titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement ou encore de citoyenneté suisse.

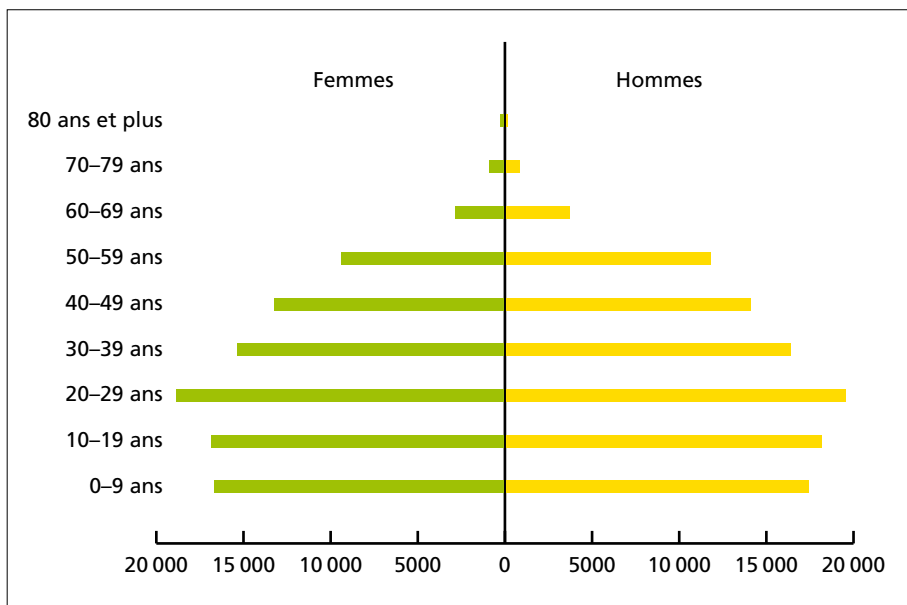


Illustration 5 : Structure d'âges de la population résidente permanente originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, par genre, 2007

Source : RCE 2007/AUPER 2007. Stocks au 31.12.

d'origine ou d'ascendance kosovare vivant en Suisse dans une fourchette comprise entre 150 000 et 170 000.

La population immigrée en provenance du Kosovo, de Serbie et du Monténégro se caractérise par une forte proportion de jeunes, puisqu'ils étaient 35 % en 2007 à avoir moins de 18 ans. Les femmes sont aujourd'hui à quasi parité avec les hommes (48 % contre 52 %). Plus de la moitié des Kosovars sont mariés (54 %)⁶, le taux de célibataires avoisine les 40 %, tandis que les taux de divorce (2,5 %) et de veuvage (2,5 % des femmes ; 0,35 % des hommes) sont très faibles (ODM 2008).

En analysant les données du recensement fédéral 2000 à partir de la langue principale déclarée, on constate, dans les effectifs enregistrés sous « Kosovo/Serbie/Monténégro », une plus forte natalité et une plus grande proportion de jeunes chez les albanophones que chez les serbophones. Les ménages albanophones sont aussi tendanciellement plus nombreux (4 personnes en moyenne). En 2000, l'indice de fécondité était de 2,6 naissances par femme dans la population originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, un chiffre nettement supérieur à celui des pays d'Europe occidentale (Lerch et al. 2005).

⁶ Dont 7,5 % à des Suisses; ce taux a doublé par rapport à 1999.

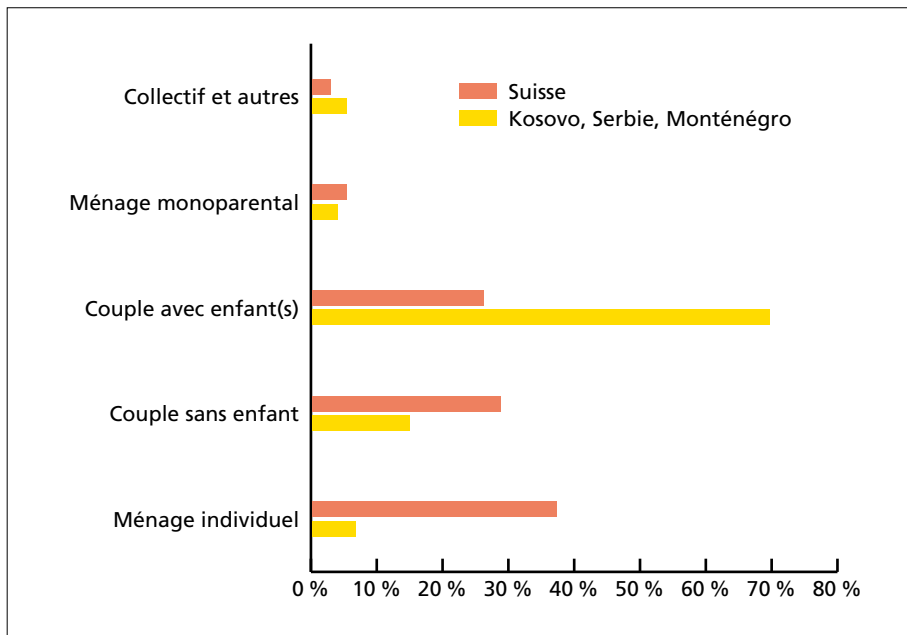


Illustration 6 : Répartition de la population suisse et de la population originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, par types de ménage, 2000 (en %)

Source : Recensement fédéral de la population 2000

Durée de séjour et statut en Suisse

La population résidente d'origine kosovare est majoritairement constituée d'anciens travailleurs saisonniers, des parents proches qui les ont rejoints plus tard en Suisse et de leurs descendants nés ou élevés en Suisse. La part des Kosovars admis au titre de l'asile est souvent surestimée (cf. chapitre 2.1.2).

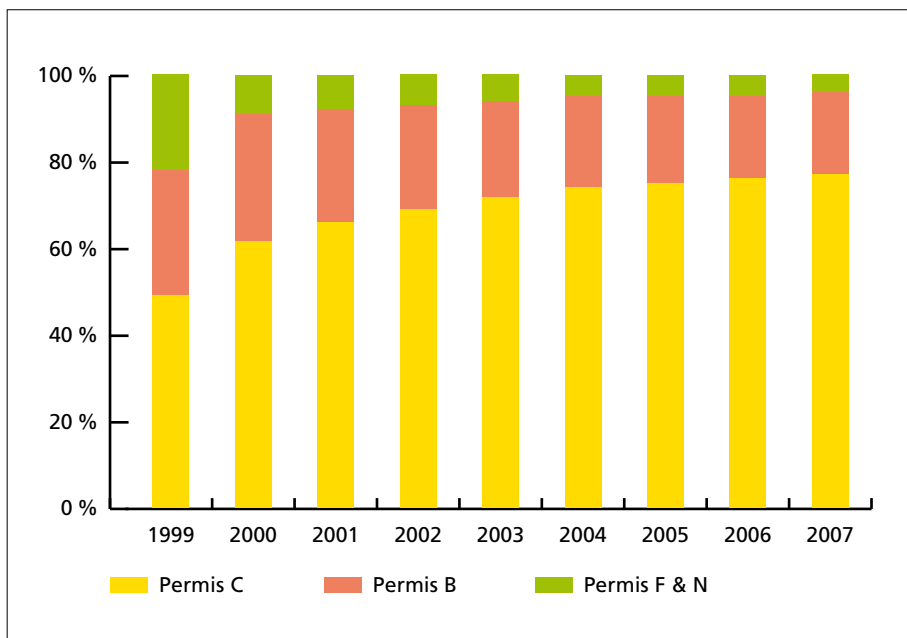


Illustration 7 : Répartition de la population résidente originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro selon l'autorisation de résidence, 1999-2007 (en %)

Source : RCE/AUPER 1999-2007. Stocks au 31.12

A fin 2007, l'effectif relevant du droit d'asile (requérants d'asile et admis provisoires) ne représentait que 4 % des résidents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro. Une large majorité d'entre eux (77 %) était titulaire d'un permis d'établissement (C), près d'un cinquième d'un permis de séjour annuel (B), alors que les détenteurs d'une autorisation de courte durée (permis L, artistes de cabaret) étaient très minoritaires (cf. illustration 7).

En 1999 déjà, plus de 80 % de l'effectif originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro comptait cinq ans de séjour en Suisse et plus (cf. illustration 8). En 2007, ce taux avoisinait les 90 %. Un quart environ de

l'effectif est né sur sol helvétique. Le statut des Kosovars en Suisse a continué à se stabiliser au cours des dix dernières années, puisque 31 607 d'entre eux ont obtenu une autorisation d'établissement entre 1999 et fin 2007, soit une progression de près d'un quart (von Aarburg et Gretler 2008 : 284-290) (cf. illustration 7, chapitre 2.1.2).

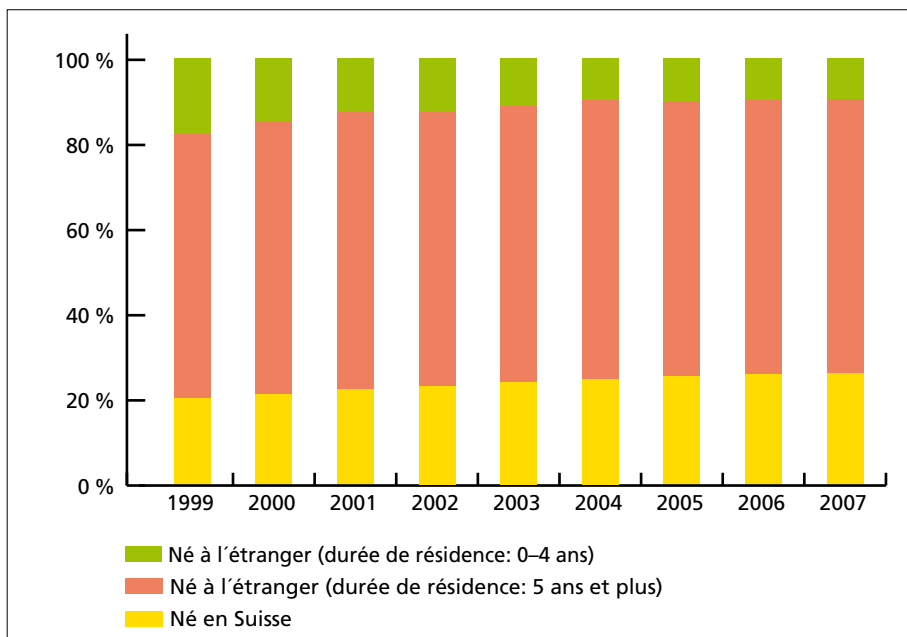


Illustration 8 : Répartition de la population résidente originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, selon le lieu de naissance et la durée de séjour en Suisse, 1999-2007 (en %)

Source : RCE/AUPER 1999-2007. Stocks au 31.12

Naturalisation

Le taux de naturalisation des étrangers originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro a fortement progressé ces dernières années, au point qu'il dépasse depuis 2003 celui des ressortissants italiens. En 2006 et en 2007, les immigrés originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro ont été plus de 10 000 par an à se faire naturaliser (cf. illustration 9).

Les Kosovars sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à franchir le seuil des douze ans (consécutifs) de séjour en Suisse, qui correspondent à la durée de séjour requise en vue d'une naturalisation. C'est sans

doute ce qui explique la forte progression – supérieure à la moyenne – des naturalisations parmi les immigrés originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro.

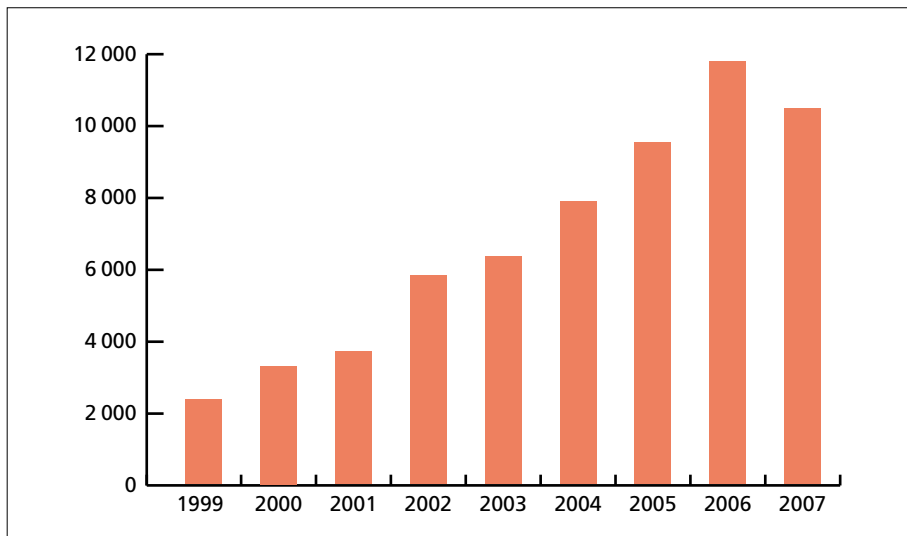


Illustration 9 : Evolution du nombre de naturalisations parmi les immigrés originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, 1999-2007

Source : RCE 1999-2007

Répartition géographique

Comme le montre l'illustration 10, les résidents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro vivent majoritairement en Suisse alémanique, avec une forte présence dans les cantons de Zurich, d'Argovie, de Saint-Gall, de Lucerne et de Berne, mais aussi dans le canton de Vaud pour la Suisse romande. L'illustration 11 met en évidence leur densité par rapport à la population cantonale respective. Celle-ci est visiblement importante dans les cantons de Soleure, d'Argovie, de Lucerne, de Schwyz et de Saint-Gall et plus encore dans les agglomérations urbaines de Zurich, de Bâle et de Lucerne (cf. illustrations 12 et 13).

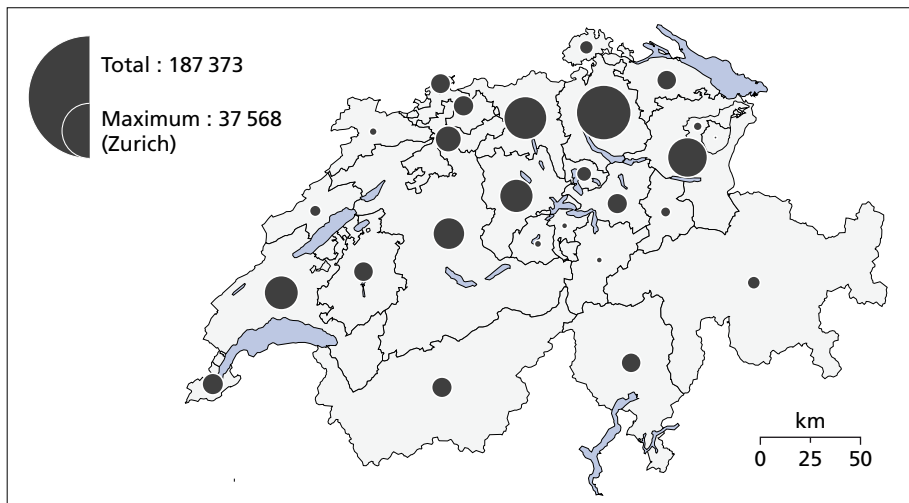


Illustration 10 : Effectif des résidents permanents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro par canton, 2007*

Source : PETRA, RCE (2007). Hors fonctionnaires internationaux. Stocks au 31.12

* Elaboré avec Philcarto : <http://perso.club-internet.fr/philgeo>, Clémence Merçay / Institut de géographie UNINE

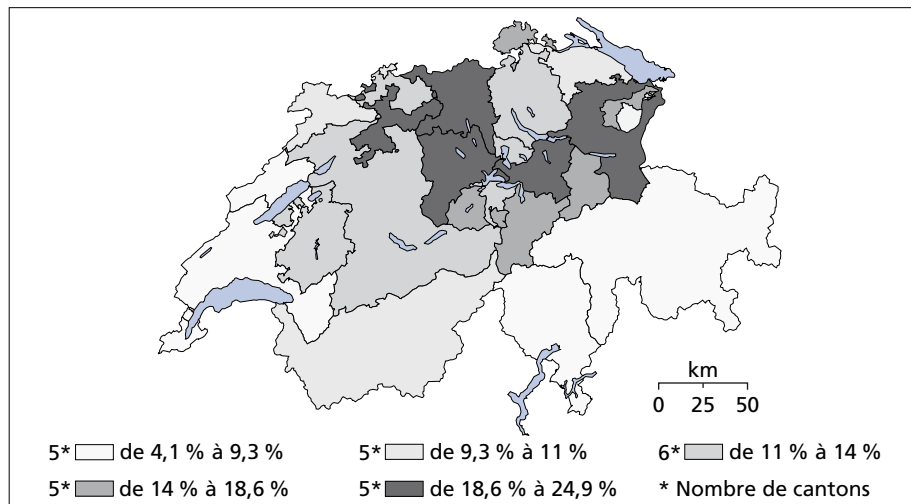
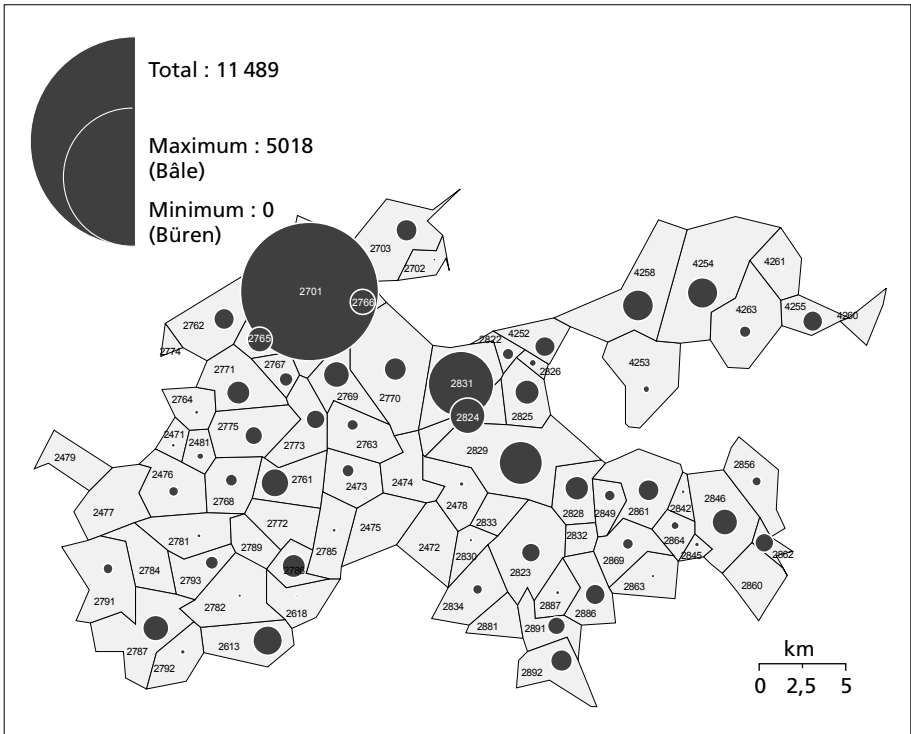


Illustration 11 : Proportion des étrangers originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro par rapport à la population résidente permanente des cantons respectifs, 2007 (en %)*

Source : PETRA, RCE (2007). Hors fonctionnaires internationaux. Stocks au 31.12.

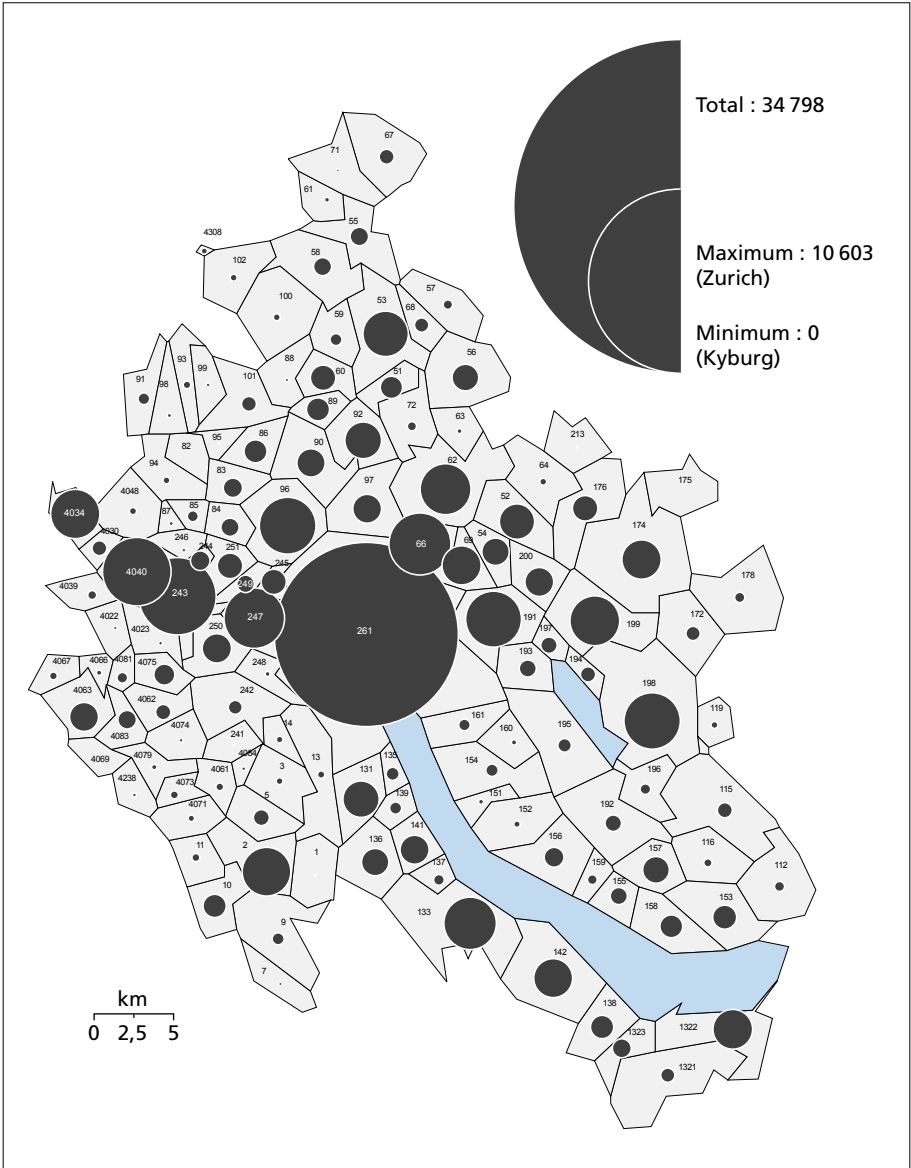
* Elaboré avec Philcarto : <http://perso.club-internet.fr/philgeo>, Clémence Merçay / Institut de géographie UNINE



*Illustration 12 : Effectif des résidents permanents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro dans les communes de l'agglomération bâloise, 2007**

Source : PETRA, RCE (2007). Hors fonctionnaires internationaux. Stocks au 31.12

* Elaboré avec Philcarto : <http://perso.club-internet.fr/philgeo>, Clémence Merçay / Institut de géographie UNINE



*Illustration 13 : Effectif des résidents permanents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro dans les communes de l'agglomération zurichoise, 2007**

Source : PETRA, RCE (2007). Hors fonctionnaires internationaux. Stocks au 31.12

* Elaboré avec Philcarto : <http://perso.club-internet.fr/philgeo>, Clémence Merçay / Institut de géographie UNINE

2.1.4 Ternissement de l'image des Kosovars

Jusqu'à la fin des années 1980, c'est-à-dire pendant plus de vingt ans, l'immigration kosovare est passée quasiment inaperçue dans l'opinion suisse, pour qui les travailleurs immigrés du Kosovo étaient des « travailleurs yougoslaves ». Souvent, l'on ignorait qu'ils venaient du Kosovo ou encore qu'ils parlaient l'albanais. Ce n'est qu'à l'éclatement de la Yougoslavie, au début des années 1990, qui s'est traduit par l'arrivée massive en Suisse de proches et de requérants d'asile, que l'on a pris conscience de l'existence parmi les immigrés yougoslaves de Serbes, de Croates, de Bosniaques et de Kosovars. Ce constat a contribué à faire croire à l'arrivée d'un nouveau groupe de migrants, les « Albanais du Kosovo », comme ils allaient bientôt être désignés, alors que nombre de leurs compatriotes travaillaient en Suisse depuis longtemps déjà.

Dans la seconde moitié des années 1980, l'on a commencé à observer, dans certaines fractions de la société suisse, des réactions hostiles à l'égard des requérants d'asile, en raison notamment de leur nombre grandissant. C'est à cette époque que s'est répandu l'usage dépréciatif du terme « requérants » pour désigner, entre autres, les demandeurs originaires d'ex-Yougoslavie. C'est à cette même époque que le grand public a pris conscience du problème de la drogue et que s'est cristallisé le rapprochement entre drogue et Albanais, du fait de la place que tenaient les réseaux albanais dans le trafic de drogue en Suisse (cf. chapitre 2.2.2).

Ces évolutions, conjuguées à une forte immigration kosovare, ont contribué à ternir l'image de cette population dans l'opinion – tout particulièrement dans les cantons alémaniques où se concentrait l'immigration kosovare (cf. chapitre 2.1.3). Sans oublier que l'arrivée de familles nombreuses (par regroupement familial) coïncidait avec une récession économique en Suisse. L'un dans l'autre, ces facteurs ont rendu difficile la situation économique de bien des familles kosovares en Suisse. Souvent obligées de s'en remettre à l'aide sociale, elles sont alors apparues dans l'opinion comme un fardeau pour la société (cf. chapitre 2.2.2). Cette image a aussi été largement relayée par les médias (Wyssmüller 2005). En revanche, la population suisse a fait preuve d'une solidarité exemplaire lors de l'afflux massif de déplacés de la guerre du Kosovo.

L'image globalement négative des migrants kosovars persiste à ce jour, les jeunes hommes en particulier étant souvent taxés de « chauffards » ou de « machos balkaniques/violents ». Les jeunes femmes kosovares n'échappent pas davantage aux préjugés, étant parfois perçues comme des victimes sans défense et en mal d'indépendance – dans la logique du système traditionnel, patriarcal, (préssumé) islamique, de répartition des rôles de genre. Autant de projections qui, au quotidien, pénalisent les jeunes Kosovars, que ce soit dans la recherche d'un apprentissage ou d'un emploi.

Paroles d'expert

« Lorsqu'un délit est commenté par la presse, l'appartenance ethnique de l'auteur

présupposé est souvent indiquée. Cela répond sans doute à un besoin d'information, mais a l'inconvénient de cristalliser des images. Les faits sont souvent dénaturés ou exagérés. Par contre, il n'est pas ou peu question des aspects positifs. (...) Les généralisations, les préjugés véhiculés par la société compromettent l'intégration : ils amènent les jeunes à se sentir différents et, quelquefois, à se marginaliser. Certains médias jouent, à cet égard, un rôle négatif, de par l'image qu'ils donnent des jeunes Kosovars (p. ex. celle de « chauffards des Balkans »). Je ne nie pas qu'il y a des problèmes, mais il faut nuancer. »

Assistant social

Vu de l'intérieur

« Un autre facteur d'influence a été le discours des médias suisses sur les Kosovars, l'image négative véhiculée. Cette image a blessé les Kosovars et miné les contacts avec les Suisses au quotidien – par les préjugés, les généralisations. »

Kosovar entré en Suisse en qualité de réfugié, au milieu des années 1990

La perception des immigrés kosovars varie en fonction de la région linguistique. Alors qu'ils sont considérés comme des migrants parmi d'autres en Suisse romande et au Tessin, en Suisse alémanique, ils forment – de par leur nombre et leurs difficultés – un groupe à part qui alimente régulièrement le débat public.

Pour en savoir plus

Maillard, Alain et **Leuenberger**, Ueli (1999). Les damnés du troisième cercle : les Albanais de la Kosove en Suisse, 1965–1999. Genève : Les éditions Metropolis.

ODM (2009). Statistique en matière d'asile/statistiques des étrangers 2008. Berne–Wabern : Office fédéral des migrations.

ODM (2008). Statistique en matière d'asile/statistiques des étrangers 2007. Berne–Wabern : Office fédéral des migrations.

Von Aarburg, Hans-Peter et **Gretler**, Sarah Barbara (2008). Kosova–Schweiz : Die albanische Arbeits- und Asylmigration zwischen Kosovo und der Schweiz (1964–2000). Münster : LIT-Verlag.

Wyssmüller, Chantal (2005). Menschen «aus dem Balkan» dans Schweizer Printmedien : diskursive Konstruktion und (Re-)Produktion von Raum- und Identitätsbildern und deren Bedeutung für soziale Integration. Berne : [s.n.].

2.2 Intégration socio-économique

2.2.1 Formation et langue

En bref

- Les immigrés originaires du Kosovo se caractérisent par un niveau de formation globalement inférieur à celui des Suisses et des ressortissants de pays communautaires en Suisse. Surreprésentés dans la catégorie « sans formation postobligatoire », ils sont aussi rares à être titulaires d'un diplôme tertiaire.
 - Pour les travailleurs immigrés de la première génération, une formation scolaire ou professionnelle longue entraine rarement en ligne de compte. La plupart des hommes ont néanmoins acquis, au fil du temps, des connaissances élémentaires dans une langue nationale. Pour des raisons diverses, leurs femmes, qui sont arrivées plus tard et par regroupement familial, n'ont pas acquis le même niveau de maîtrise linguistique.
 - Les immigrés kosovars qualifiés travaillent souvent dans des emplois sans rapport avec leur niveau de compétences. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux s'expriment couramment dans une langue nationale.
 - Les descendants directs d'immigrés kosovars ont, en général, été socialisés dans une langue nationale suisse. Et s'ils parlent l'albanais en famille – ou une autre langue d'usage courant au Kosovo – les jeunes albanophones sont actuellement très peu nombreux à acquérir une connaissance formelle de leur langue première.
- Les enfants et les adolescents issus de l'immigration kosovare, même nés en Suisse, semblent avoir des difficultés à trouver leurs repères dans le système éducatif suisse. Deux facteurs l'expliquent : le niveau de formation globalement faible de leurs parents et leur propre vécu migratoire.
 - Leur scolarité obligatoire achevée, les jeunes Kosovars se dirigent le plus souvent vers une formation professionnelle. Beaucoup tardent toutefois à trouver une place d'apprentissage, en raison d'un manque de qualifications, mais aussi de tendances discriminatoires sur le marché.
 - A l'heure actuelle, la jeune génération kosovare s'oriente davantage vers des filières de formation supérieure, une minorité de plus en plus nombreuse accédant à des qualifications de haut niveau et reconnues en Suisse.

Formation

a) Niveau de formation de la population adulte d'origine kosovare

La main-d'œuvre kosovare recrutée en Suisse entre la seconde moitié des années 1960 et le début des années 1990 était essentiellement constituée de travailleurs saisonniers non qualifiés, bienvenus dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie et de l'hôtellerie (cf. *chapitres 1.2 et 2.1.2*). Il s'agissait en majorité d'hommes albanophones, dont beaucoup avaient achevé leur scolarité obligatoire dans leur pays d'origine (la Yougoslavie de l'après-guerre; voir encadré), mais sans avoir prolongé leur formation scolaire ou professionnelle.

Système éducatif sous la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY)

Le système éducatif de la RSFY (1945-1991) prévoyait une scolarité obligatoire de huit ans. Ce système a fait reculer sensiblement le taux d'analphabétisme dans le pays, même si plus d'un dixième de la population rurale du sud (Kosovo et Macédoine) ne savait toujours pas lire ni écrire dans les années 1980. Dans les régions reculées, les jeunes filles albanophones en particulier ne terminaient pas leur scolarité obligatoire. L'enseignement postobligatoire (degré secondaire) s'étendait sur quatre ans au lycée et sur deux ou trois ans dans une filière professionnelle.

Le but premier des travailleurs était de gagner suffisamment d'argent en Suisse, afin de pouvoir, à terme, retourner au Kosovo. L'intégration dans la société suisse n'était donc pas leur priorité, pas plus qu'elle n'était l'objectif de la politique suisse (cf. *chapitre 2.1*). Leur activité ne nécessitant qu'une connaissance très rudimentaire de la langue de travail, les migrants de la première génération n'ont pas ressenti la nécessité de l'apprendre, et le patronat n'a rien fait pour l'encourager. Parallèlement, la dégradation continue de la situation politique et économique au Kosovo reportait le projet de retour des travailleurs (cf. *chapitre 1.2*). Au point que la plupart d'entre eux ont fini par passer l'intégralité de leur vie active en Suisse, travaillant en majorité au plus bas de l'échelle salariale et hiérarchique. Seule une fraction d'entre eux a pu achever une formation scolaire ou professionnelle en Suisse. Sans compter qu'à leurs postes, les possibilités d'évolution professionnelle étaient minimes (von Aarburg et Gretler 2008) (cf. *chapitre 2.2.2*).

Paroles d'expert

« Ceux qui sont venus travailler en saisonniers ne se préoccupaient pas de leur évolution professionnelle, puisqu'ils ne projetaient pas de rester longtemps en Suisse : « Encore un an et puis je rentre », se disaient-ils. »

Pédagogue

A partir de la fin des années 1980, la persistance de la morosité économique et la dégradation de la situation politique au Kosovo ont incité un nombre croissant de

travailleurs immigrés à exercer leur droit au regroupement familial et, partant, à faire venir femme et enfants en Suisse. Le phénomène s'est accentué dans les années 1990 (cf. chapitres 2.1.2 et 2.2.2). Moins instruites d'ordinaire que leurs conjoints, les femmes étaient plus nombreuses à ne pas avoir achevé leur scolarité obligatoire.

Au début des années 1980, des migrants kosovars plus qualifiés – pour la plupart des réfugiés reconnus – ont commencé à gagner la Suisse (cf. chapitres 1.2 et 2.1). Parmi eux figuraient de nombreux diplômés universitaires qui n'ont pas pu concrétiser leurs objectifs professionnels. D'abord confinés dans un statut de requérants d'asile, pénalisés ensuite dans l'accès à l'emploi ou à des études complémentaires à défaut de pouvoir faire reconnaître leurs diplômes, ils ont dû se résoudre à occuper en Suisse des emplois pour lesquels ils étaient surqualifiés.

Vu de l'intérieur

« Une partie des réfugiés kosovars n'avaient pas achevé leur formation, et même lorsqu'ils avaient un métier, leurs diplômes n'étaient pas reconnus par les institutions suisses. La plupart d'entre eux n'ont pas pu suivre ou poursuivre d'études en Suisse. Il leur a donc fallu du temps pour aller de l'avant. »

Kosovar entré en Suisse en 1990 en qualité de réfugié reconnu

Les réfugiés kosovars arrivés en Suisse durant le conflit en ex-Yougoslavie avaient des niveaux de formation très hétérogènes. Lorsque la situation a commencé à se nor-

maliser au Kosovo, à partir de 1999, les mieux qualifiés d'entre eux sont rentrés en grand nombre, sachant qu'ils avaient de meilleures chances, dans leur pays, de trouver un emploi en rapport avec leur formation.

Les statistiques les plus récentes sur le niveau de formation montrent, du reste, que les travailleurs non qualifiés restent majoritaires dans la population immigrée originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro (cf. illustration 14).

Les résidents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro se caractérisent par un niveau de formation globalement inférieur à celui des Suisses et des ressortissants de pays communautaires en Suisse. Près de la moitié d'entre eux (48,6 %) n'ont pas poussé leur scolarité au-delà du seuil obligatoire (contre 18 % de la population suisse). Ce taux est de près de 60 % chez les femmes et d'environ 40 % chez les hommes. Hommes et femmes confondus, 44,6 % d'entre eux ont néanmoins achevé une formation postobligatoire (de niveau secondaire II), mais un quinzième seulement (6,8 %) a terminé une formation de niveau tertiaire, soit trois fois moins que les Suisses. Par ailleurs, à l'instar d'autres groupes de population, les femmes sont tendanciellement moins bien formées que les hommes.

Globalement, la population kosovare en Suisse compte toujours une forte proportion de personnes peu diplômées. Cela étant, une minorité de plus en plus nombreuse (composée essentiellement de

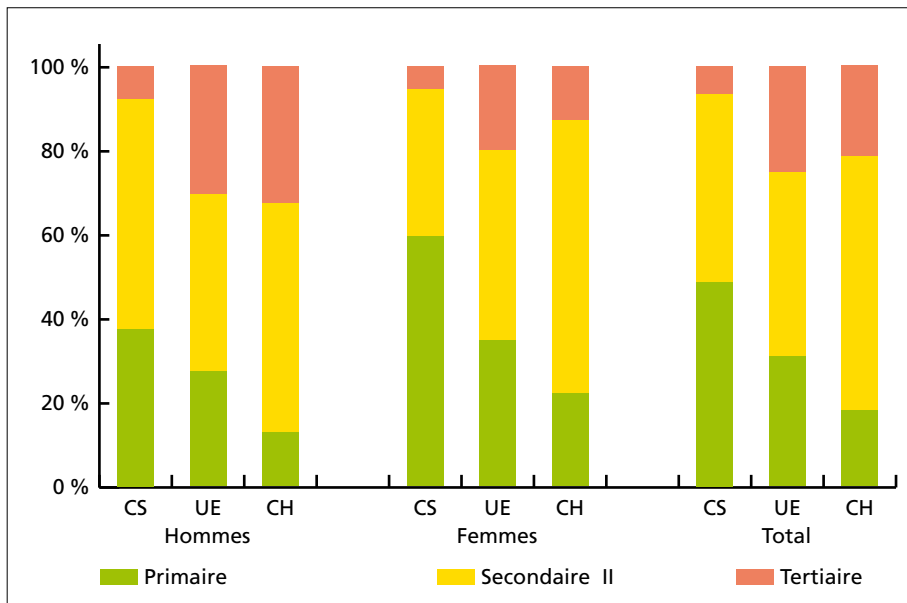


Illustration 14 : Niveau de formation de la population résidente permanente (15 ans et plus), selon l'origine, 2003–2007 (en %)

Source : OFS, ESPA 2003–2007 (données combinées)

CS = code pays ISO attribué à l'ancienne communauté étatique de Serbie-et-Monténégro

UE = UE-15 et pays de l'AELE

Proportions calculées sans valeurs manquantes. Données non pondérées. Origine = nationalité à la naissance

jeunes) accède aujourd'hui à des qualifications de haut niveau, reconnues en Suisse. Même dans les secteurs traditionnellement dominés par les migrants – tels le bâtiment et l'industrie – l'on observe un recours plus fréquent aux possibilités de formation continue, grâce notamment à l'engagement des syndicats.

b) Jeunes en âge de formation : positionnement dans le système éducatif suisse

S'ils ont, certes, un meilleur accès à la formation que leurs parents, les enfants et les jeunes issus de l'immigration kosovare

(qu'ils soient nés en Suisse ou non) semblent avoir du mal à trouver leurs repères dans le système éducatif suisse ; ils acquièrent aussi moins de qualifications reconnues en moyenne que leurs pairs suisses ou que les jeunes d'autres groupes immigrés. Leur contexte éducatif familial, leur vécu migratoire, mais aussi le caractère sélectif du système scolaire suisse – qui pénalise les allophones – et les pratiques tendanciellement discriminantes du marché des places d'apprentissage sont autant d'éléments qui jouent en leur défaveur.

L'âge à l'entrée dans le système scolaire suisse et les circonstances qui l'entourent sont des facteurs décisifs à cet égard. Rappelons également que, dans le Kosovo des années 1990, il était difficile sinon impossible de scolariser les enfants et les adolescents – d'où leur faible niveau de formation (cf. encadré). Quant aux jeunes arrivés en Suisse à l'adolescence, leur intégration constituait un défi de taille : pour les jeunes bien sûr, mais aussi pour les écoles et, plus généralement, pour l'éducation suisse.

Pour de nombreux jeunes il s'agissait, une fois arrivés, de s'accoutumer à un nouvel environnement à la fois familial⁷, social et scolaire, d'assimiler le plus rapidement possible la langue d'usage locale et de rattraper le retard scolaire. Quant aux parents, s'ils avaient en principe des espoirs d'ascension sociale pour leurs enfants, leur faible niveau de formation, la maîtrise insuffisante d'une langue nationale suisse et leur indisponibilité due au travail font qu'ils étaient mal outillés pour encadrer leurs enfants. Connaissant mal le système scolaire suisse, ils n'avaient souvent pas conscience de l'importance du soutien parental dans la réussite scolaire et professionnelle des enfants (cf. chapitre 2.2.2). S'y ajoutaient des inquiétudes permanentes pour leurs proches restés au pays et pour l'avenir du Kosovo (cf. chapitre 2.2.3). Dans bien des cas, de l'argent était transféré en soutien à la région d'origine, ce qui grevait encore le budget déjà serré de familles (en général) nombreuses. Autant de raisons qui plai-

L'éducation dans le Kosovo des années 1990

Le durcissement, au début des années 1990, de la répression exercée par les autorités yougoslaves a frappé de plein fouet le système éducatif du Kosovo (cf. chapitre 1.2). Le système scolaire serbe introduit par Belgrade a largement banni la langue albanaise de l'enseignement. De nombreux enseignants albanais du Kosovo ont alors été congédiés, les écoles du Kosovo et l'Université de Pristina ont été fermées. Un système d'éducation parallèle, albanais, a alors été mis en place avec l'aide de dons de Kosovars vivant à l'étranger. Ceux qui s'engageaient dans ces structures parallèles – considérées comme illégales par Belgrade – le faisaient dans la crainte permanente de sanctions. Le manque de ressources matérielles et professionnelles n'a pas été sans incidences sur la qualité de l'enseignement. Celui-ci était dispensé chez des privés, avec des horaires changeants et un matériel didactique inadéquat. D'où le faible niveau de formation des jeunes Albanais du Kosovo, souvent qualifiés de « génération perdue », tout du moins en référence à sa formation élémentaire. De nombreux jeunes arrivés en Suisse à l'adolescence savaient à peine écrire l'albanais. Autant dire que leur intégration dans le système éducatif suisse, puis, plus tard, dans le marché du travail, a constitué un défi de taille pour tous les acteurs concernés.

⁷ Beaucoup d'enfants avaient grandi au Kosovo en l'absence de leur père, qui travaillait en Suisse en tant que saisonnier. Il a d'abord fallu qu'ils s'habituent à sa présence et à son rôle dans la famille (cf. chapitre 2.3).

daient en faveur d'une intégration rapide des jeunes dans la vie active.

Paroles d'expert

« L'éducation n'est pas un problème uniquement pour la communauté kosovare. Bien des parents sont mal informés sur le système ou le comprennent mal. Ce qui fait défaut, généralement, c'est une gestion appropriée de l'hétérogénéité des classes. Nul besoin de règles spéciales (ou d'exception). En revanche, des conseils individualisés aux enfants et parents (prodigés par un conseiller neutre, spécialiste des questions interculturelles) s'imposent. Il faut aussi leur expliquer le système scolaire suisse avec ses différents niveaux et, surtout, les sensibiliser aux débouchés des différents diplômes. Si les parents sont dans l'impossibilité d'encadrer leurs enfants à la maison, ils devraient pouvoir bénéficier d'un suivi ciblé. Cela à titre préventif, pour éviter des difficultés postsecondaires, qui seraient au final nettement plus onéreuses pour l'Etat. »

Expert kosovar

S'agissant des jeunes arrivés en Suisse dans les années 1990 par la voie de l'asile, leur statut – parfois précaire pendant des années – pouvait aussi poser problème, en ce qu'il rendait plus difficile la recherche d'une place d'apprentissage.

Ces conditions défavorables n'ont pas affecté toutes les familles de manière égale. En particulier, les réfugiés reconnus, parfois bien formés, se sont vite adaptés à leur nouveau cadre de vie, grâce à leur niveau d'instruction et à la rapidité avec laquelle

ils ont assimilé la langue d'usage locale (Haenni Hoti 2006). Ces parents étaient mieux armés pour encadrer la scolarité de leurs enfants, même s'ils étaient souvent absorbés par un travail pénible, sans rapport avec leurs qualifications, et leurs soucis pour l'avenir du Kosovo.

Diverses études montrent qu'en Suisse, les jeunes issus de l'immigration sont nettement sous-représentés dans les formations supérieures – gymnase et maturité professionnelle (OFS 2007a; Lischer 2003; Müller 2002). Le système scolaire suisse a en effet tendance à pénaliser, par la sélection précoce, les élèves plurilingues issus de milieux défavorisés, en les orientant vers des filières à exigences moindres, alors qu'ils ne sont pas moins intelligents et qu'ils sont animés par la même détermination à réussir que les autres élèves. Des travaux suggèrent, par ailleurs, que les enseignants sont nombreux à sous-estimer les capacités des élèves plurilingues de parents défavorisés socio-économiquement et ne les jugent pas aptes à réussir leur scolarité (Coradi Vellacott et Wolter 2005; Kronig 2003). Les enfants et les jeunes issus de l'immigration kosovare sont particulièrement concernés par ces dysfonctionnements du système (Haenni Hoti 2006). Sans compter que leurs parents ont généralement peu de moyens pour les aider à trouver une place d'apprentissage ou à préparer leurs candidatures. A cela s'ajoutent les discriminations fondées sur le nom et/ou l'origine, qui sont loin d'être une exception en matière de recrutement des apprentis (Fibbi et al. 2003a, 2003b; Imdorf 2005, 2008). A résultats scolaires équivalents, les candidats

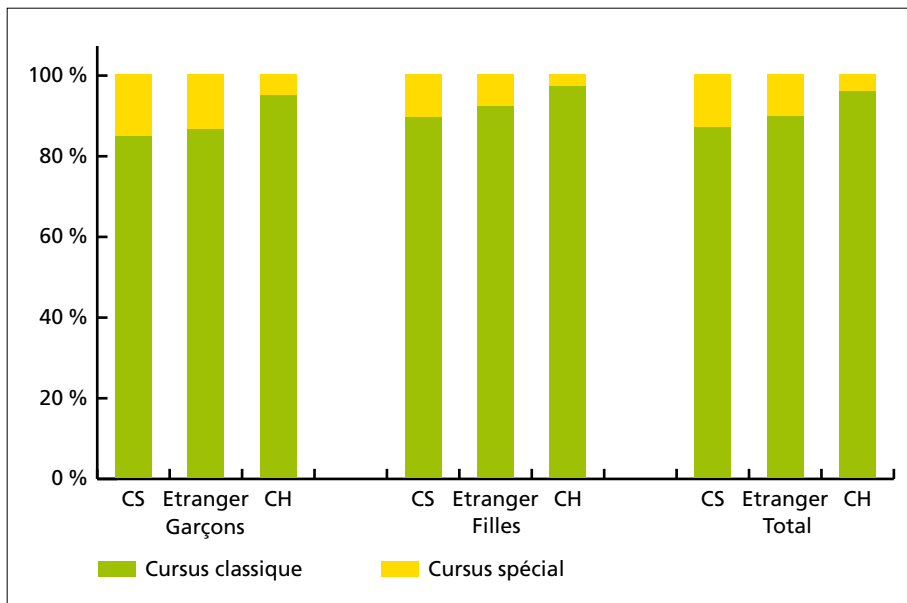


Illustration 15 : Répartition des classes au degré primaire, selon le cursus et la nationalité, 2007–2008 (en %)

Source : OFS, statistique des élèves et des étudiants, année scolaire 2007-2008

CS = code pays ISO attribué à l'ancienne communauté étatique de Serbie-et-Monténégro

masculins albanophones d'origine ex-yougoslave sont ainsi nettement défavorisés dans la recherche d'un apprentissage par rapport aux Suisses.

De même, pour beaucoup de jeunes Kosovars, s'investir dans une formation s'avère moins payant que pour leurs pairs suisses (cf. chapitre 2.2.2). Les experts relèvent ici un potentiel de frustration et de marginalisation : si leurs efforts restent vains sur une longue période, les jeunes en quête d'apprentissage risquent de se résigner et de cesser de croire qu'il est possible de réussir son intégration en Suisse. Or, l'absence de perspectives et le sentiment de rejet social

peuvent se traduire par des comportements violents (cf. chapitre 2.2.2).

Paroles d'expert

« Ils sont venus en Suisse alors qu'ils étaient enfants et, depuis, ils vivent partagés entre deux univers. Ils cherchent à s'assimiler, à trouver une reconnaissance et veulent être traités à parité avec les Suisses. Leur attitude est parfois provocatrice, mais elle révèle clairement un désir de reconnaissance sociale. S'ils s'extériorisent par la provocation, c'est peut-être qu'ils ne savent pas s'exprimer autrement. Et puis, vouloir s'intégrer à la société est positif en soi. »

Experte kosovare



Au niveau primaire, les élèves d'origine étrangère sont tendanciellement plus souvent – et plus rapidement – aiguillés vers des classes spéciales ou des écoles spécialisées⁸ que les élèves suisses (ODM 2006). Ce constat se vérifie très clairement chez les élèves originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro – 15 % des garçons et 11 % des filles (cf. *illustration 15*), soit trois fois plus que les élèves suisses (4 % environ). Aux niveaux secondaires I et II, ils sont, là encore, nettement moins nombreux que les Suisses à se diriger vers des filières à exigences étendues (cf. *illustrations 16 et 17*). Alors qu'en secondaire I, un peu plus de la moitié d'entre eux sont scolarisés dans

des classes à exigences élémentaires⁹ et un peu moins de la moitié dans des classes à exigences étendues, deux tiers des élèves suisses de huitième s'orientent vers des classes à exigences étendues (cf. *illustration 16*). L'on n'observe pas d'écart significatif entre garçons et filles.

Les jeunes originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro sont nettement plus nombreux à s'orienter vers une formation professionnelle que les Suisses et les autres étrangers (cf. *illustration 17*). Ils sont aussi dix fois plus (ou presque) que les Suisses à achever une formation professionnelle sur deux ans (formation élémentaire avec

8 Pour une définition de classes spéciales et d'écoles spécialisées, consulter le « Serveur suisse de l'éducation » (2009) sous www.educa.ch.

9 Si l'on s'en tient aux entretiens réalisés, les élèves kosovars sont surreprésentés dans les classes à exigences élémentaires par rapport aux élèves d'origine serbe et monténégrine.

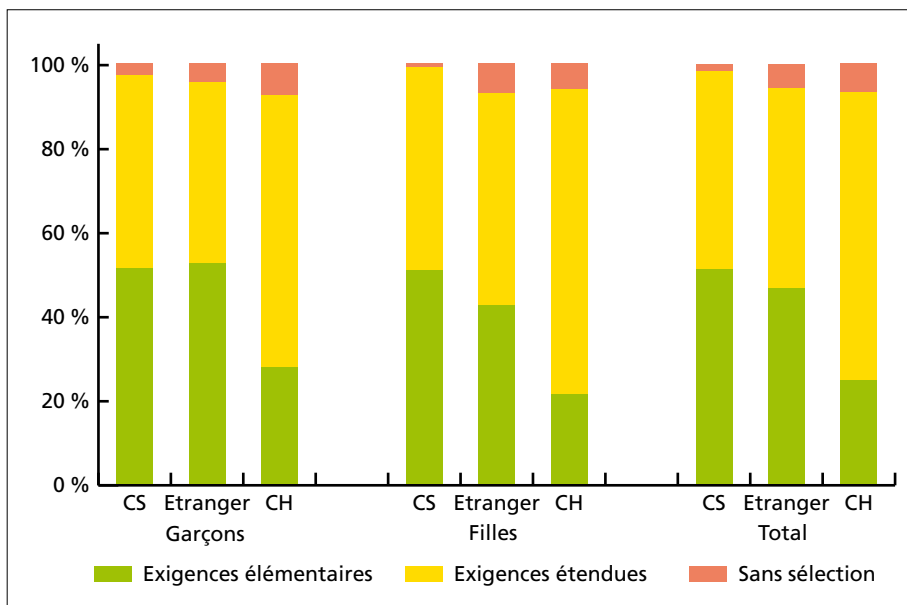


Illustration 16 : Sélection au degré secondaire I (8^e année), selon le sexe et la nationalité, 2007–2008 (en %)

Source : OFS, statistique des élèves et des étudiants, année scolaire 2007-2008

CS = code pays ISO attribué à l'ancienne communauté étatique de Serbie-et-Monténégro

attestation), et deux fois plus nombreux en préapprentissage ou en solution transitoire. A l'inverse, ils sont comparativement peu nombreux à décrocher une maturité (à peine 4 % contre 22 % environ pour les Suisses). Enfin, les élèves originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro sont moins de 2 % à s'engager dans la filière gymnasiale, alors que ce taux est de 20 % chez les Suisses.

Force est toutefois de constater que la jeune génération des Kosovars se dirige davantage vers des filières de formation supérieure. S'ils restent clairement sous-représentés dans le degré tertiaire, leur nombre augmente et continuera à aug-

menter dans les années à venir, si l'on en croit les experts interrogés. Cette évolution témoigne d'un ancrage progressif des Kosovars dans leur contexte helvétique, mais aussi d'un meilleur encadrement parental des enfants. Plus familiers aujourd'hui du système éducatif suisse, les parents ont aussi plus de contacts avec des parents suisses, ce qui les rend mieux à même de suivre et de soutenir la scolarité de leurs enfants (cf. chapitre 3).

Langues

Très peu de données sont disponibles sur les compétences linguistiques et les pratiques langagières de la population kosovare en Suisse. Lors du dernier recensement de la

population (2000), 41 % des résidents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro¹⁰ déclaraient avoir une langue nationale suisse pour langue principale, 32 % l'albanais et 25 % le serbe ou le croate (cf. *illustration 18*). Chez les naturalisés, plus de 60 % affirmaient s'exprimer avant tout dans une langue nationale suisse, 28 % en serbe ou en croate et à peine 7 % en albanais. Trois quarts des immigrés de la deuxième génération avaient pour première langue une langue nationale suisse, 11 % le serbe ou le croate et 13 % l'albanais. Selon les experts, la tendance des Kosovars albanophones à s'identifier à leur langue d'accueil a plusieurs raisons, parmi lesquelles la mauvaise maîtrise de leur première langue, à savoir l'albanais (c'est le cas de nombreux Kosovars), et le fait que la langue albanaise a longtemps été réprimée au Kosovo. Ceux qui cherchaient, en Suisse, à marquer leur distance par rapport au conflit exprimaient ainsi leur appartenance à une langue nationale suisse.

Selon les personnes interrogées, beaucoup d'immigrés kosovars maîtrisent aujourd'hui couramment la langue d'usage locale. A l'échelon individuel, les compétences linguistiques dépendent largement du vécu de chacun, de son niveau d'instruction, de son parcours migratoire, de sa situation professionnelle et familiale et, enfin, de la répartition des rôles entre hommes et femmes.

¹⁰ Ces chiffres comprennent les étrangers enregistrés sous la nationalité serbe et monténégrine, mais aussi des Suisses naturalisés autrefois enregistrés sous cette nationalité.

Langues parlées au Kosovo et par la population d'origine kosovare en Suisse

Les langues officielles du Kosovo sont l'albanais et le serbe, auxquelles s'ajoutent le turc, le bosniaque et le romani, qui tiennent lieu de langues officielles régionales (article 5 de la Constitution de la République du Kosovo [2008]). Le Kosovo compte une large majorité de locuteurs albanophones, étant précisé qu'il existe, à côté de la langue standard, une variété de dialectes albanais. L'on distingue, traditionnellement, deux dialectes principaux : le tosque et le guègue. C'est ce dernier qui est parlé au Kosovo. En 1972, une langue écrite standard (gjuha letrare shqipe e njësuar) basée sur le tosque a été adoptée, que les locuteurs issus de milieux défavorisés par l'éducation – notamment ceux parlant le guègue ou un dialecte – maîtrisent difficilement. En Suisse, la plupart des familles kosovares de langue albanaise parlent un dialecte guègue ; pour apprendre l'albanais standard, leurs descendants doivent donc se tourner vers des cours, p. ex. de langue et de culture d'origine (LCO) (Schader 2006 : 43 ss).

Les travailleurs kosovars de la première génération immigrée ne voyaient souvent pas l'utilité d'apprendre la langue locale – indépendamment du fait que les conditions d'un apprentissage formel de la langue faisaient en général défaut. Sans compter qu'à la fin d'une longue et pénible journée de travail, il ne leur restait guère de temps et d'énergie à y consacrer. A noter

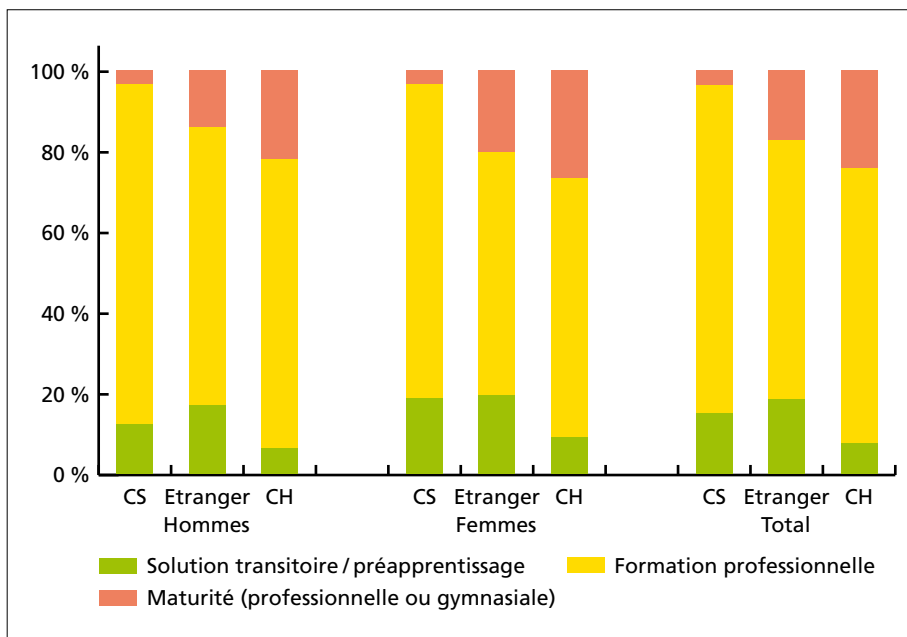


Illustration 17 : Sélection au degré secondaire II, selon le cursus et la nationalité, 2007–2008 (en %)

Source : OFS, statistique des élèves et des étudiants, année scolaire 2007-2008

CS = code pays ISO attribué à l'ancienne communauté étatique de Serbie-et-Monténégro

aussi l'absence de mesures d'encouragement dans ce domaine, tant au niveau des employeurs ou des politiques.

Au fil des ans, toutefois, les hommes ont souvent acquis un niveau élémentaire de la langue locale, par leur travail notamment. L'apprentissage de la seconde langue s'est fait dans des conditions moins favorables pour leurs conjointes, qui les ont rejoints plus tard et qui vivaient d'ordinaire recluses dans leur univers familial, quasiment sans contact avec la langue locale (*cf. chapitres 2.2.2 et 2.3*).

Un sondage récent auprès de parents d'élèves immigrés – scolarisés en ville de Zurich – montre que les parents albanophones¹¹ maîtrisent mal l'allemand comparés à d'autres groupes de migrants (Eisner et al. 2008), ce constat étant particulièrement marqué chez les mères albanophones (39%). Les résultats d'une autre enquête (portant sur l'ensemble des immigrés des Etats de l'ex-Yougoslavie) vont dans le même sens, puisqu'ils révèlent que chez les 20 à 34 ans, près de 10% des hommes et

¹¹ Dans cette étude, les sujets interrogés sont classés par langue d'origine et non par pays d'origine. Le groupe « albanophones » comprend ainsi, outre des albanophones du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, des parents originaires de Macédoine et d'Albanie.

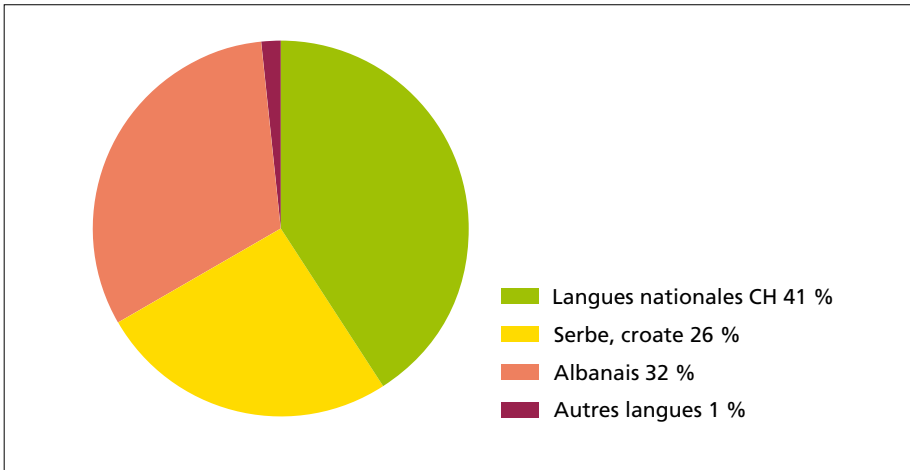


Illustration 18 : Population (15 ans et plus) originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro (étrangers et naturalisés), selon la langue principale parlée, 2000 (en %)

Source : RFP 2000

25 % environ des femmes ne s'expriment en allemand ni au travail, ni à la maison. Dans la tranche d'âge des 35 à 59 ans, ces proportions atteignent respectivement 19 % et 32 % et elles plafonnent à 60 % chez les plus de 60 ans, sans distinction de sexe (Meier et Bischof 2008).

Or, conjuguée à une certaine isolation sociale, une connaissance insuffisante de la langue nationale locale chez les parents, en particulier chez les mères, peut poser problème à l'enfant, en ce qu'elle limite sensiblement les possibilités de soutien parental, que ce soit sur le plan scolaire (contenus véhiculés par la langue nationale, communication avec les intervenants scolaires¹²) ou sur le plan des relations avec la popula-

tion locale et, donc, de l'accès à certaines ressources (p. ex., dans la recherche d'un apprentissage).

La situation est différente pour les Kosovars arrivés en Suisse par la voie de l'asile et avec un bon niveau d'instruction (cf. chapitre 2.1.2). Beaucoup d'entre eux étaient conscients de la nécessité d'apprendre une langue nationale pour pouvoir trouver leurs repères dans un nouvel environnement et s'y construire un avenir (professionnel). Ils se sont donc investis dans l'apprentissage de la langue nationale locale – facilité par leurs acquis préalables – sans se contenter de l'apprendre « informellement » au contact des autochtones, mais aussi formellement, soit en autodidactes, soit – lorsqu'ils pouvaient se le permettre – en suivant des cours de langue, de sorte

¹² Ladite étude montre, par ailleurs, que les parents albanophones sont des participants moins assidus aux activités scolaires et aux activités de formation pour parents que ceux d'autres nationalités (Eisner et al. 2008 : 11).

qu'aujourd'hui, ils s'expriment généralement couramment dans cette langue.

Une fois en Suisse, les enfants d'immigrés kosovars sont socialisés en dehors du cadre familial et scolarisés dans une langue nationale suisse. Ils parlent souvent l'albanais en famille – ou une autre langue d'usage courant au Kosovo – essentiellement avec leurs parents et en particulier avec leur mère. Entre frères et sœurs, ils ont plutôt tendance à parler la langue nationale locale ou une langue métissée. Un sondage réalisé en Suisse alémanique auprès d'un millier d'élèves albanophones (Schader 2006) montre qu'ils sont plus de 80 % à suivre des émissions télévisées en allemand surtout, alors que leurs parents s'en tiennent majoritairement aux programmes diffusés en langue albanaise. Le même sondage montre que plus les jeunes ont séjourné longuement en Suisse, plus la langue locale sera dominante dans les diverses situations de la vie (interactions avec des jeunes du même âge, dans le foyer parental, pendant les loisirs, consommation médiatique). Ainsi, pour beaucoup de « secondos » albanophones, la langue locale courante est aussi leur langue première (même sur le plan affectif).

En 1990, la Ligue des enseignants et parents albanais (LEPA) en Suisse a lancé un programme d'enseignement de langue et

de culture albanaises (LCO d'albanais).¹³ Ces cours ont rapidement rencontré un certain succès, avec près de 6000 inscrits sur l'ensemble de la Suisse dans les années 1990, mais l'engouement du début s'est évaporé à la fin du conflit au Kosovo.¹⁴ Et si l'on observe récemment un regain d'intérêt pour ce programme, les albanophones en âge scolaire (enfants et adolescents) sont à peine 10 % à suivre des cours LCO¹⁵; ils affichent en outre l'un des plus faibles taux de diplômés LCO.

Cette faible participation s'explique en partie par la non-gratuité de l'enseignement, contrairement aux cours proposés dans d'autres langues, qui sont pris en charge par les représentations diplomatiques. Mais le Kosovo manque de structures étatiques et de moyens pour financer ce type de cours. Selon les experts interrogés, une autre raison en serait la forte proportion de familles issues de milieux défavorisés par l'éducation.¹⁶ Beaucoup de familles kosovares jugeraient du reste superflu d'inscrire leurs enfants à des cours dans leur langue première, du fait de leur résidence en Suisse. Les experts déplorent cette évolution, soulignant le rôle intégratif que peuvent jouer les cours LCO, précisément pour

¹³ Les cours de langue et culture d'origine (LCO) permettent aux enfants et aux adolescents d'approfondir leur langue première et d'acquérir des éléments de leur culture d'origine. Les cours LCO sont facultatifs. L'enseignement est coorganisé et financé par des représentations diplomatiques, des associations privées et des écoles communales, en partenariat avec les autorités scolaires locales (cf. notamment le département de l'instruction publique du canton de Bâle-Ville 2008).

¹⁴ En 2005, le programme LCO d'albanais comptait 3263 élèves inscrits sur l'ensemble de la Suisse (Schader 2006 : 125).

¹⁵ Avec une nette majorité de filles.

¹⁶ A noter que les enfants et les jeunes de parents qualifiés sont plus nombreux que les autres à suivre des cours LCO d'albanais (Schader 2006 : 125).

des enfants issus de milieux peu éduqués (socialisation scolaire, carrière professionnelle, épanouissement de l'identité biculturelle).

Encadrer l'apprentissage de la langue première en bas âge a aussi une autre vertu : celle de faciliter l'apprentissage de la langue seconde (en l'occurrence, la langue nationale d'accueil / d'enseignement). Dans le cas des familles ouvrières kosovares, là encore, le suivi n'est souvent pas à la hauteur. Mais le problème a été identifié et un dispositif d'encadrement préscolaire a été mis en place pour les enfants issus de l'immigration.

Ce dispositif a été complété, dans l'intervalle, par des cours de langue pour migrants adultes. S'il ne fait aucun doute à l'heure actuelle qu'il ne suffit pas de posséder la langue d'accueil pour s'intégrer, il reste que sa maîtrise facilite l'intégration et ouvre la voie à d'autres activités intégratives (Malek 2007).

2.2.2 Intégration économique

En bref

- Dans les années 1970 et 1980, les travailleurs saisonniers originaires du Kosovo ont été bien accueillis en Suisse, où ils constituaient une main-d'œuvre à bas coût, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie et de l'hôtellerie. Ils restaient généralement dans le même secteur d'activité, occupant des postes au plus bas de l'échelle salariale et hiérarchique.
- L'essor du regroupement familial dans les années 1990 coïncidait avec une profonde récession économique en Suisse, qui a entraîné de nombreuses suppressions de postes non qualifiés. Ces mesures ont durement frappé les travailleurs immigrés des Etats de l'ex-Yougoslavie, et donc du Kosovo. Pour subvenir aux besoins de leur famille, certains étaient tributaires d'une aide sociale complémentaire. Aux yeux de l'opinion, ils sont devenus un « fardeau » pour la société.
- Moins instruites d'ordinaire que leurs conjoints, les femmes des travailleurs immigrés se sont d'abord consacrées à leur foyer et à leur famille. Elles sont progressivement entrées sur le marché du travail par nécessité, travaillant pour la plupart dans le nettoyage et dans des activités auxiliaires.
- Les réfugiés reconnus, qui étaient souvent plus qualifiés que leurs compatriotes, ont souvent dû se résoudre à travailler dans des emplois sans rapport avec leur niveau de compétences, faute de pouvoir faire reconnaître leurs diplômes. Certains d'entre eux ont mis à profit leurs compétences par des engagements bénévoles; d'autres encore ont suivi un deuxième cycle de formation ou une formation continue.
- En dépit d'un meilleur accès à la formation, de nombreux « secondos » ont plus de difficultés que leurs parents à entrer sur le marché du travail. On observe ainsi une ascension sociale minime d'une génération à l'autre.
- Les Kosovars affichent aujourd'hui un taux de chômage nettement supérieur à celui des Suisses ou des ressortissants communautaires. Celui-ci s'explique, d'une part, par leur plus faible niveau de qualifications, d'autre part, par les difficultés que rencontrent les jeunes au seuil d'entrée sur le marché du travail.
- Le crime organisé et ses réseaux transnationaux sont un problème majeur au Kosovo, qui se situe sur l'une des principales routes du trafic international de stupéfiants vers l'Europe de l'Ouest (en particulier pour l'héroïne).

Activité et emploi

La plupart des immigrés kosovars sont arrivés en Suisse dans le cadre d'une immigration de travail – qui a débuté dans la seconde moitié des années 1960 – et du regroupement familial qui a suivi (*cf. chapitre 2.1.2*). L'objectif premier de ces migrants, majoritairement jeunes et non qualifiés, était de travailler en Suisse pour soutenir financièrement leur famille restée au pays. Bien accueillis en Suisse, où ils constituaient (dans les années 1970 et 1980) une main-d'œuvre à bas coût, ils venaient travailler saisonnièrement dans des secteurs spécifiques, notamment l'agriculture, le bâtiment, l'industrie et l'hôtellerie. Leur statut de saisonnier signifiait qu'ils retournaient régulièrement au Kosovo, où ils comptaient rentrer définitivement à terme.

La dégradation de la situation économique et politique au Kosovo a eu pour effet de pérenniser un statut initialement provisoire de « travailleur saisonnier ». Au point que beaucoup ont fini par passer l'intégralité de leur vie active en Suisse. Si certains ont évolué, après de longues années d'expérience, vers des activités intéressantes et indépendantes, peu d'entre eux ont connu une véritable ascension professionnelle. Indépendamment de leurs intentions premières, leurs possibilités d'évolution professionnelle étaient du reste très limitées, ne serait-ce que par la nature des emplois qu'ils exerçaient. Ils sont ainsi restés majoritairement dans leur secteur initial, travaillant à des postes astreignants sur le plan physique, au plus bas de l'échelle salariale et hiérarchique, et avec – pour certains –

des horaires décalés ou nocturnes (*cf. chapitre 2.2.3*).

A la fin des années 1980, de nombreux travailleurs saisonniers ont accédé à un statut plus stable, qui donnait droit au regroupement familial. Pour les travailleurs immigrés, la décision de faire venir en Suisse leur épouse et leurs enfants changeait radicalement leurs projets. Leur centre de vie était bien ancré au Kosovo, et l'idée de s'installer définitivement à l'étranger était nouvelle. Dans la majorité des cas, le regroupement est donc intervenu relativement tard, au début des années 1990, alors que la situation économique et politique du Kosovo prenait un tour critique. Il a aussi été encouragé par le durcissement, à la même époque, de la politique migratoire de la Suisse (*cf. chapitre 2.1.2*).

L'essor du regroupement familial dans les années 1990 coïncidait avec une récession économique en Suisse. Dans un contexte de mondialisation, la délocalisation des activités de production à forte intensité de main-d'œuvre vers des pays à bas salaires et les plans de restructuration ont entraîné des suppressions massives de postes et, partant, une forte hausse du chômage. Les travailleurs peu qualifiés qui perdaient leur emploi risquaient fort de ne pas en retrouver. Ce risque s'est particulièrement manifesté chez les travailleurs originaires des Etats de l'ex-Yougoslavie : écartés du marché du travail, beaucoup d'entre eux ont dû, face à la cherté de la vie en Suisse, s'en remettre à l'aide sociale pour pouvoir faire vivre leur famille désormais réunie dans ce pays. C'est à cette époque que l'image des



Kosovars a commencé à se ternir dans l'opinion, passant de celle d'une main-d'œuvre yougoslave discrète mais appréciée à celle d'un « fardeau social ».

Jusque-là, la population originaire des pays de l'ex-Yougoslavie était essentiellement une population salariée. Dans les années 1990, elle serait rejointe par un nombre croissant de non salariés, sous l'effet du regroupement familial et de la migration d'asile. Les femmes des travailleurs immigrés se sont d'abord consacrées à leur foyer et à leur famille. Mais au fil du temps, la nécessité économique a progressivement contraint certaines d'entre elles à intégrer à leur tour le marché du travail. Peu instruites et peu qualifiées, elles ont surtout travaillé dans le nettoyage et les services (conciergerie, couture, travaux agricoles, services d'aide, soins, etc.), activités qui

permettaient aussi une certaine flexibilité horaire, de façon à pouvoir concilier travail et famille. Elles étaient en général recrutées par l'intermédiaire de connaissances. Mais malgré ce revenu d'appoint, la famille peinait toujours – dans bien des cas – à faire face aux dépenses de la vie courante.

Souvent précipité, le regroupement familial comportait aussi un enjeu financier dont ils avaient généralement sous-estimé l'importance. En effet, tant qu'ils étaient saisonniers, les travailleurs immigrés avaient pu maintenir leurs coûts d'entretien à un bas niveau, de sorte que leur salaire d'ouvrier permettait de subvenir, en plus de leurs propres besoins, à ceux d'une famille nombreuse au Kosovo. Une fois regroupés en Suisse, ce même salaire ne suffisait plus à assurer leur subsistance : non seulement les « regroupés » engendraient des coûts

conséquents de par leur nombre, mais les besoins des proches restés au pays demeureraient inchangés. Beaucoup de Kosovars se sont alors tournés vers le travail de week-end ou de nuit (pour certains, en plus de leur travail ordinaire).

Les familles vivaient fréquemment à l'étroit, dans des quartiers excentrés. Il fallait aussi se faire à une situation tout autre, se retrouver pour la première fois en famille réduite après avoir vécu séparés pendant des années et – qui plus est – dans un pays dont ils ne parlaient pas la langue. L'intégration des enfants et des adolescents dans le système éducatif suisse constituait, à ce titre, un défi de taille. Socialement parlant, les femmes, en particulier, restaient souvent isolées; de par leur travail, les hommes avaient davantage de contacts avec la population autochtone ou immigrée d'autre origine. Mais pour les femmes comme pour les hommes, la vie privée tournait essentiellement autour de la famille au sens large et de la communauté kosovare. Beaucoup étaient méfiants, voire hostiles envers leur environnement suisse et se sont repliés sur eux-mêmes, s'accrochant à l'espoir d'un avenir meilleur dans un Kosovo indépendant (von Aarburg et Gretler 2008 : 290 ss). Pour beaucoup aussi, ces circonstances – communes à la majorité des travailleurs immigrés du Kosovo – ont été préjudiciables à leur santé physique et psychique (cf. *chapitre 2.2.3*).

Avec les réfugiés reconnus sont arrivés des Kosovars plus qualifiés. Mais leur formation et leur expérience professionnelle n'ont généralement pas été reconnues en Suisse ou

nécessitaient une formation complémentaire – p. ex. pour les médecins – de sorte que beaucoup ont dû se résoudre à travailler dans des emplois sans rapport avec leurs qualifications. Certains ont exercé leurs compétences bénévolement ou dans le cadre de missions temporaires mal rémunérées, que ce soit dans la traduction, le social, l'enseignement de l'albanais en langue première ou dans des organisations de migrants albanais ou kosovars (cf. *chapitres 2.2.1 et 2.3*). D'autres ont suivi, plus tard, un deuxième cursus (universitaire notamment) ou une formation continue, dès qu'ils réunissaient les conditions nécessaires (maîtrise de la langue, statut de séjour). Un certain nombre d'entre eux occupent aujourd'hui des postes très qualifiés en Suisse. Mais beaucoup sont rentrés au Kosovo à la fin du conflit pour y prendre des fonctions correspondant à leurs qualifications.

Paroles d'expert

« Ils travaillent pour la plupart dans des emplois non qualifiés et restent généralement dans le même secteur. Même ceux arrivés dans les années 1980 et 1990, dont beaucoup sont pourtant bien qualifiés, occupent essentiellement des postes non qualifiés. Le problème est que leur formation n'est pas reconnue ici. »

Pédagogue

« Ce sont d'abord des travailleurs peu qualifiés qui sont venus en Suisse; ils ont été rejoints, plus tard, par un nombre croissant de travailleurs hautement qualifiés, mais dont la formation et l'expérience n'étaient pas reconnues (beaucoup étaient juristes,

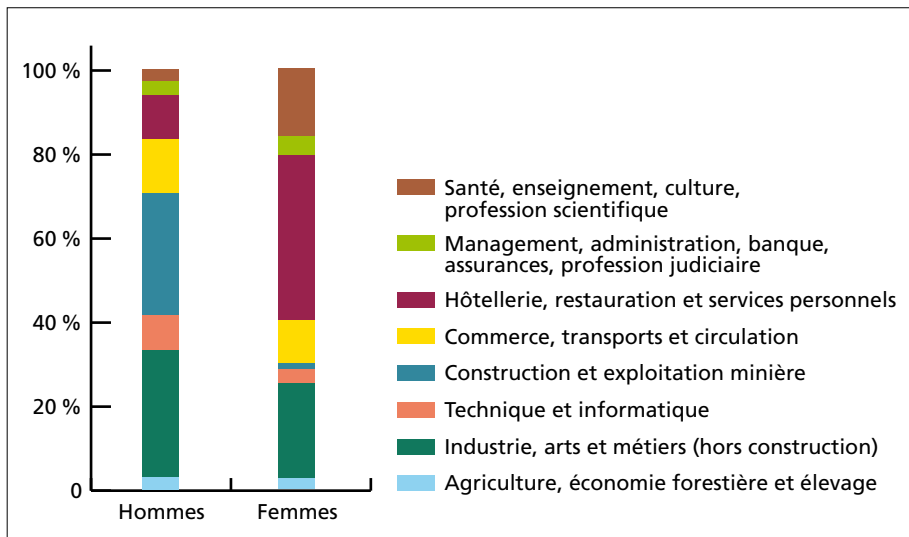


Illustration 19 : Métiers des actifs originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, 2003-2007 (en %)

Source : OFS, ESPA 2003-2007 (données combinées). Actifs occupés : 15-62/65 ans

Selon la nomenclature suisse des professions 2000

Proportions calculées sans valeurs manquantes. Données non pondérées. Origine = nationalité à la naissance

enseignants, économistes ou médecins). Un potentiel auquel il a été délibérément renoncé. C'est là une injustice que la plupart ont mal vécue. Ils se sont retrouvés rélégués à des travaux astreignants, dont ils paieront le tribut plus tard. »
Secrétaire de syndicat

En dépit de difficultés initiales, les jeunes issus de l'immigration kosovare ont un meilleur accès à la formation que leurs parents. Ils restent pourtant moins qualifiés (formellement) que leurs pairs suisses ou que d'autres groupes immigrés. Ils partent donc avec un handicap en termes d'accès au marché du travail, qu'aggravent les tendances à la discrimination sur l'origine ou le nom. L'on observe ainsi une ascension

sociale minimale d'une génération à l'autre (cf. chapitre 2.2.1). Pour réussir leur intégration dans le monde du travail suisse, les jeunes d'origine kosovare – comme d'autres jeunes défavorisés par l'éducation – doivent s'en remettre à un soutien extrafamilial; le corps enseignant, le maître d'apprentissage et les autorités jouent un rôle clé à cet égard.

Les statistiques relatives aux métiers des actifs originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro font apparaître la spécificité de l'immigration kosovare, qui est essentiellement le fait de travailleurs peu qualifiés, rejoints par leurs familles. Les hommes salariés occupent en général des postes manuels ou non qualifiés, principalement

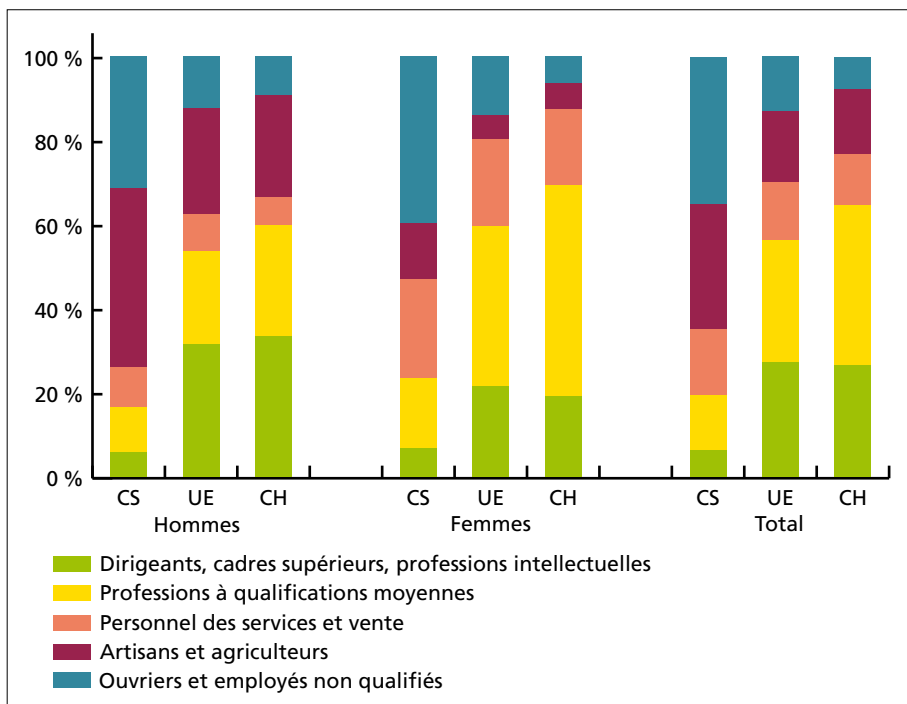


Illustration 20 : Actifs occupés selon le métier exercé et l'origine, 2003–2007 (en %)

Source : OFS, ESPA 2003-2007 (données combinées). Actifs occupés : 15-62/65 ans

CS = code pays ISO attribué à l'ancienne communauté étatique de Serbie-et-Monténégro

UE = UE-15 et pays AELE

Grands groupes de professions : catégories selon la nomenclature CITIP

Proportions calculées sans valeurs manquantes. Données non pondérées. Origine = nationalité à la naissance

dans l'industrie de production ou dans le bâtiment. Pour leur part, les femmes travaillent souvent dans le nettoyage, la restauration et l'hôtellerie et dans les soins de santé. Mais elles occupent aussi des postes spécialisés, en particulier dans le secteur de la santé et le commerce. Les salariés de cette origine restent néanmoins très minoritaires dans les fonctions de cadres et les carrières académiques, la proportion de femmes étant légèrement supérieure à celle des hommes (cf. illustrations 19 et 20).

Les experts interrogés soulignent le cas de salariés kosovars qui se sont hissés entre-temps à des postes à responsabilités (tels que contremaître ou conducteur de grue dans le bâtiment). Les entrepreneurs d'origine kosovare ne sont d'ailleurs plus rares aujourd'hui : après s'être lancés dans le tourisme, puis dans l'édition (publication de journaux kosovars), le bâtiment, l'horticulture et la gastronomie, ils se sont aussi tournés récemment vers l'assurance.

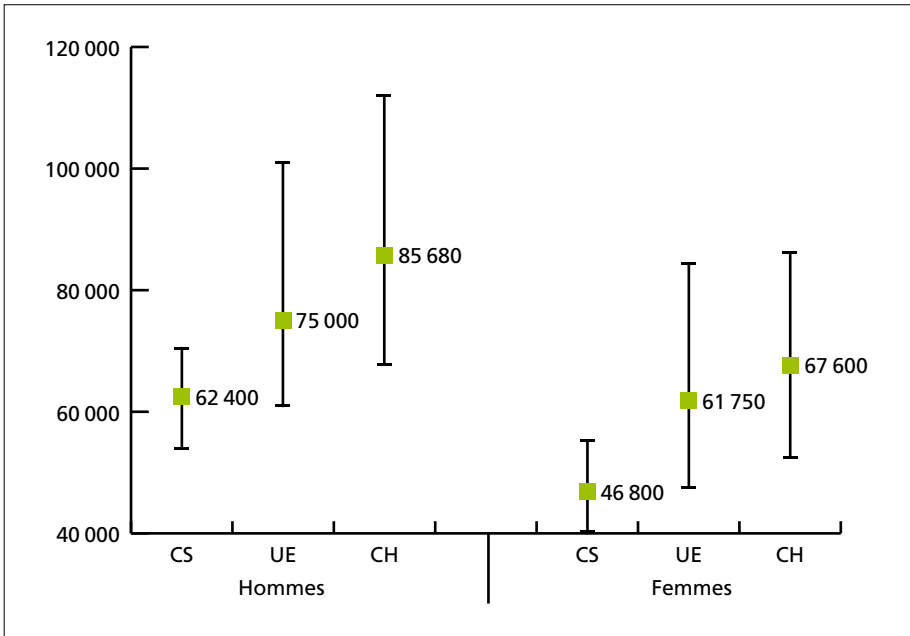


Illustration 21 : Revenu annuel brut (= occupation à temps plein) des salariés originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro (carré = revenu médian) 2003–2007

Source : OFS, ESPA 2003-2007 (données combinées). Actifs occupés 15-62/65 ans, pour une occupation à temps plein (≥ 90 %)

Quartiles ; carré = revenu médian (c'est-à-dire que la moitié de l'effectif gagne moins et l'autre moitié davantage)

CS = code pays ISO attribué à l'ancienne communauté étatique de Serbie-et-Monténégro

UE = UE-15 et pays AELE

Calculé sans valeurs manquantes. Données non pondérées. Origine = nationalité à la naissance

Les femmes kosovares sont clairement sous-représentées sur le marché du travail comparées à leurs compatriotes masculins, mais aussi aux femmes suisses, en particulier dans les tranches d'âges supérieures. Cela s'explique vraisemblablement par le rôle de « gardienne du foyer » que tient traditionnellement la femme dans les familles kosovares. L'on constate du reste que les couples résidant en Suisse sont nombreux à avoir conservé – dans un premier temps du moins – cette répartition des rôles. Mais la situation a évolué, en ce sens que l'on trouve aujourd'hui un nombre

croissant de couples à deux actifs, en particulier chez les jeunes de la deuxième génération. Les femmes interrompent généralement leur activité après une naissance pour se consacrer à leur foyer (du moins temporairement). Dans le cas des jeunes femmes arrivées en Suisse par mariage, se pose en outre le problème de la non-reconnaissance des formations et celui de l'apprentissage de la langue locale. C'est pourquoi elles sont nombreuses à se tourner vers des activités non qualifiées (hôtellerie/restauration, nettoyage), qu'elles peuvent concilier avec leurs responsabilités familiales. Cette

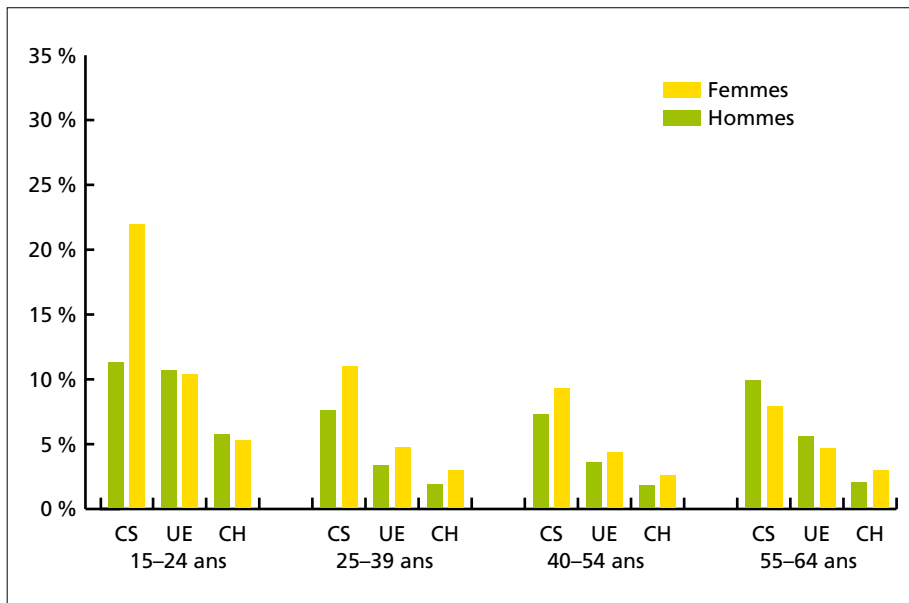


Illustration 22 : Taux de chômage de la population originaire du Kosovo, de Serbie et du Monténégro, selon l'âge, 2003–2007 (en %)

Source : OFS, ESPA 2003-2007 (données combinées).

Taux de chômage = inscrits au chômage/(actifs occupés + apprentis, +15-62/65 ans)
 CS = code pays ISO attribué à l'ancienne communauté étatique de Serbie-et-Monténégro
 UE = UE-15 et pays AELE
 Données non pondérées. Origine = nationalité à la naissance

vie en Suisse ne correspond pas nécessairement à ce qu'elles attendaient, d'où le risque de tensions au sein de la famille (cf. chapitre 2.3).

Les résidents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro connaissent – toutes tranches d'âge confondues – un taux de chômage comparable, nettement supérieur à celui des Suisses et des ressortissants communautaires. Celui-ci tient, en premier lieu, à leur plus faible niveau de qualifications, qui les expose davantage au risque de chômage. Chez les 15 à 24 ans,

s'y ajoutent les obstacles à l'accès au marché du travail.

Dans l'ensemble, les femmes sont nettement plus touchées par le chômage (11,6 %) que les hommes (8,1 %). Toutefois, si l'on considère le taux en fonction du niveau de formation, il apparaît que les femmes titulaires d'un diplôme tertiaire sont mieux intégrées professionnellement que leurs compatriotes masculins (cf. illustration 23).

En 2006, 7,4 % des résidents originaires du Kosovo, de Serbie et du Monténégro ont

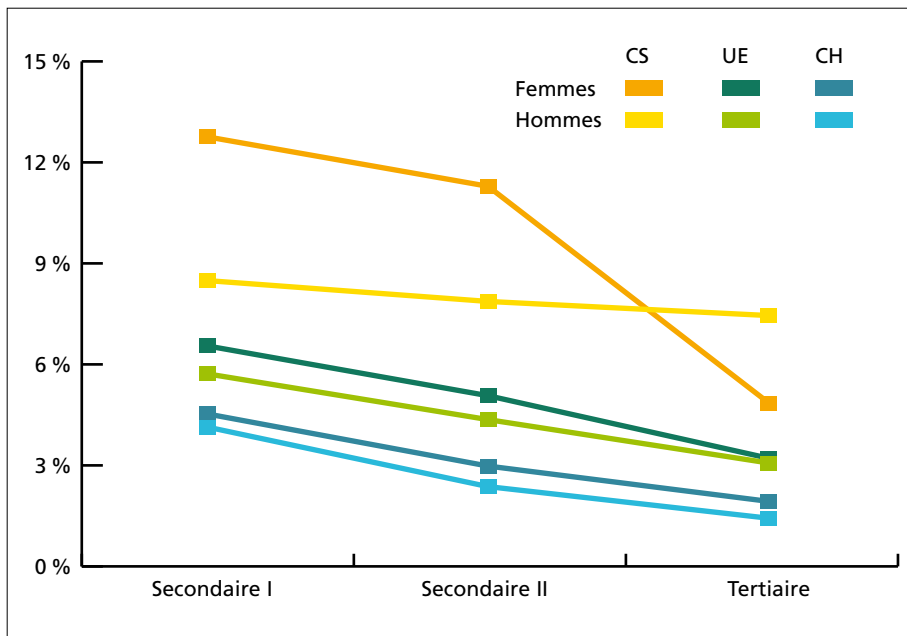


Illustration 23 : Taux de chômage selon le niveau de formation et l'origine 2003–2007 (en %)

Source : OFS, ESPA 2003-2007 (données combinées). Actifs occupés 15–62/65 ans. Données non pondérées

CS = code pays ISO attribué à l'ancienne communauté étatique de Serbie-et-Monténégro
 UE = UE-15 et pays AELE

bénéficié de l'aide sociale, contre 2,3 % des Suisses (OFS 2009). Ce recours plus important à l'aide sociale tient, d'une part, aux difficultés des chômeurs non qualifiés à réinsérer le marché du travail et, d'autre part, au faible revenu moyen de cette population (cf. illustration 21).

Enfin, la pénibilité du travail se faisant ressentir avec l'âge, les travailleurs immigrés du Kosovo présentent fréquemment des pathologies d'usure physique, qui les mettent dans l'incapacité de poursuivre leur activité. Ils sont ainsi nombreux à sor-

tir prématurément du marché du travail (cf. chapitre 2.2.3).

Délinquance

Après s'être fortement accrue dans les années 1990, la population kosovare en Suisse est devenue un sujet de débat récurrent dans l'opinion. Nourri de clichés négatifs, le discours public traduit, entre autres, la méfiance de l'opinion à l'égard des requérants d'asile et l'association faite (ou présumée) entre albanophones, trafic de drogue et violence (cf. chapitre 2.1.4).

Remarque liminaire

Dans son rapport 2006 sur l'intégration, l'Office fédéral des migrations (ODM) observe que le taux de délinquance proportionnellement élevé des étrangers est corrélé à l'âge, au genre et à la situation socio-économique. L'écart observé entre Suisses et étrangers se réduit, en effet, si l'on tient compte de la structure d'âge des populations comparées et si les groupes de comparaison sont homogénéisés (selon le sexe, l'âge et le statut social). Le rapport souligne, en outre, que la fréquence des condamnations d'étrangers résulte aussi de la rencontre de différentes visions de la violence, du droit, de la sanction ainsi que de la plus grande propension de la population à porter plainte (ODM 2006, p. 94 s.).

Le taux de délinquance est le rapport du nombre de personnes condamnées à la population résidente de même nationalité. Tous les délits du code pénal sont ici pris en compte, exceptées les infractions à la loi sur les étrangers.* Pour éviter de biaiser les résultats par une composition démographique inégale, il n'a pas été tenu compte des plus de 40 ans, ni des femmes, eu égard à la surreprésentation des hommes et des jeunes dans la population étrangère globale (comme dans celle originaire des Etats de l'ex-Yougoslavie) par rapport à la population suisse. A noter toutefois que les chiffres ne sont pas corrigés des délits commis par des non-résidents (notamment des touristes), étant précisé que 20 % des étrangers condamnés ne sont pas domiciliés en Suisse (cf. Groupe de travail Criminalité des étrangers [AGAK] 2001).

*LSEE (loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers) substituée le 1.1.2008 par la LETR (loi fédérale sur les étrangers).

De fait, les trafiquants originaires d'Albanie et du Kosovo – dont beaucoup de mineurs – ont été particulièrement actifs, pendant les années 1990, sur le marché de la drogue en Suisse.

Statistiquement, le taux de délinquance des hommes de 18 à 40 ans originaires des Etats de l'ex-Yougoslavie¹⁷ était légèrement supérieur, entre 2000 et 2006, à celui de la moyenne des hommes de nationalité étrangère (cf. encadré). Dans l'ensemble,

ce taux est deux fois plus élevé chez les hommes de nationalité étrangère que chez leurs pairs suisses (cf. *illustration 24*).

Le débat sur la délinquance étrangère se concentre souvent sur les délinquants mineurs. De fait, l'Office fédéral de la statistique (OFS) observe une forte hausse de la délinquance juvénile chez les étrangers par rapport à 1980, alors qu'elle est restée relativement stable chez les Suisses (OFS 2007b : 14 s.). A l'analyse, la surreprésentation des jeunes étrangers dans le nombre de condamnations ne permet toutefois pas nécessairement de conclure

¹⁷ Le groupe étudié comprend l'ensemble de la population originaire des Etats de l'ex-Yougoslavie, étant rappelé que les Kosovars ne faisaient pas l'objet d'une catégorie distincte dans les statistiques de la délinquance avant début 2008.

à une plus forte délinquance des jeunes étrangers (Nagy 2008). D'une part, les auteurs présumés d'infractions sont plus fréquemment et plus rapidement dénoncés s'ils sont étrangers; et d'autre part, l'écart entre autochtones et allochtones se resserre lorsque les infractions à la LSEE ne sont pas comptabilisées.

L'on constate néanmoins des divergences dans le type de délits commis, avec une plus grande fréquence des délits de violence chez les mineurs étrangers (Eisner et al. 2006; Steiner et al. 2005 : 39). Ce constat se vérifie pour les jeunes Kosovars. Selon les experts interrogés, les faits reprochés sont souvent l'implication dans des bagarres ou des actes d'intimidation dans les cours de récréation ou pendant les loisirs. Les autres types de délits (tels que les dommages à la propriété) sont l'exception.

Pour les experts, ces comportements révèlent la difficulté qu'ont les jeunes issus de l'immigration en général, et les jeunes Kosovars en particulier, à composer avec des situations qui les dépassent. La transition entre scolarité et vie active – source de frustrations pour bon nombre – en est un exemple (cf. chapitre 2.2.1). Celle-ci engendre fréquemment un sentiment d'exclusion, exacerbé par les conflits intergénérationnels sur le projet de vie et les perspectives professionnelles, ou encore la discrimination vécue, notamment dans la recherche d'un apprentissage. S'y ajoute un contexte socio-économique souvent précaire, qui se manifeste dans les aspects les plus divers de la vie : conditions de logement insatisfaisantes, faible niveau de

formation parentale, manque de soutien à la formation, etc. Enfin, des facteurs spécifiques à la migration, tels que la recherche identitaire en situation multiculturelle, mais aussi la discrimination et la stigmatisation vécues, peuvent se répercuter négativement sur le développement et sur l'assertivité des jeunes.

Paroles d'expert

« Le problème que rencontrent certains jeunes est dû à l'absence de politique d'intégration, ou plus précisément, d'une politique axée sur les jeunes. Les objectifs d'intégration ne peuvent pas se définir à l'identique pour les immigrés de la première et de la deuxième génération. Ces jeunes maîtrisent en général la langue et s'identifient à leur environnement. Mais ils ont souvent l'impression de ne pas être les bienvenus ici. La discrimination et l'humiliation qu'ils ressentent les révoltent. Il est tout naturel, à cet âge, de se rebeller contre ses parents, contre la société. Mais le sentiment de n'être pas le bienvenu peut conduire à des réactions de frustration (très vilaines parfois). N'oublions pas, toutefois, que ces difficultés n'empêchent pas un nombre croissant de jeunes issus de l'immigration de réussir leurs études ou de faire carrière. »
Secrétaire de syndicat

Enfin, les médias parlent rarement des jeunes Kosovars socialement engagés, qui participent au façonnement de leur environnement socioculturel. Pourtant, les « médiateurs » kosovars, qui interviennent dans la gestion de conflits en milieu scolaire, mériteraient d'être mieux connus, tout comme ceux qui s'engagent dans les

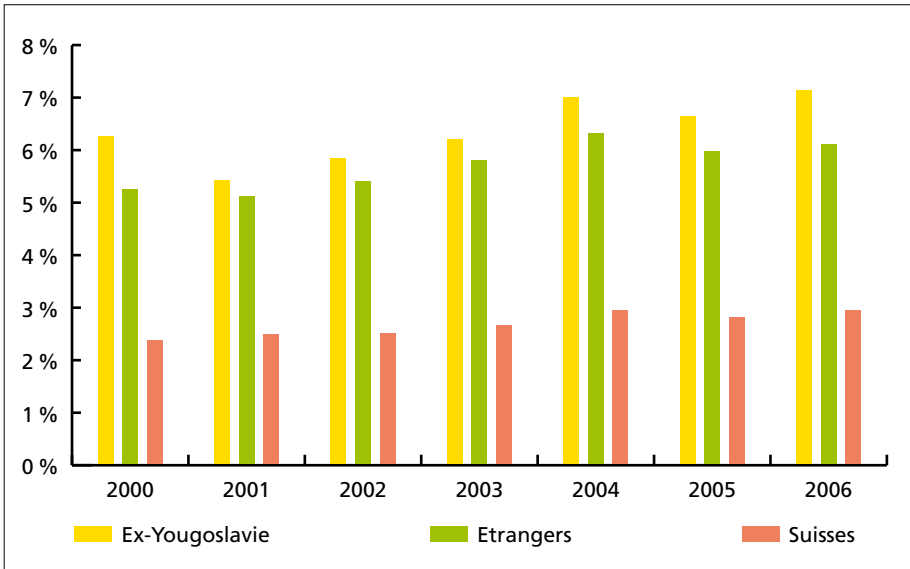


Illustration 24 : Taux de délinquance de la population originaire des Etats de l'ex-Yougoslavie, comparé à ceux des populations suisse et étrangère (hommes dans la tranche d'âge des 18 à 40 ans) (en %)

Source : Office fédéral de la statistique : Statistiqu des condamnations pénales, Statistiques de la population résidante

centres de rencontre pour jeunes, dans la production d'émissions radiophoniques ou dans des groupes de musique hip-hop.

Crime organisé

Le crime organisé est, avec la corruption, l'un des problèmes majeurs du Kosovo. On estime qu'il génère des revenus de l'ordre de 550 millions d'euros par an (Institut für Europäische Politik 2007 : 53), notamment par le trafic d'héroïne en Europe de l'Ouest, la traite d'êtres humains (en particulier de femmes et de jeunes filles du sud-est de l'Europe), la contrebande régionale de cigarettes ou d'essence, ou encore le trafic d'armes et de véhicules volés, respectivement importés illégalement (Dzihic et Kramer 2008 : 13 ; Farcy 2007).

L'Europe de l'Ouest est directement concernée par le trafic d'héroïne, qui est contrôlé en bonne partie dans les Balkans, entre autres par des réseaux kosovars. Et pour cause, l'une des trois grandes routes de la contrebande, qui relie l'Afghanistan (pays producteur) à l'Europe de l'Ouest (pays consommateurs), passe par le Kosovo. Les réseaux criminels organisés qui sont présents dans la région se sont surtout développés pendant et immédiatement après le conflit du Kosovo, alors dépourvu de toute forme de contrôle étatique. Les filières kosovares jouent aujourd'hui un rôle clé dans l'organisation et le contrôle des routes de la contrebande, tout comme dans les réseaux de distribution en Europe de l'Ouest (Dzihic et Kramer 2008 : 13 ; Office des

Nations unies contre la drogue et le crime [ONUDC] 2008 : 61).

A la fin des années 1990, la Suisse était l'un des pays les plus touchés par le trafic d'héroïne. Or entre 70 et 90 % de l'héroïne introduite en Suisse transitait par ces réseaux (notamment par le Kosovo, la Macédoine et l'Albanie). Il semblerait toutefois que la route du sud-est de l'Europe ait perdu en importance ces dernières années dans l'approvisionnement du marché ouest-européen en héroïne (Office des Nations unies contre la drogue et le crime [ONUDC] 2008 : 65, 68).

Le problème majeur qui se pose dans le cas du Kosovo est celui des rapports qui existent entre crime organisé et politique, en ce qu'ils empêchent le développement économique et politique du pays (Dzihic, Kramer 2008 : 13). Des voix se font aussi entendre pour critiquer le manque de détermination de la communauté internationale à lutter contre les interférences entre politique et crime transnational au Kosovo (Dzihic et Kramer 2008 : 13 ; Institut für Europäische Politik 2007 : IX).

2.2.3 Santé

En bref

- La population kosovare établie en Suisse est plus jeune que la population helvétique et se compose principalement de personnes en bonne santé. Une frange de ce groupe de population – en particulier les travailleurs migrants de la première génération et les réfugiés de guerre – a été exposée à de fortes contraintes sur la santé, comparativement parlant, ce qui se traduit aujourd’hui par des problèmes de santé spécifiques et un nombre de cas d’invalidité proportionnellement spécifiques et un nombre de cas d’invalidité proportionnellement élevé.
- Du fait de leur passé migratoire et de leur parcours professionnel spécifiques, un certain nombre d’immigrés kosovars de la première génération présentent des troubles physiques et, pour une partie, également psychiques – ces derniers touchant plus particulièrement les femmes. Ces troubles ont été favorisés par les expériences vécues dans le pays d’origine (guerre, répression, exil), ou par les conditions de vie en Suisse.
- Certains enfants et adolescents souffrent également de traumatismes de guerre ou d’expériences traumatisantes liées à la migration.
- Certains comportements – en partie liés à la situation socio-économique – comportent des risques pour la santé. Ainsi, les femmes kosovares présentent souvent une surcharge pondérale, tandis que les hommes kosovars des deux premières générations d’immigrés

fument beaucoup. Les jeunes Kosovars, quant à eux, ont une santé dentaire particulièrement mauvaise.

- Un manque de connaissances sur le système de santé suisse peut compliquer l’accès aux offres de traitement adéquates. Cela vaut surtout pour les immigrés de la première génération et plus particulièrement pour les affections psychiques. Les services d’interprétation interculturelle fournissent un travail précieux dans ce domaine et ont permis de réduire ce problème ces dernières années.
- Les immigrés kosovars font sensiblement moins appel aux mesures de prévention et de dépistage que la population suisse, ce qui peut être lié à la situation socio-économique ou au fait que les offres de prévention et de promotion de la santé ne s’adressent pas suffisamment à ce groupe cible.

Etat de santé et comportement en matière de santé

La population kosovare établie en Suisse est, en moyenne, plus jeune que la population helvétique et se compose principalement de personnes en bonne santé. Une frange de ce groupe de population – en particulier les travailleurs migrants de la première génération et les réfugiés de guerre – a été exposée à de fortes contraintes sur la santé, comparativement à la population suisse, ce qui se traduit aujourd'hui par un mauvais état de santé pour une proportion relativement élevée d'entre eux.

Les travailleurs migrants kosovars ont souvent grandi dans des conditions très modestes au Kosovo et ont commencé tôt à effectuer des travaux lourds (von Aarburg et Gretler 2008 : 34-30, 328). En Suisse, ils ont fréquemment été appelés à exécuter des travaux très pénibles sur le plan physique et autrement nuisibles à la santé. La prévention de la santé était reléguée au second plan, et dans les entreprises, elle n'a pas été thématifiée pendant longtemps. Avec l'âge, souvent bien des années avant la retraite, se présentent des symptômes d'usure physique (p. ex. des affections du dos, des articulations et des tissus chez les hommes). Beaucoup ont été victimes d'accidents du travail qui ont laissé des séquelles durables. Le risque d'accident est particulièrement élevé dans de nombreux métiers exercés par les Kosovars (Wyssmüller et Efonyi-Mäder 2007) (*cf. chapitre 2.2.2*), ce qui se traduit aujourd'hui par un nombre de cas d'invalidité relativement élevé. Ainsi, en 2007, la population en provenance des Etats de l'ex-Yougoslavie établie en Suisse

affichait le deuxième taux le plus élevé de nouvelles rentes AI (Buri 2008 ; cf. encadré en page p. 72).

Paroles d'expert

« Il existe de nombreux Kosovars qui travaillent malgré leurs handicaps. Ce n'est pas que les gens ne veulent pas travailler, bien au contraire. Mais ils sont souvent mal informés, voire pas informés du tout, des différentes possibilités de réinsertion, de reconversion, etc. Je suis convaincu que la plupart d'entre eux préféreraient une réinsertion organisée dans le monde du travail à une procédure AI pénible et en partie humiliante. »

Secrétaire syndical

Du fait de leur passé migratoire spécifique, de nombreux Kosovars de la première génération sont aussi atteints dans leur santé psychique à un âge avancé, ce qui peut s'expliquer par les expériences vécues dans le pays d'origine (p. ex. guerre, exil, discrimination), mais aussi par les conditions de vie en Suisse (p. ex. conditions de logement, économie excessive, longue séparation de la famille, soucis quant au sort de proches durant la guerre, droit de séjour incertain en Suisse). Nombre des travailleurs migrants pour lesquels la santé physique était déterminante ont été angoissés par l'apparition précoce de signes d'usure physique. Or les multiples contraintes physiques et psychiques entraînent souvent des douleurs chroniques et, parfois, des dépressions ou des comportements de dépendance (von Aarburg et Gretler 2008 : 322-323).

Paroles d'experts

« En Suisse, les personnes qui travaillent dans un secteur précis (p. ex. le bâtiment) et/ou qui appartiennent à une certaine couche sociale présentent un état de santé comparable. Celui qui effectue des travaux physiques lourds présente une plus grande usure et est exposé à un risque d'accident au travail plus élevé. Peu importe qu'on soit Portugais, Albanais, Allemand ou Suisse. Si l'on aborde cette thématique sous un angle culturel, il se pose le problème de l'exclusion des paramètres objectifs. De nombreuses personnes venant des Etats de l'ex-Yougoslavie souffrent davantage de lésions (usure des tissus, problèmes articulaires) suite aux travaux pénibles effectués. Viennent s'y ajouter des traumatismes psychiques (tardifs) liés au vécu de la guerre et de violences. Par conséquent, la probabilité d'une invalidité est plus élevée. »

Secrétaire syndical

« Pour les travailleurs migrants, la psyché était un luxe. Ce qui comptait, c'était le fonctionnement du corps pour travailler. Nombre d'entre eux ont relégué leurs besoins au second plan pour aider en premier lieu leur famille. »

Expert kosovar

« Ils ont utilisé leur corps sans accorder d'importance particulière aux risques que comportaient certaines activités pour la santé. Aujourd'hui, on montre aux personnes qui effectuent des travaux lourds comment travailler pour prévenir les effets

secondaires sur le corps. Ce n'était pas le cas par le passé. »

Expert kosovar

Les femmes originaires du Kosovo souffrent elles aussi relativement souvent de troubles psychiques et psychosomatiques, qui peuvent s'expliquer par des traumatismes liés aux causes de la migration. Nombre d'entre elles ont été contraintes de quitter leur région d'origine, les unes fuyant la guerre, les persécutions et les discriminations, tandis que d'autres ont été amenées à partir dans le cadre d'un regroupement familial. Dans certains cas, il subsiste des traumatismes (de guerre) qui ne refont surface qu'après l'arrivée en Suisse. Pour des motifs économiques, bien des femmes ont dû, dans un premier temps, confier certains de leurs enfants à des proches au Kosovo, une situation très pesante pour elles (von Aarburg et Gretler 2008 : 293 ss). Pour nombre de femmes, l'arrivée en Suisse était synonyme de nouvelles contraintes (p. ex. manque de connaissances de la langue locale, structure familiale différente) qu'elles ne parvenaient souvent pas à surmonter, faute des ressources nécessaires (cf. *chapitres 2.2.1 et 2.3*). Enfin, un certain nombre de femmes kosovares de la vieille génération souffrent de troubles physiques qui résultent de travaux pénibles effectués par le passé (cf. *chapitre 2.2.2*).

Risque d'invalidité accru chez les travailleurs immigrés

La fréquence relativement élevée des cas d'invalidité parmi la population résidente originaire des pays de l'ex-Yougoslavie est aussi due à la sous-catégorisation sociale induite par la migration de la main-d'œuvre. Une forte majorité de cette population – tout comme les immigrés en provenance de Turquie et du Portugal – appartient au dernier groupe des travailleurs immigrés traditionnels : dans la société d'accueil, ils se trouvent tout en bas de l'échelle sociale et, en ce qui concerne la santé, sont appelés à exécuter des travaux particulièrement pénibles. Après les travailleurs immigrés italiens et espagnols de la première heure, qui présentaient des problèmes de santé comparables à un âge de travail avancé – mais qui sont aujourd'hui à la retraite et, par conséquent, ne figurent plus dans les statistiques de l'assurance-invalidité – c'est maintenant au tour de ceux arrivés en Suisse dans les années 1980 de devoir mettre un terme prématuré à l'activité lucrative qu'ils exerçaient depuis des années, pour des raisons de santé. Vient s'y ajouter le fait qu'en dehors de leur travail habituel, qu'ils ne peuvent plus exercer suite à leurs problèmes de santé, les travailleurs non qualifiés ne trouvent guère d'autre emploi. Comparativement parlant, les ménages de ces anciens ouvriers sont souvent tributaires de l'assurance-invalidité ou de l'aide sociale jusqu'à l'atteinte de l'âge de la retraite (cf. chapitre 2.2.2).

A noter par ailleurs que certains types de comportement peuvent porter atteinte à la santé physique, à l'instar d'une mauvaise alimentation ou d'un manque d'exercice physique. La surcharge pondérale est largement répandue chez les femmes kosovares – comme, d'une manière générale, chez les femmes appartenant aux couches socio-économiques inférieures – tandis que les hommes fument beaucoup. Or il est communément admis qu'il s'agit là de facteurs de prédisposition aux maladies cardiovasculaires et pulmonaires.

Paroles d'expert

« D'une manière générale, les hommes souffrent plutôt de contraintes physiques, tandis que les femmes présentent plutôt des affections psychiques. De nombreuses femmes sont atteintes de troubles psycho-

somatiques. Elles ressentent des douleurs physiques en raison de contraintes psychiques mais n'établissent pas le lien entre le corps et la psyché. »

Expert kosovar

Si les problèmes et les risques évoqués touchent particulièrement les migrants d'un âge avancé, bien des personnes plus jeunes vivent dans des conditions socio-économiques défavorables et/ou sont atteintes dans leur santé par des traumatismes de guerre ou par un passé lourd en souffrance. Des enseignants rapportent des cas d'élèves kosovars souffrant de problèmes de communication intrafamiliaux, de mauvaises conditions de logement, de symptômes de fatigue excessive et d'un mauvais comportement en matière d'alimentation et de loisirs (alimentation irrégulière/non

diversifiée, peu de sport, consommation en partie plus fréquente d'alcool et de cannabis). Les spécialistes constatent par ailleurs chez les jeunes Kosovars une santé dentaire particulièrement mauvaise.

Il n'existe guère de données statistiques sur la santé de la population kosovare établie en Suisse. Les explications qui suivent se fondent pour l'essentiel sur un sondage mené en 2004 et sur les chiffres de l'assurance-invalidité.¹⁸ L'évaluation des données statistiques confirme dans l'ensemble le bilan dressé ici de l'état de santé des immigrants kosovars. La consultation du taux de nouvelles rentes AI en 2007 montre que les ressortissants des Etats de l'ex-Yougoslavie bénéficient le plus fréquemment d'une rente AI en raison d'affections psychiques ainsi que de maladies des os et des organes moteurs (Buri 2008). Dans le cadre du monitoring de la santé conduit en 2004, les personnes interrogées provenant des pays de l'ex-Yougoslavie (11 % ; requérants d'asile du Kosovo : 15 %) qualifiaient sensiblement plus souvent que les Suisses (2 %) leur état de santé de mauvais ou de très mauvais. Près de deux tiers des requérants d'asile du Kosovo sondés considéraient leur état de santé actuel comme bon ou très bon, contre 88 % pour la population suisse (cf. illustration 25). La constatation que les femmes jugent leur état de santé subjectif moins bon que les hommes est également valable pour les femmes kosovares.

¹⁸ Un sondage a été réalisé en 2004 auprès de différents groupes de migrants en Suisse, dont des immigrants de l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie et un petit groupe de requérants d'asile du Kosovo (OFSP 2007, Gabadinho et al. 2007; Rommel et al. 2006). Dans les statistiques de l'assurance-invalidité, il n'existe que la catégorie « Ex-Yougoslavie ».

Ce sont avant tout les requérants d'asile qui présentent une mauvaise santé psychique. Le nombre de ceux qui suivent un traitement pour des problèmes psychiques est comparativement élevé (femmes : 21 % ; hommes : 17 %). Une étude médicale portant sur la santé psychique des réfugiés kosovars menée deux ans après la fin de la guerre au Kosovo a révélé qu'un quart des participants à l'étude souffraient alors de troubles de stress posttraumatique (Eytan et al. 2004). Il s'agit d'une affection fréquemment observée chez les réfugiés témoins ou victimes de violences.

Interaction avec le système de santé

Divers facteurs peuvent compliquer l'interaction entre les personnes issues de la migration et le système de santé. D'une part, le degré d'ouverture des établissements de santé (offre diversifiée, compétences interculturelles du personnel) et, dans certains cas, des restrictions résultant du statut de séjour peuvent jouer un rôle. D'autre part, des obstacles peuvent survenir du fait d'une compréhension différente de la santé et de la maladie, d'une pudeur spécifique et des habitudes individuelles, mais aussi du fait d'un manque de connaissances de la langue locale et d'une faible confiance envers les institutions officielles de la part des migrants (Efonayi-Mäder et Wyssmüller 2008).

Parmi les motifs qui limitent l'accès des migrants kosovars de la première génération à des offres de soins adéquates, les spécialistes citent le manque de connaissance des solutions à disposition et du fonction-

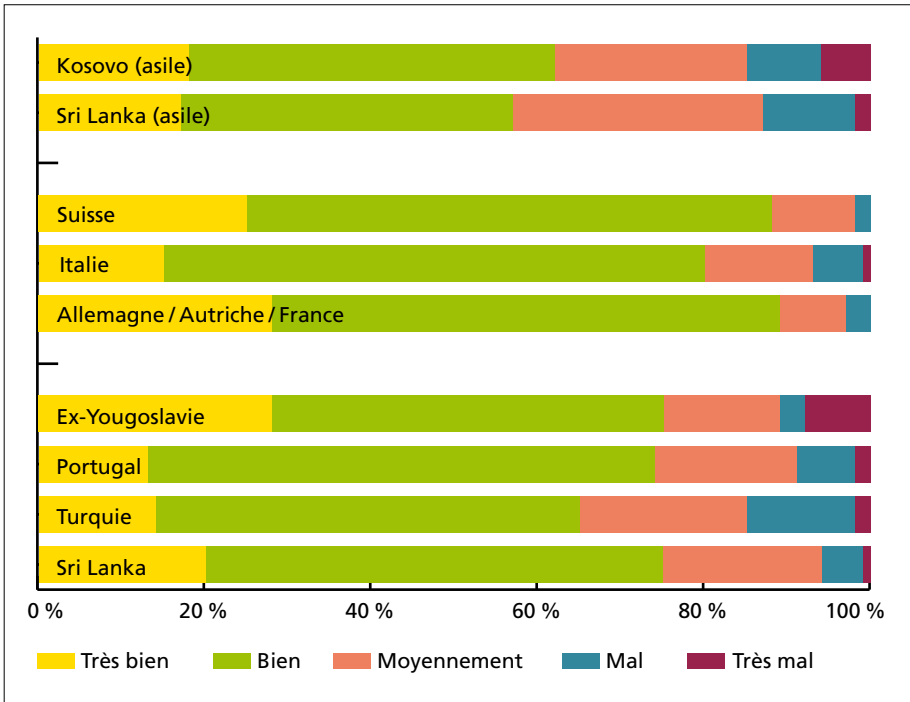


Illustration 25 : Etat de santé autodéclaré selon l'origine (en %)

Source : Monitoring de la santé des migrants (GMM) 2004 (Rommel et al. 2006)

Evaluation des réponses à la question : « Comment allez-vous en ce moment ? » Données pondérées (exclusion faite des requérants d'asile du Kosovo et du Sri Lanka)

nement du système de santé suisse, ce qui explique aussi pourquoi ils recourent à d'autres offres que celles prévues pour une situation donnée. En règle générale, les migrants de la deuxième génération connaîtraient déjà bien mieux le fonctionnement du système de santé helvétique que leurs parents.

Ce sont surtout les migrants de la première génération qui peinent à accéder à une offre médicale appropriée en raison de problèmes de compréhension linguistique. Les obstacles à la communication ne doivent

pas être sous-estimés, sachant que la procédure médicale repose en première ligne sur l'interaction verbale entre le patient et le spécialiste (anamnèse, diagnostic, thérapie). Ces obstacles peuvent conduire à des erreurs de diagnostic ou au recours à des formes de thérapie non optimales (p. ex. thérapie médicamenteuse plutôt qu'axée sur le dialogue). Selon les spécialistes, chez les patients kosovars, les maladies psychiques en particulier sont en partie mal diagnostiquées ou traitées de préférence par des médicaments en raison des difficultés de communication. Un sondage mené

Système de santé au Kosovo

Dès la fin des années 1980, le système de santé au Kosovo a été fortement limité par des interventions étatiques. L'éviction de la plupart des Albanais des services de soins étatiques a conduit à une très grande sous-desserte médicale. Le système de soins parallèle alors mis en place par les Albanais du Kosovo est resté insuffisant en raison du manque de moyens financiers.

auprès de requérants d'asile kosovars en 2004 a aussi révélé une consommation de médicaments étonnamment élevée : un requérant sur huit prenait quotidiennement des calmants, un sur dix des somnifères et un sur cinq des analgésiques.

Il y a tout lieu de penser que nombre de Kosovars ne parlent guère de leur état psychique même dans leur propre langue. Il est scientifiquement prouvé que le contexte socio-économique marque en règle générale fortement la compréhension et le comportement en matière de santé. Les personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés n'établissent souvent pas le lien entre les symptômes physiques et l'origine psychique, et tendent à ne pas considérer les problèmes psychiques comme une maladie. Ainsi, nombre de Kosovars ne se laissent guère traiter en cas de maladie psychique – même grave – (ou alors tardivement, si ce n'est trop tardivement), alors qu'ils sollicitent plutôt rapidement une aide médicale en cas de problèmes physiques.

Paroles d'expert

« Les Kosovars comprennent souvent ce qu'est l'invalidité physique. Pour les problèmes psychiques, il leur manque toutefois la compréhension, la connaissance, si bien qu'ils n'y ont guère prêté attention. Ils conçoivent la maladie comme un phénomène purement physique. Même dans leur langue maternelle, il leur manque en partie le vocabulaire nécessaire pour parler des problèmes psychiques. Ils s'expriment de manière très générale et disent : « J'ai des soucis. » Pourtant, beaucoup dans cette catégorie sont épuisés tant physiquement que psychiquement par des années de travaux pénibles : ils ont « l'âme brisée ». »

Expert kosovar

Ce sont principalement les Kosovars de la première génération qui peinent, aujourd'hui encore, à faire appel à des soins médicaux, a fortiori en cas de maladie psychique. Selon les spécialistes, cette situation peut être améliorée par un recours accru à des services professionnels d'interprétation communautaire. La plupart des médecins y ont toutefois renoncé jusqu'à présent, souvent pour des raisons de coûts. Les données disponibles montrent une plus grande fréquence des consultations médicales, en particulier chez les femmes et les hommes d'un certain âge, tandis que les services d'aide et de soins à domicile ne sont guère utilisés. Pour ces prestations, les personnes concernées font en général appel à des membres de la famille.

Les immigrés kosovars recourent aussi sensiblement moins aux mesures de prévention et de dépistage (p. ex. dépistage du

cancer) que la population suisse, ce qui est vraisemblablement dû au fait que la prévention de la santé ne constitue pas un besoin fondamental pour nombre de migrants aux conditions socio-économiques défavorisées, et ce qui explique aussi pourquoi ce groupe de population est en partie mal ciblé par le dispositif préventif.

La communication entre les Kosovars et les organes de l'assurance-invalidité pose souvent problème ; il manque ainsi une information sur la procédure AI qui répond aux besoins spécifiques du groupe cible et qui permettrait d'éviter les malentendus et les faux espoirs.

Pour en savoir plus

Dzihic, Vedran et Helmut **Kramer** (2008). Der Kosovo nach der Unabhängigkeit. Hehre Ziele, enttäuschte Hoffnungen und die Rolle der internationalen Gemeinschaft. <http://library.fes.de>

Eisner, Manuel, Denis **Ribeaud** et Tuba **Topçoglu** (2008). Indicateurs sur la situation économique, sociale et culturelle des minorités d'immigrés de la ville de Zurich. Zurich, Service de promotion de l'intégration de la ville de Zurich.

Fibbi, Rosita, **Bülent** Kaya et Etienne **Piguet** (2003a). Le passeport ou le diplôme ? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration. Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Imdorf, Christian (2005). Schulqualifikation und Berufsfindung : wie Geschlecht und nationale Herkunft den Übergang in die Berufsbildung strukturieren. Wiesbaden : Editions VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Meier, Christof et Michael **Bischof** (2008). Document de travail sur les connaissances de la langue allemande de la population zurichoise. Une estimation sur la base des données prélevées. Zurich.

ODM (2006b). Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse : identification des faits, des causes, des groupes à risque, des mesures existantes ainsi que des mesures à prendre en matière de politique

d'intégration. Berne-Wabern : Office fédéral des migrations.

OFSP (2007). Qu'est-ce qu'on sait de l'état de santé des populations migrantes ? Les principaux résultats du monitoring de l'état de santé de la population migrante en Suisse. Berne : Office fédéral de la santé publique.

Schader, Basil (2006). Albanischsprachige Kinder und Jugendliche in der Schweiz : Hintergründe, schul- und sprachbezogene Untersuchungen. Zurich : Editions Pestalozzianum.

Steiner, Olivier, Hector **Schmassmann** et Ueli **Mäder** (2005). Lebensweltliche Gewalterfahrungen Jugendlicher : eine empirische Studie über delinquente Jugendliche. Berne.

Von Aarburg, Hans-Peter et Sarah Barbara **Gretler** (2008). Kosova-Schweiz : die albanische Arbeits- und Asylmigration zwischen Kosovo und der Schweiz (1964–2000). Münster : LIT-Verlag.

2.3 Formes d'organisation culturelles, sociales et politiques

En bref

- La population et les migrants kosovars sont majoritairement musulmans. Pour nombre d'entre eux, toutefois, la question nationale prime la foi. Globalement, leur rapport à la religion est plutôt pragmatique. Les plus attachés à la pratique du culte sont généralement les membres de l'ancienne génération.
- Le droit coutumier albanais, le Kanun, n'a qu'une influence marginale sur le quotidien du peuple kosovar à l'heure actuelle et des migrants d'origine kosovare.
- Longtemps dominant, le modèle traditionnel de type patriarcal de la grande famille est en perte de vitesse depuis le siècle dernier, sous l'effet de processus de modernisation sociale et économique.
- Tant au Kosovo que parmi les immigrants kosovars en Suisse, la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes est en pleine mutation, les principaux vecteurs de ce changement étant l'exercice par les femmes d'une activité lucrative et la confrontation avec la société suisse.
- La plupart des migrants kosovars choisissent leur partenaire au sein de leur propre groupe ethnique. Souvent, ils retournent au Kosovo à cette fin.
- Les secondos sont confrontés à la difficulté de concilier leur culture d'origine et celle de leur pays d'accueil. Cette

dualité culturelle conduit aussi à des conflits avec les parents.

- Très active, fortement politisée et empreinte d'un caractère national et folklorique, la vie associative a connu des transformations depuis la fin de la guerre du Kosovo en 1999, dont attestent notamment une baisse massive du nombre d'associations et une dépolitisation. En plus de leur vocation première, qui est de préserver les traditions kosovares, certaines associations se consacrent de plus en plus aux questions touchant à l'intégration en Suisse.

2.3.1 Importance de la confession et de la pratique religieuse

Le Kosovo se caractérise depuis longtemps par une coexistence largement pacifique de l'islam, du catholicisme et de l'Eglise orthodoxe-serbe. Près de 90 % des quelque 2,15 millions d'habitants du Kosovo sont musulmans, 3 %, soit 60 000 personnes environ, étant de confession catholique. L'Eglise orthodoxe-serbe est généralement rattachée à l'ethnie serbe et serait ainsi la religion de 5 % environ de la population (ICG 2001) (cf. chapitre 1).

L'Eglise orthodoxe-serbe a encouragé la propagande nationaliste serbe visant à discréditer la population albanaise et à la présenter comme une menace pour les Serbes et leur héritage religieux au Kosovo. A compter du milieu des années 1990, une partie de la hiérarchie de l'Eglise orthodoxe commence à prendre ses distances par rapport au président Milosevic et à sa politique de violence. Bien que les religions épousent clairement les lignes ethniques et que le gouvernement à dominance serbe instrumentalise les confessions à des fins de propagande, la religion n'est pas un élément déterminant du conflit entre Serbes et Albanais (ICG 2001).

Au Kosovo, la religion jouait un rôle très secondaire, particulièrement au sein de la population albanaise. La foi a toujours été reléguée au second plan au profit de la question de l'identité nationale, qui était et reste liée à la langue albanaise. Aussi, la plupart des Albanais du Kosovo de confession musulmane pratiquent-ils leur culte avec pragmatisme. A titre d'exemple, ils

Notion de culture

Le terme culture désigne ici les pratiques et traditions – sociales, religieuses et normatives, entre autres – entretenues et transmises par les membres d'un groupe social. Les pratiques dont il est question sont flexibles et en évolution constante.

Définir l'identité d'un groupe de population en termes culturels n'est pas sans poser problème. En effet, une mise en relief trop prononcée de la composante culturelle favorise l'idée selon laquelle les immigrés, en tant que collectif, sont nécessairement « différents », avec pour conséquence que leurs qualités individuelles, indépendamment de leur origine, sont reléguées au second plan.

Dans le présent chapitre, il s'agit moins, dès lors, de dépendre la population kosovare en termes culturels que de s'intéresser de plus près aux aspects culturels (pratiques et traditions) et aux processus de transformation qui caractérisent d'une manière ou d'une autre la vie de la communauté kosovare au sein de la société suisse.

sont peu nombreux à se rendre régulièrement à la mosquée pour prier, et le port du voile n'est guère répandu, si ce n'est parmi les femmes d'un certain âge (ICG 2001).

La priorité de la question nationale et la tendance au pragmatisme en matière religieuse valent également pour les Kosovars vivant en Suisse. Les plus attachés à

la pratique du culte sont généralement les membres de l'ancienne génération.

Nombre des associations albanaises qui étaient actives dans les années 1990, en particulier, n'étaient pas à vocation religieuse, mais plutôt politique et folklorique (cf. chapitre 2.3.5). En Suisse, l'on relève toutefois la formation de nombreuses organisations religieuses destinées aux albanophones. A l'heure actuelle, l'on dénombre des dizaines de communautés albanaises de confession islamique plus ou moins grandes, dont certaines sont intégrées dans des organisations faïtières islamiques cantonales (telles que la Vereinigung der Islamischen Organisationen à Zurich et l'Islamische Gemeinde à Lucerne). Les Kosovars de confession catholique se réunissent dans des missions albanaises catholiques (Aarau, Berne, Littau, Sirmach, Zurich), qui jouissent visiblement d'une grande popularité, en particulier chez les jeunes. Quant à l'Eglise orthodoxe serbe, elle dispose, entre autres, d'une grande paroisse à Zurich.¹⁹ La première église orthodoxe serbe de Suisse a été mise en service à Belp (canton de Berne) en 2009.

Lors de nos entretiens, les membres de la population kosovare ont exprimé leur satisfaction quant à la possibilité de pratiquer leur foi librement et sans discrimination en Suisse.

2.3.2 La structure familiale et sociale albanaise et le rôle du Kanun

Pendant longtemps, et en particulier dans les zones rurales, la structure sociale était fortement influencée par le modèle des grandes familles – prédominant dans les Balkans – qui pouvaient compter jusqu'à 100 membres. Les attributions des hommes et des femmes étaient très distinctes : tandis que les femmes étaient responsables des enfants et de l'entretien de la maison, les hommes vquaient aux occupations extérieures. Du fait de cette répartition claire des rôles, les conjoints n'avaient guère besoin de s'entretenir du quotidien ou de s'entraider. La constitution de ces grandes familles remonte à une époque où la région se caractérisait par de faibles structures étatiques et économiques et où l'économie de subsistance était quasiment la seule forme économique. Indépendamment de sa fonction économique, ce modèle familial jouait également un rôle social majeur, p. ex. pour la prise en charge des membres âgés ou malades ou encore la garde des enfants (Kaser 1995 ; ODR 2000).

La structure familiale albanaise repose traditionnellement sur quatre piliers. Le premier, la filiation patrilinéaire, implique que l'individu appartient au groupe parental consanguin de son père et que les droits se transmettent uniquement par ce dernier. Le deuxième, l'exogamie, désigne l'obligation de se marier à l'extérieur du groupe familial ou du clan. Le principe de résidence patrilocale, qui forme le troi-

¹⁹ Voir aussi www.sokg.ch



sième pilier, impose à la mariée de quitter son foyer d'origine pour rejoindre celui de son mari. Quant au dernier, il s'agit du droit des successions, qui réserve le droit d'héritage aux hommes. Ces structures familiales consacrent la domination de l'homme et la subordination de la femme dans la famille albanaise traditionnelle (Hartmann Kunkel 1996 ; Backer 2003).

Le Kanun est un droit coutumier qui régit tous les aspects de la vie – hiérarchie familiale, succession, litiges – de même que le respect des rituels et des traditions – célébration des fêtes et des mariages et enterrements.²⁰ Au sein de la population d'origine albanaise, les règles de ce code moral essentiellement transmis à l'oral primaient

les législations étatiques. Le principe clé de l'hospitalité est resté profondément ancré dans les traditions jusqu'à nos jours. La vendetta ou vengeance d'un meurtre, qui implique qu'un homme de la famille de la victime inflige un sort comparable à un membre masculin de la famille du meurtrier, est certainement le principe de droit coutumier le plus connu en dehors de la région albanophone (Gjëçovi 2001 ; Ibrahim, Gretler 1991 ; Kadare 2007).

Les processus de modernisation sociale et économique et les nouvelles structures étatiques introduites dans l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie (1945-1991), dont les programmes sociaux et économiques ont petit à petit pris le relais des fonctions assumées par les grandes familles, ont eu pour effet d'entraîner le déclin de ce modèle familial et de la répar-

²⁰ Le Kanun, dont il existe aujourd'hui une version écrite, a été consigné par écrit en 1913 par Shtjefën Gjëçovi, père franciscain albanaise, et publié en tant que « Kanun de Lek Dukagjini » (Gjëçovi 2001).

tion des rôles qui y était associée, sans toutefois les faire disparaître.

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, c'est au tour du Kanun de perdre de son influence, sous l'effet, entre autres, de la mise en place d'un système judiciaire solide, de l'entrée en vigueur de nouvelles lois sur la famille et les successions, de l'égalité des sexes prônée par le gouvernement socialiste yougoslave ainsi que du récent renforcement du libéralisme au sein de la société. Par ailleurs, un net recul de la vendetta a été constaté au cours des dernières décennies. A l'heure actuelle, seul un petit nombre de meurtres sont encore commis à ce titre – le plus souvent dans des villages de montagne reculés dans l'ouest du Kosovo (Hartmann Kunkel 1996, Braunschweig, Krebs et Moser 1998; Kaser 1995; OSAR 2004).

Les experts ne sont pas tout à fait d'accord quant à l'influence actuelle du Kanun sur la vie familiale et l'organisation de la société. Dans un document publié en 2000 par les autorités fédérales, il était encore question du rôle « déterminant » de ce code moral et de conduite dans la société kosovare (ODR 2000 : 4). En 2004, une étude rédigée par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés concluait que la tradition avait certes perdu de son importance, mais qu'elle continuait de « jouer un rôle non négligeable dans le quotidien de nombre de personnes » (OSAR 2004). De l'avis de la majorité des personnes interrogées dans le cadre de cette publication, l'importance du Kanun est globalement surestimée à l'heure actuelle. Elles soulignent que ce

dernier ne joue plus qu'un rôle marginal tant au Kosovo qu'au sein de la population kosovare. D'autres sources, à l'inverse, font état d'une recrudescence de la vendetta ces dernières années, en particulier dans l'ouest du Kosovo. Cela étant, les personnes interrogées n'excluent pas que certaines familles au Kosovo et en Suisse restent très attachées au Kanun. Il peut être admis que son influence dépend du milieu social des personnes concernées et qu'elle est plus forte dans les régions rurales du Kosovo que dans la capitale, Pristina, p. ex., qui connaît des mutations sociales profondes (OSAR 2004 : 17). Au sein de la population kosovare, le Kanun revêt toujours une certaine importance parmi les membres de l'ancienne génération, majoritairement issue de milieux ruraux, ce qui n'est plus guère le cas pour les anciens réfugiés reconnus, généralement bien instruits et originaires d'un milieu citadin, ou pour les enfants de travailleurs immigrés, qui ont partiellement ou totalement grandi en Suisse et qui, souvent, ne savent même pas en quoi consiste le Kanun.

Au chapitre des traditions, les experts interrogés observent un phénomène intéressant, à savoir que les Kosovars vivant en Suisse tendent à être plus attachés aux traditions que leurs compatriotes restés au pays. Certains ont même l'impression qu'une partie de la population migrante kosovare n'a pas évolué avec le temps et est restée à l'écart des grands processus de modernisation en cours dans la société. Précisons toutefois que ce phénomène de « traditionalisation secondaire » (Schif-

fauer 1997) est caractéristique de la plupart des groupes de migrants.

Un rapport de recherche datant de 2006 suggère que la migration favorise les tendances conservatrices dans les régions rurales du Kosovo. Ainsi, tandis que les hommes qui avaient trouvé du travail dans des villes à proximité de leur domicile au Kosovo adoptaient une attitude libérale, les travailleurs immigrés, qui ne rendaient que rarement visite à leur famille, s'en tenaient à des valeurs teintées d'un « strict conservatisme moral », afin de s'assurer que leurs épouses et filles soient en sécurité en leur absence (ESI 2006 : 9 s.).

2.3.3 Organisation familiale

Au cours des siècles d'ingérence, la famille représentait pour les Kosovars l'unique « institution » fiable et fonctionnelle. Essentielle à la survie, la cohésion familiale permettait notamment de faire face aux difficultés sociales et économiques. Le concept de famille n'est pas le même au Kosovo et en Suisse. Traditionnellement, en Suisse, la famille comprend les parents, les enfants, tout au plus les grands-parents et les petits-enfants. Au Kosovo, en revanche, elle désigne un cercle bien plus large, incluant, p. ex., les petits-neveux ou encore les petits-cousins, ces derniers bénéficiant de la même loyauté et solidarité (Hartmann Kunkel, 1996).

En Suisse, le regroupement familial n'a connu un essor que dans les années 1990. Précédemment, la migration liée au travail était essentiellement l'affaire des hommes (*cf. chapitre 2.1.2*). Femmes et enfants restaient dans leur foyer conjugal ou paternel. Dans le sillage de leur déménagement en Suisse, nombre d'entre eux se sont retrouvés dans l'environnement inhabituel d'une famille réduite à famille nucléaire. « Le passage complètement inattendu et non anticipé d'un groupe autosuffisant à une petite famille tributaire d'un salaire a eu pour effet de battre en brèche la répartition traditionnelle des tâches » (von Aarburg et Gretler 2008 : 300). Ce changement a été radical, surtout pour les femmes, qui n'y étaient pas préparées. Elles se sont notamment retrouvées à s'acquitter seules de tâches précédemment assumées par l'ensemble des femmes de la famille, comme le ménage et la garde des enfants. Leur si-



tuation était d'autant plus précaire qu'elles vivaient dans un environnement qu'elles ne connaissaient pas et qu'elles ne maîtrisaient pas la langue du pays d'accueil. Dans un premier temps, nombre des femmes de la première génération n'ont pas exercé d'activité lucrative pour se consacrer à leurs enfants. Faute d'occasions de communication et de contacts avec leur nouvel environnement, elles ont souvent été confrontées à l'isolement, un sentiment aggravé par celui d'être dépassées par l'éducation des enfants (von Aarburg et Gretler 2008).

Sous l'effet, entre autres, d'un accroissement des besoins financiers liés à l'entretien de la famille en Suisse mais aussi des proches restés au Kosovo, la pression exercée sur les femmes pour travailler est allée grandissante (cf. chapitre 2.2.2). Cette évolution s'est également traduite par un

assouplissement du schéma traditionnel des rôles. Ainsi, les couples vivant en Suisse ont été progressivement confrontés aux contradictions entre les schémas que leur imposait la tradition et leur nouvelle réalité (von Aarburg et Gretler 2008 : 378). Aujourd'hui, les femmes sont donc de plus en plus soumises à des contraintes multiples entre lesquelles elles doivent jongler : exercice d'une activité lucrative à l'extérieur, tâches domestiques et éducation des enfants.

Une nouvelle forme de cohabitation se fait jour : la famille plurigénérationnelle. Dans les familles albanaises vivant en Suisse, il n'est pas rare que la mariée quitte le foyer de ses parents pour s'installer avec sa belle-famille. La jeune femme se voit ainsi soumise à un contrôle social plus strict, ce qui se traduit souvent par une répartition

traditionnelle des rôles entre les époux. D'un autre côté, elle peut trouver auprès de sa belle-famille une aide et un soutien pour la garde des enfants et les tâches domestiques. Quant aux beaux-parents, ils profitent non seulement d'une sécurité financière, mais aussi d'une prise en charge à domicile par leurs proches en cas de maladie.

D'une manière générale, la tendance est à un nouvel assouplissement du schéma traditionnel des rôles au sein de la deuxième génération, à laquelle font exception les mariages contractés avec des partenaires originaires du Kosovo. L'on constate en effet que les mariages entre des hommes établis en Suisse et des femmes vivant au Kosovo, en particulier, tendent à consolider la tradition.

Choix du partenaire, mariage et divorce

Le choix du partenaire et le mariage sont des moments décisifs de la vie des jeunes Kosovares. Traditionnellement, au moment du mariage, la femme passe de l'autorité paternelle à celle de son époux et de sa belle-famille. Contrairement au mariage civil formel, qui n'a guère d'importance, la cérémonie au cours de laquelle la mariée franchit le seuil de la maison de son époux est capitale. L'on se marie relativement jeune. En 2000, près de la moitié des Albanaises vivant en Suisse étaient déjà mariées à 20 ans (von Aarburg et Gretler 2008). Il y a deux raisons à cela : la première est liée à la volonté d'éviter les rapports sexuels avant le mariage, en particulier chez les femmes. La seconde parti-

cipe d'une démarche qui peut être perçue comme une volonté d'émancipation des jeunes femmes, qui cherchent à s'affranchir du strict contrôle de leurs parents (von Aarburg et Gretler 2008).

Les critères de choix du partenaire et la conception des rôles des hommes et des femmes sont en mutation dans la population kosovare de Suisse, même si l'on continue, dans la deuxième génération, de privilégier un partenaire du même groupe ethnique. Ce faisant, les jeunes migrants répondent souvent à un souhait, voire à une pression de leurs parents. Aujourd'hui encore, la plupart d'entre eux retournent au Kosovo pour trouver un partenaire. Pour la majorité des jeunes gens vivant au Kosovo, le mariage est la seule voie de migration légale. L'on notera à cet égard que les candidats vivant en Suisse sont prisés.

S'agissant de la recherche d'un partenaire, elle s'effectue à différentes occasions et par divers moyens. Souvent, les jeunes gens profitent d'un retour dans leur pays à la période estivale pour faire des rencontres et apprendre à se connaître. Les outils de communication modernes tels que le chat et la téléphonie Internet sont également très utilisés pour nouer des premiers contacts. Cette réalité ne doit pas faire oublier que les mariages arrangés sont fréquents, également parmi les membres de la jeune génération, qui n'y sont pas opposés dès lors qu'ils n'y sont pas forcés et peuvent s'engager sur une base volontaire. Le cas échéant, le rôle d'intermédiaire est généralement assuré par un membre de la famille ou une connaissance.

Paroles d'expert

« La présélection est effectuée par la famille, et la future mariée est intégrée au processus de sélection à un stade relativement tardif. Les principaux critères sont le statut, la réputation de la famille et l'apparence du partenaire. Au Kosovo, les candidats vivant en Suisse sont très prisés. Un intermédiaire (misit) se charge de soumettre plusieurs candidatures à la famille, qui en retient généralement deux ou trois. Les facteurs externes étant ainsi satisfaits, il ne reste plus qu'à s'assurer que les jeunes gens se plaisent. Généralement, les fiançailles et le mariage civil (formel) interviennent rapidement (au cours des vacances d'été au Kosovo), afin que le regroupement familial en Suisse puisse être organisé sans délai. Quant au mariage à proprement parler, il est célébré au Kosovo à une date ultérieure – le plus souvent un an après les fiançailles. Le futur époux met cette période à profit pour réunir les fonds nécessaires au financement de la noce. Lorsque l'homme est originaire du Kosovo, son départ en Suisse est organisé le plus rapidement possible, de sorte qu'il puisse travailler et gagner de l'argent pour financer le mariage. »

Experte kosovare

Dans les mariages arrangés, les difficultés naissent de l'absence de consentement des partenaires. Le cas échéant, il s'agit d'un mariage forcé. Dans son rapport sur la répression des mariages forcés et arrangés, le Conseil fédéral, se référant aux études

de la Fondation Surgir et au site www.zwangsheirat.ch, écrit : « Ils se rencontrent surtout dans des communautés à structure éminemment patriarcale et traditionaliste, de croyances diverses (...) ». ²¹ La liste des communautés citées comprend les Kosovars musulmans et catholiques.

Dans les mariages entre une personne installée en Suisse et une personne vivant au Kosovo, des difficultés sont susceptibles d'apparaître du fait de leur décalage en termes d'instruction et d'expérience, ainsi que de l'écart de pouvoir qui en est le corollaire. La dépendance de la personne fraîchement arrivée face à son conjoint peut être très importante. Dans le cas d'une union entre un homme qui vient de quitter le Kosovo et une Kosovare qui a grandi en Suisse, les divergences liées au système de valeurs et à la conception des rôles peuvent être très marquées. Comme dans d'autres unions biculturelles, tout dépend ensuite de la manière dont le nouvel arrivant s'intègre en Suisse et s'adapte à son nouveau milieu. Précisons aussi que le choix d'une partenaire du Kosovo, loin d'être anodin, participe précisément d'une volonté de préserver la répartition traditionnelle des rôles en Suisse.

Autant de raisons qui conduisent les personnes interrogées à évoquer une hausse tendancielle du nombre de divorces faisant suite à un mariage arrangé, en particulier. Dans ce dernier cas, le divorce peut avoir de graves conséquences pour les deux

²¹ Conseil fédéral. Répression des mariages forcés et des mariages arrangés. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 05.3477 du 9.9.2005 de la Commission des institutions politiques du Conseil national, p. 6 s.

époux. En effet, si le divorce intervient moins de cinq ans après l'arrivée en Suisse de l'un des conjoints, le risque qu'il perde son droit de séjour et soit contraint de retourner au Kosovo est élevé. Au Kosovo, la stigmatisation des femmes divorcées, en particulier, reste d'actualité, leurs chances de remariage étant faibles. Aussi les Kosovars vivant à l'étranger ont-ils tendance à chercher un conjoint au sein de leur communauté en Suisse ou dans les pays limitrophes, dont ils savent que le degré d'intégration est comparable au leur.

Les alliances binationales étaient particulièrement courantes dans les années 1990, ce qui coïncide avec l'arrivée massive en Suisse de jeunes hommes pour des raisons politiques et pour y trouver asile (cf. chapitre 2.1.2). Outre le fait qu'ils n'avaient pas d'obligations familiales dans leur pays d'origine, le mariage avec une Suissesse ou une migrante jouissant d'un statut de séjour sûr leur ouvrait la perspective d'un séjour durable en Suisse. A l'heure actuelle, si les unions binationales ne sont pas inexistantes dans la deuxième génération, les alliances avec une personne de la même ethnie sont majoritairement préférées. Le cas échéant, ces alliances sont plutôt le fait des hommes.

Paroles d'expert

« Tout porte à croire que les jeunes Kosovars sont plus difficiles que leurs homologues féminines et que les jeunes femmes ne posent aucun problème à leurs parents. Or ce n'est pas le cas. A l'heure actuelle, en effet, un nombre croissant de jeunes femmes font face à des difficultés au sein

de leurs familles en raison du choix de leur partenaire. La plupart des familles souhaitent que leurs filles épousent des hommes d'origine kosovare. A leurs yeux, une union avec un Africain est une catastrophe. »

Assistant social

Autrefois, les divorces étaient très rares; pour les membres de la première génération, la séparation était taboue. Les conséquences étaient particulièrement pénalisantes pour les femmes, qui étaient renvoyées chez leurs parents, tandis que les enfants issus de l'union restaient dans la famille du conjoint. Les chances de remariage des femmes divorcées étaient nulles.

Du fait de l'exercice plus fréquent d'une activité lucrative – tendance constatée tant en Suisse qu'au Kosovo – les femmes ont non seulement amélioré leur condition financière, mais sont aussi devenues plus confiantes quant à leur capacité de vivre seules. Si les personnes interrogées constatent à l'unanimité que le taux de divorces au sein de la communauté kosovare de Suisse est en hausse, elles présument qu'il reste inférieur à celui observé chez les couples suisses.

2.3.4 Secondos

La stricte répartition des rôles entre les sexes dans la société traditionnelle kosovare évoquée précédemment vaut aussi pour les relations entre les parents et les enfants. La famille rurale au Kosovo est marquée par des relations de hiérarchie et d'autorité claires, avant tout avec le père. L'épanouissement personnel n'a guère d'importance, l'enfant devant rapidement se mettre au service du collectif familial. Les jouets sont chose rare et les jeux dits pédagogiques largement inconnus. En revanche, l'enfant jouit d'une très grande liberté de mouvement, qui s'étend à la cour et aux champs, ainsi que de larges possibilités d'évoluer dans des réseaux sociaux intergénérationnels (Hartmann Kunkel 2006).

Dans les grandes familles de tradition rurale, le passage à une vie en petit comité familial en Suisse a représenté un grand changement pour les parents, mais aussi pour les enfants.

Les enfants et les adolescents au passé migratoire issus de différents groupes nationaux et ethniques sont confrontés à des défis similaires dans la vie quotidienne : ils doivent tous trouver le juste milieu entre les valeurs, les normes et les coutumes véhiculées par la famille et celles qui ont cours dans la société helvétique d'aujourd'hui. En comparaison des jeunes Suisses, ces enfants et ces adolescents doivent surmonter des épreuves de développement supplémentaires. Outre les phases universelles propres à l'adolescence, parmi lesquelles figure le processus de détachement des parents, ils doivent faire face à des défis spéci-

Notion « secondos »

En ce qui concerne les migrants kosovars, le terme de « deuxième génération » ou de « secondos » doit être légèrement adapté en ce sens que le regroupement familial s'est produit pour l'essentiel dans les années 1990 seulement. Dans la présente étude, lorsque nous parlons de la deuxième génération, nous comprenons aussi les enfants et les jeunes qui sont arrivés en Suisse dans leur tendre enfance ou qui y sont nés et dont la mère ne vivait en Suisse que depuis peu (Osmani 2009).

ifiques d'intégration interculturelle (Osmani 2009). A noter que la grande majorité d'entre eux relèvent ces défis multiples sans problème particulier.

Les parents kosovars chargent souvent leurs enfants d'une double tâche : d'un côté, ils attendent d'eux qu'ils s'intègrent aussi bien que possible à l'école et dans la société, et qu'ils saisissent leurs chances d'ascension sociale. De l'autre, ils perçoivent la société suisse comme menaçante et aliénante. En particulier les parents qui ont intériorisé le mode de vie traditionnel exigent alors de leurs enfants qu'ils ne trahissent pas leurs structures familiales et leur culture d'origine (Hartmann Kunkel 2006). Les enfants et les adolescents sont ainsi placés devant un dilemme : s'ils s'identifient trop fortement aux valeurs et aux coutumes traditionnelles de leurs parents, ils peuvent se trouver en conflit avec la société suisse. Et s'ils assimilent trop le mode de vie helvétique, ils s'exposent à des



tensions avec leurs parents. Cette situation génère souvent un conflit de loyauté qui peut avoir des répercussions négatives sur la réussite scolaire.

Les chevauchements de rôles au sein de la famille ne sont pas rares, et sont souvent dus au manque de connaissances linguistiques des parents. Les enfants et les adolescents jouent de ce fait les médiateurs entre le foyer familial et les institutions ; ils perçoivent alors la position sociale de leurs parents comme précaire et souhaitent s'en détacher. Il n'est pas rare qu'ils se sentent dépassés, un sentiment qui peut conduire à un comportement social perturbé, voire à la délinquance (Osmani 2009).

Il peut y avoir confrontation de conceptions autour des relations entre jeunes et

parents. Alors qu'en Suisse, l'éducation des enfants vise à un détachement des parents au passage à l'âge adulte et, partant, se concentre sur l'apprentissage de l'autonomie et de l'indépendance, une séparation n'est pas prévue dans la famille traditionnelle kosovare, surtout pour les jeunes hommes, qui restent souvent dans leur (grande) famille jusqu'à leur mariage – et en partie aussi après. Par la suite, ils restent très étroitement liés à leur famille d'origine (Hartmann Kunkel 2006). C'est au plus tard à l'école et dans leur cercle d'amis que les jeunes Kosovars découvrent d'autres conceptions de l'autonomie et d'un mode de vie indépendant. L'envie d'imiter leurs copains suisses les met, une fois de plus, en porte-à-faux avec le mode de vie de leurs parents et peut susciter des problèmes d'identité. Les enfants et les adolescents

« ne peuvent pas s'identifier avec toutes les valeurs et les normes de leur culture d'origine. Ils ne se sentent pas Suisses, bien qu'ils aient assimilé et intériorisé une bonne partie des valeurs et des normes de la société majoritaire. Mais la société majoritaire ne les accepte pas toujours en tant que Suisses, bien que la plupart d'entre eux soient nés et aient grandi ici. L'interculturalité n'est toujours pas valorisée comme une ressource » (Osmani 2009 : 3).

Les conceptions et les attentes différentes par rapport à la vie en Suisse peuvent conduire à un autre conflit de générations. Les migrants de la première génération avaient une idée très précise de la raison de leur présence en Suisse, leur séjour étant principalement motivé par la volonté d'aider la famille restée au Kosovo. Par conséquent, leur mode de vie était fait de privations et de sacrifices. Tout était organisé dans l'idée d'un retour. Les jeunes Kosovars d'aujourd'hui ont d'autres perspectives : leur vie est tournée vers la Suisse, et ils souhaitent participer au style de vie d'ici ainsi qu'à l'ascension sociale et économique. Partant, ils attendent davantage de la vie qu'ils mènent ici.

À la puberté, les modèles d'éducation spécifiques au genre appliqués par les parents kosovars apparaissent clairement. Si la plupart des parents kosovars attendent certes de la part de leurs filles qu'elles s'appliquent à l'école et qu'elles contribuent plus tard par leur activité lucrative au revenu de la famille, ils craignent dans le même temps l'influence néfaste exercée sur elles par le monde extérieur. Les filles font

donc souvent l'objet d'un contrôle parental plus strict que leurs frères. Les parents craignent surtout les relations sexuelles préconjugales, sujet tabou et interdit selon la conception traditionnelle kosovare. Les rapports intimes – et plus particulièrement avec un partenaire non kosovar – peuvent fortement porter atteinte à l'image et à l'honneur de la jeune femme mais aussi à ceux de sa famille.

Vu de l'intérieur

« La conception des rôles de genre a commencé à changer, mais c'est un peu difficile, car, dans certaines familles, les hommes insistent sur le maintien des rôles traditionnels. Il arrive encore que les jeunes hommes et les jeunes femmes n'aient pas les mêmes possibilités en ce qui concerne les sorties et autres sujets similaires. J'ai des amies qui ont des filles de 16 ans et qui ne les laissent pas aller partout où se rend leur frère. Mes amies savent que ce n'est pas juste, mais elles n'arrivent pas, à ce niveau-là, à abandonner leur vision traditionnelle. C'est pourquoi les jeunes filles kosovares doivent encore souvent se battre pour certaines libertés qui sont évidentes pour les jeunes femmes d'ici. »

Femme kosovare établie en Suisse depuis le début des années 1980



2.3.5 L'organisation sociale des Kosovars en Suisse

La vie sociale des Kosovars établis en Suisse a connu d'importants changements, plus particulièrement ces trois dernières décennies, sous l'effet notamment des évolutions socio-économiques et politiques qu'a connues leur pays d'origine (*cf. chapitre 1.2*).

Jusqu'à la fin des années 1970, la population kosovare installée en Suisse – alors majoritairement composée d'hommes – a fréquenté des clubs placés sous le contrôle de l'ancienne ambassade yougoslave, une situation qui a brutalement changé à partir des années 1980, lorsque la montée des tensions politiques au Kosovo a incité les Kosovars résidant en Suisse à organiser leurs activités eux-mêmes, ainsi qu'à

fonder leurs propres clubs et associations, dont le nombre n'a cessé de croître au fil des années. En parallèle, l'on a assisté à la multiplication d'organisations à caractère politique au Kosovo, lesquelles sont restées centrées là-bas. Ces organisations ont rapidement étendu leur influence sur l'ensemble des clubs et des associations (*cf. chapitre 2.4.3*).

Dans les années 1990, si les différentes organisations étaient inscrites en Suisse en tant qu'associations, elles ont néanmoins joué un rôle fondamental dans la mobilisation politique des Kosovars établis en Suisse.²² A cette époque, la plupart des cantons et des communes de Suisse comp-

²² Les sections des partis politiques en Suisse étaient inscrites comme association, à l'exemple de la section du LDK, qui se conformait aux directives de la centrale au Kosovo.

taient une association ou un club géré par des Kosovars. Pour eux, il n'était pas seulement question de se regrouper d'un point de vue politique mais aussi de se rencontrer, de discuter, de célébrer des fêtes et de se montrer solidaires de la population restée au Kosovo. Cela étant, d'une manière générale, la communauté kosovare a concentré son énergie sur la « cause nationale ».

Ainsi que le soulignent nombre de spécialistes, à cette époque, l'attention de la grande majorité de la population kosovare en Suisse était tournée vers le Kosovo. Différents exemples en témoignent, à l'instar de l'important soutien financier accordé aux familles restées au Kosovo et la participation à l'instauration d'institutions « parallèles » là-bas (notamment des écoles et des centres médicaux) (cf. *chapitres 1.2 et 2.2.1*). Rétrospectivement, force est de constater que cette orientation vers le Kosovo a retardé leur intégration dans la société suisse.

Depuis la déclaration d'indépendance du Kosovo au printemps 2008, l'on peut supposer que la situation a continué d'évoluer, mais il est difficile d'obtenir une vue d'ensemble concluante de la vie associative, en perpétuel changement. Les spécialistes soulignent toutefois que les associations sont de moins en moins nombreuses et qu'elles perdent peu à peu leur caractère politique, dans le sillage de la dépolitisation de la population kosovare en Suisse. Il n'en

reste pas moins que la plupart des cantons et de nombreuses communes continuent d'héberger des associations et des clubs, qui organisent des fêtes, des expositions et d'autres activités de loisirs.²³

Aujourd'hui, seul un petit nombre de migrants fréquente encore les organisations politiques, pour l'essentiel ceux de la première génération, qui continuent à faire preuve d'un certain engagement politique. Les générations suivantes, en revanche, se positionnent différemment. L'on observe une individualisation progressive du mode de vie et un intérêt croissant pour une meilleure intégration dans la société suisse. Cela étant, l'ascension sociale des Kosovars reste relativement lente, même si l'on compte aujourd'hui davantage de petits entrepreneurs, notamment dans la restauration, dans le commerce, dans le secteur du voyage, dans la construction et dans le domaine des assurances (cf. *chapitre 2.2.2*). Pour l'heure, les Kosovars sont très peu nombreux à se diriger vers des études supérieures. Enfin, il convient de souligner l'engagement d'un certain nombre de Kosovars au sein de partis politiques helvétiques.

Il ressort d'une étude récente sur les activités des associations serbes et kosovares en Suisse que la majorité des associations kosovares concentrent progressivement leurs activités sur l'intégration (Dahinden et Moret 2008), à l'instar de l'Association des enseignants et des parents albanais

²³ L'émission « Diaspora » de la chaîne de télévision par satellite RTK illustre bien le mode d'organisation d'événements par la population kosovare résidant en Suisse et dans d'autres pays.

« Naim Frashëri », présente dans la quasi-totalité des cantons, dont l'objectif n'est pas seulement de transmettre aux enfants albanophones leur propre culture mais aussi de les sensibiliser à leur intégration dans la société suisse. Un but également poursuivi, entre autres, par l'Université populaire albanaise et par les associations Rinia Contact à Genève et Pro Integra à Zurich. Ces institutions peuvent compter sur le soutien de nombreux spécialistes pour informer, conseiller et soutenir les Kosovars établis en Suisse. A noter aussi la publication de deux journaux destinés à la population kosovare, souvent à caractère intégratif : « albsuisse » (mensuel bilingue) et « Tung » (bihebdomadaire) (cf. *Annexe II*).

Dans l'intervalle, de nombreux Kosovars résidant en Suisse ne sont plus tournés vers la société au Kosovo, préférant se concentrer sur le contexte helvétique. Durant leurs loisirs, bien des jeunes Kosovars se réunissent dans des discothèques « albanaises », qui ont essaimé ces dernières années dans la plupart des cantons suisses, peut-être en réaction à certaines tendances discriminatoires qui se manifestent dans les lieux de loisirs. Il est aussi possible que ces jeunes conçoivent de plus en plus un avenir en Suisse. A noter que ces discothèques, loin d'être réservées aux seuls Kosovars, sont fondamentalement ouvertes à tous, et le fait qu'elles soient fréquentées par de jeunes Suisses témoigne d'un intérêt réciproque à mieux se connaître. A souligner enfin la multitude d'associations sportives (notamment des clubs de football) dans

lesquelles évolue un grand nombre de Kosovars (avant tout des jeunes de sexe masculin).

2.3.6 Les minorités kosovares en Suisse

Il n'existe aucune statistique précise sur les différentes minorités ethniques du Kosovo présentes en Suisse. L'Office fédéral des migrations (ODM) estime qu'environ 10 % des ressortissants étrangers enregistrés en provenance du Kosovo appartiennent à une minorité (notamment des Serbes, des Roms, des musulmans slaves, des Turcs)²⁴ (cf. chapitre 2.1.2). L'importance numérique des différents groupes minoritaires en Suisse ne peut toutefois être déterminée avec précision. Il existe également peu d'informations sur les membres des minorités kosovares en Suisse, d'où l'impossibilité de les décrire spécifiquement.

A l'instar des Kosovars albanais, de nombreux membres des minorités sont arrivés en Suisse dans les années 1960 et 1970 comme saisonniers (cf. chapitre 2.1.2). Avant, durant et après le conflit au Kosovo, un nombre croissant de Serbes, de musulmans slaves et de membres des communautés roms ont demandé l'asile en Suisse du fait de la situation difficile que traversait leur pays d'origine. Le renversement des rapports de force au Kosovo a inversé, en partie, les situations de mise en danger des diverses ethnies. Ce fut particulièrement le cas dans les districts du sud, où les mesures de répression se sont multipliées à l'égard des Serbes et des personnes qui avaient collaboré avec le régime d'avant-guerre, touchant également des musulmans slaves, des membres des communautés roms et des collaborateurs d'origine albanaise

(cf. chapitre 1.4). C'est pourquoi nombre d'entre eux ont, dans l'après-guerre immédiat, fui essentiellement vers les régions et les pays avoisinants (avant tout au Monténégro et en Serbie) et vers l'Europe de l'Ouest (avant tout en Allemagne et en Suisse). Mais l'exil était aussi souvent motivé – et le reste en partie à ce jour – par les conditions de vie socio-économiques insatisfaisantes et l'absence de perspectives au Kosovo. C'est particulièrement le cas pour les membres des communautés roms, ashkaliés et égyptiennes, surtout ceux qui ont fui pendant la guerre, qui séjournent dans des hébergements pour réfugiés ou chez des proches, notamment au Monténégro, au Kosovo, en Serbie ou dans des pays d'Europe occidentale, et qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas retourner sur leur lieu d'habitation d'origine au Kosovo (cf. chapitre 2.1.2).

En Suisse, les communautés roms forment vraisemblablement le plus grand groupe minoritaire kosovar. Si, dans le système d'asile helvétique, les Roms kosovars se sont identifiés comme Albanais, surtout avant la guerre, en raison de leur stigmatisation au Kosovo, le renversement de la situation dans la période de l'après-guerre a incité nombre d'entre eux à révéler postérieurement leur véritable origine ethnique, ce qui leur a souvent permis d'obtenir le droit – généralement temporaire – de rester en Suisse. Cela dit, à cause de l'image souvent mauvaise dont pâtiennent les Roms, certains d'entre eux déclarent encore, parfois, une fausse appartenance ethnique.

²⁴ Selon un courriel de l'Office fédéral des migrations (ODM) daté du 13.6.2008.

Vu de l'intérieur

« Ici, personne ne sait que je suis d'origine rom. Comme j'ai la peau assez claire, personne ne le devine. Ici, j'ai pu mener une carrière tout à fait normale. Je suis sur le point d'achever mon apprentissage de dessinateur technique. En outre, je réussis assez bien dans le football. Je fais partie de la sélection des M21. Ma copine est suisse. Lorsque je suis retourné au Kosovo pour la première fois depuis mon départ, j'ai connu des moments traumatisants. Là-bas, j'étais tout à coup devenu Rom. Ici, je me sens comme un être humain. »

Kosovar, en Suisse depuis 1991

En Suisse, il existe plusieurs organisations qui s'engagent pour la cause des communautés roms, ashkaliés et égyptiennes, tandis que les Serbes du Kosovo et les musulmans slaves ne sont guère représentés, et rallient vraisemblablement des organisations serbes.

Malheureusement, le manque de données et de connaissances nous a contraints à renoncer à donner aux situations minoritaires la place qu'elles mériteraient dans le cadre de cette étude. Il serait souhaitable que des recherches approfondies soient menées à l'avenir afin de mieux comprendre le rôle joué par les minorités dans la population kosovare en Suisse.

Pour en savoir plus

Backer, Berit (2003). Behind stone walls. Changing household organization among the Albanians of Kosova. Pejë : Dukagjini Publishing House.

Braunschweig, Judith; **Krebs**, Gabriele et **Moser**, Susanne (1998). Im Spannungsfeld von Tradition und Emanzipation : Sozialarbeit mit Migrantinnen aus Kosova. Berne. Edition Soziothek.

Conseil fédéral. Répression des mariages forcés et des mariages arrangés. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 05.3477 du 9.9.2005 de la Commission des institutions politiques du Conseil national, p. 6 s.

Dahinden, Janine et Joëlle **Moret** (2008). Les activités transnationales des associations de migrants serbes et kosovars en Suisse, dans : Efonayi-Mäder Denis, Gérard Perroulaz et Catherine Schümperli Younosian (éd.), Annuaire suisse de politique de développement. Migration et développement : un mariage arrangé. Genève : Institut de hautes études internationales et du développement, p. 235–248.

Gjëçovi, Shtjefën (codifié), Robert **Elsie**, éd. (2001). Der Kanun : das albanische Gewohnheitsrecht nach dem sogenannten Kanun des Lekë Dukagjini. Pejë : Dukagjini Balkan Books.

Hartmann Kunkel, Brigitte (1996). Kosovo-albanische Familien in der Schweiz. Travail de licence, Université de Zurich : (SM)

International Crisis Group (ICG) (2001). Religion in Kosovo. ICG Balkans Report Nr. 105. Pristina/Bruxelles.

Kadare, Ismail (2007) Avril brisé. Roman. Editions Fayard.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) (2004) : Kosovo – la signification des traditions dans le Kosovo d'aujourd'hui. Berne : Organisation suisse d'aide aux réfugiés.

Von Aarburg, Hans-Peter et Sarah Barbara **Gretler** (2008). Kosova–Schweiz : Die albanische Arbeits- und Asylmigration zwischen Kosovo und der Schweiz (1964–2000). Münster : LIT-Verlag.

2.4 Relations et échanges avec le pays d'origine

En bref

- Les contacts entre la population kosovare établie en Suisse et leurs proches au Kosovo sont multiples et étroits. Les Kosovars vivant en Suisse rentrent généralement au pays une à deux fois par an, soignant autrement les contacts par téléphone et par Internet (courriel, chat, téléphonie via Internet).
- Depuis la fin du conflit au Kosovo et le début de la reconstruction, les liens transnationaux et le sentiment de solidarité de la population kosovare en Suisse envers son pays d'origine se sont un peu affaiblis. Au lieu de se préoccuper de l'avenir du Kosovo, les membres de ce groupe de population se concentrent davantage sur leur propre vie, plutôt ancrée en Suisse que dans leur pays d'origine.
- Les transferts de fonds – remittances en anglais – effectués par les migrants kosovars à leurs proches au Kosovo revêtent une grande importance non seulement pour les familles bénéficiaires mais aussi pour l'économie du pays. Pour les premières, ils servent en premier lieu à couvrir les besoins élémentaires de la vie quotidienne ainsi qu'à la construction et à la rénovation de maisons. L'on observe néanmoins un recul progressif des transferts de fonds, ce qui pose de sérieux problèmes à de nombreuses familles, surtout dans les régions rurales du Kosovo.
- Les investissements réalisés par des Kosovars établis à l'étranger au Kosovo sont plutôt rares. Les salaires généralement bas et le niveau de formation souvent faible des personnes appartenant à la première génération d'immigration n'offrent guère de conditions à des projets d'investissement d'envergure. L'on assiste toutefois au développement de nouvelles initiatives, surtout au sein de la deuxième génération, qui se préoccupe davantage des questions de développement au Kosovo.
- Dans les années 1990, la population kosovare résidant en Suisse a fortement contribué à atténuer la situation humanitaire difficile qui prévalait au Kosovo, ainsi qu'à y mobiliser les forces vives et à financer la résistance politique et armée.

2.4.1 Relations transnationales

Le nombre des ressortissants albano-kosovares²⁵ est estimé à 800 000 personnes à travers le monde, les principaux pays d'accueil étant l'Allemagne (environ 300 000) et la Suisse (de 150 000 à 170 000), minorités comprises. À la lumière des 2,15 millions de Kosovars vivant au Kosovo, cela signifie qu'une personne sur trois d'origine albano-kosovare réside à l'étranger (Haxhi-kadrija 2009 ; Wanner et Lerch 2008).

La proximité géographique avec la Suisse ainsi que la bonne desserte de la région par bus et par avion permettent aux membres de la population kosovare en Suisse de se rendre au Kosovo fréquemment, même pour des séjours de courte durée. Cela étant, la plupart des Kosovars, tant pour des raisons de temps que d'argent, retournent au pays seulement une à deux fois par année, généralement pour plusieurs semaines durant les vacances d'été et d'hiver. Occasionnellement, des proches ou des connaissances du Kosovo sont invités en Suisse, ce qui est toutefois compliqué par la nécessité d'obtenir des visas d'entrée. Les déplacements entre le Kosovo et la Suisse sont organisés par des agences de voyage spécialisées et représentent un secteur très lucratif.

Les séjours en provenance de Suisse (mais aussi d'autres pays) revêtent une grande importance pour l'économie du Kosovo. Pendant les vacances d'été et d'hiver, les bars à café, les restaurants, les hôtels, les innombrables commerces de détail ainsi

que d'autres magasins réalisent en effet leur meilleur chiffre d'affaires de l'année grâce aux membres de la population kosovare établis à l'étranger. Les fêtes de noces, souvent planifiées durant les vacances d'été, génèrent également des recettes significatives. Il n'est pas rare d'assister au mariage de conjoints dont l'un vit déjà en Suisse et l'autre est disposé à quitter le Kosovo pour s'y établir (*cf. chapitre 2.3.3*).

Le reste de l'année, les contacts sont entretenus via différents moyens de communication. Par le passé, il y avait le courrier postal, remplacé plus tard par le téléphone, tandis que l'Internet joue aujourd'hui un rôle croissant. Entre-temps, les personnes âgées recourent elles aussi davantage aux nouvelles technologies de l'information pour communiquer (par Internet : courriel, chat, forums de discussion en ligne, téléphonie via Internet, y compris la webcam). De nombreuses régions rurales du Kosovo sont aujourd'hui reliées à Internet, même si les problèmes d'approvisionnement en électricité occasionnent régulièrement des pannes de courant.

Le grand choix de médias kosovars et albanais disponibles en Suisse permet à la population kosovare de suivre l'actualité au Kosovo, tandis que les principales chaînes télévisées publiques et privées du Kosovo peuvent être captées en Suisse via le câble et par satellite.²⁶ Il existe également des quotidiens kosovars en Suisse, mais ils sont

²⁵ C'est-à-dire sans les Serbes et les membres d'autres minorités.

²⁶ Notamment la chaîne télévisée de droit public RTK (Radio Televizioni i Kosovës) et la chaîne privée RTV 21 (fondée en 1998 pendant la guerre au Kosovo).



moins utilisés que la télévision, d'après les personnes sondées.

Malgré les contacts fréquents et réguliers entre la population au Kosovo et les proches/connaissances en Suisse, il ne faut pas surestimer l'importance de ces relations, car les interactions et l'entraide au quotidien se font sur place, au Kosovo. Ainsi, les relations transnationales ne sont pas absolument nécessaires au fonctionnement quotidien (Dahinden 2005 : 321-329).

Une comparaison des différentes générations immigrées montre que les contacts entretenus avec le pays de provenance

sont en général plus étroits dans la première génération que dans les deuxième et troisième générations. Plusieurs personnes interrogées indiquent que les liens transnationaux se sont plutôt affaiblis au cours des dernières années. Cet affaiblissement n'est toutefois pas imputable en premier lieu au détournement croissant de la deuxième et troisième génération de leur pays d'origine, mais aux développements politiques survenus depuis le début des années 2000. Le détournement progressif du pays d'origine a débuté en 2002, lorsque la reconstruction a véritablement démarré au Kosovo après la fin du conflit. Du point de vue des Albano-Kosovars, la guerre au Kosovo a permis de se libérer du joug serbe et de créer un propre Etat. Dans les faits, l'accès à l'indépendance a vidé de l'essentiel de sa substance la forte solidarité transnationale qui reposait, durant les années 1990, sur l'idée d'une « communauté de destin

ethno-nationale » (Dahinden et Moret 2009 : 241). Pour les membres de la population kosovare en Suisse, l'indépendance et l'accès du Kosovo au statut d'Etat après des années d'espoir et d'attente a représenté un grand soulagement psychologique. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux se concentrent davantage sur leur propre réalité et sur celle de leur famille en Suisse (Dahinden et Moret 2009 : 241 ss).

Pour les organisations politiques (kosovares) présentes en Suisse, qui s'étaient engagées dans la cause nationale, ces développements se sont traduits par un fort recul numérique de leurs membres et, dans maints cas, ont entraîné leur dissolution (cf. chapitre 2.3.5). Il est vraisemblable que l'affaiblissement du sentiment de solidarité et, partant, des relations transnationales se répercute aussi à moyen et long termes sur l'aide financière prodiguée, depuis des décennies, par les Kosovars établis à l'étranger à leurs compatriotes restés au pays.

2.4.2 Transferts de fonds et investissements

Les transferts de fonds²⁷ revêtent une grande importance économique pour le Kosovo. Quant à leur ampleur, elle donne lieu à des estimations variables; la plus fiable à ce jour repose sur des données recueillies à l'occasion d'un sondage auprès de ménages en 2000.²⁸ A cette époque, près de 30 % des ménages au Kosovo recevaient

de la part des quelque 125 000 membres de la diaspora des transferts de fonds pour un montant total estimé à 240 millions USD, ce qui équivaut à plus de 17 % du produit intérieur brut du Kosovo. Environ un quart des « donateurs » étaient établis en Suisse et près de la moitié d'entre eux en Allemagne (IWF 2001 : 5; Wanner et Lerch 2008 : 4 s., 27).

En 2000, les transferts se faisaient encore essentiellement via des canaux informels, la plupart du temps par la remise en mains propres à l'occasion de visites durant les vacances d'été et d'hiver (Wanner et Lerch 2008 : 23 s.). Les agences de voyage et les chauffeurs de bus jouaient aussi souvent les transporteurs d'argent. L'on peut partir du principe qu'entre-temps, les transferts de fonds sont opérés davantage via des circuits formels, les sociétés de transferts d'argent en espèces jouant un rôle clé, en ce sens qu'elles permettent de transférer rapidement et en toute sécurité des sommes de petite et moyenne importance au Kosovo. Ces sociétés ont cependant l'inconvénient de prélever des taxes élevées. Le moyen de transfert le moins onéreux et le plus sûr serait les virements bancaires, mais il n'est guère utilisé.

Le montant des aides financières accordées aux quelque 30 % de ménages kosovars interrogés est très variable. Ainsi, tandis que 20 % d'entre eux reçoivent moins de 500 euros par an, 15 % touchent plus de 5000 euros. Les transferts peuvent aussi prendre la forme de biens matériels (p. ex. des appareils électro-ménagers), dont profitent environ 15 % des ménages, étant

²⁷ Appelés remittances en anglais, ils sont opérés à intervalles réguliers par les migrants kosovars au profit de membres de leur famille et parfois d'amis et de connaissances au Kosovo.

²⁸ Sont retenus ici les calculs de Wanner et Lerch (2008) qui se fondent sur l'année 2000. Ils sont transparents et retraçables, raisons pour lesquelles ils ont été privilégiés par rapport à des estimations et calculs plus récents.

précisé que la valeur de ces biens ne dépasse pas 100 euros par an dans la plupart des cas (Wanner et Lerch 2008 : 23 s.).

Les ménages bénéficiaires de transferts de fonds sont un peu plus nombreux dans les régions rurales du Kosovo qu'en zone urbaine, ce qui s'explique par le fait que la migration est un phénomène plus répandu dans les campagnes que dans les villes. Les Kosovars installés en Suisse (mais aussi en Italie), du fait de leur origine souvent rurale, soutiennent plus particulièrement les régions campagnardes, tandis que les fonds provenant d'Allemagne et du reste de l'Europe occidentale bénéficient plutôt aux zones urbaines du Kosovo (Wanner et Lerch 2008 : 23 s.; Banque mondiale 2007 : 32). Cet état de fait conduit, dans les campagnes surtout, où les transferts de fonds constituent souvent l'unique source de revenu, à des inégalités entre les familles. Ce phénomène est moins marqué dans les régions urbaines (Banque mondiale 2007 : 35).

Pour la population kosovare établie à l'étranger, les transferts de fonds sont souvent synonymes de grands sacrifices. Nombre de travailleurs migrants qui font venir leurs familles en Suisse parviennent à peine à subvenir aux besoins de leur propre famille avec leurs salaires souvent bas, si bien qu'il n'est pas rare qu'ils occupent un deuxième emploi afin d'aider financièrement les proches restés au Kosovo (*cf. chapitre 2.2.2*).

L'argent envoyé de Suisse aux familles restées au Kosovo sert essentiellement à

couvrir les besoins quotidiens (nourriture, électricité, etc.), puis à la construction et à la rénovation de maisons (*cf. illustration 26*). Ainsi, de nombreuses familles dont des proches se trouvent en Suisse ont pu construire des maisons pour plusieurs membres de la famille (en règle générale pour les fils). Et il n'est pas rare que les donateurs se fassent construire une maison pour leur propre usage au Kosovo, que ce soit dans la perspective d'un retour ou comme maison de vacances pendant leurs séjours au pays.

L'argent est aussi utilisé pour des biens de consommation, c'est-à-dire des biens de longue durée comme des appareils ménagers, des machines et autres objets similaires. L'équipement en biens de consommation est un phénomène avant tout rural. Les familles vivant en ville utilisent davantage les transferts de fonds pour leurs loisirs (sorties, cinéma, etc.). Enfin, quelques familles se servent de cette aide financière pour couvrir des frais de santé (consultations médicales, médicaments, autres thérapies, etc.).

Il est plutôt rare que les transferts d'argent soient consacrés à des fins de formation. Seuls 3% des enfants et adolescents en âge scolaire profitent d'un soutien financier pour leur formation (Wanner et Lerch 2008 : 5, 30, 33; Banque mondiale 2007 : 34).

Les fonds destinés à des projets d'aide ou de développement sont généralement récoltés dans les communes sur place, mais également en Suisse. Il s'agit pour l'essen-

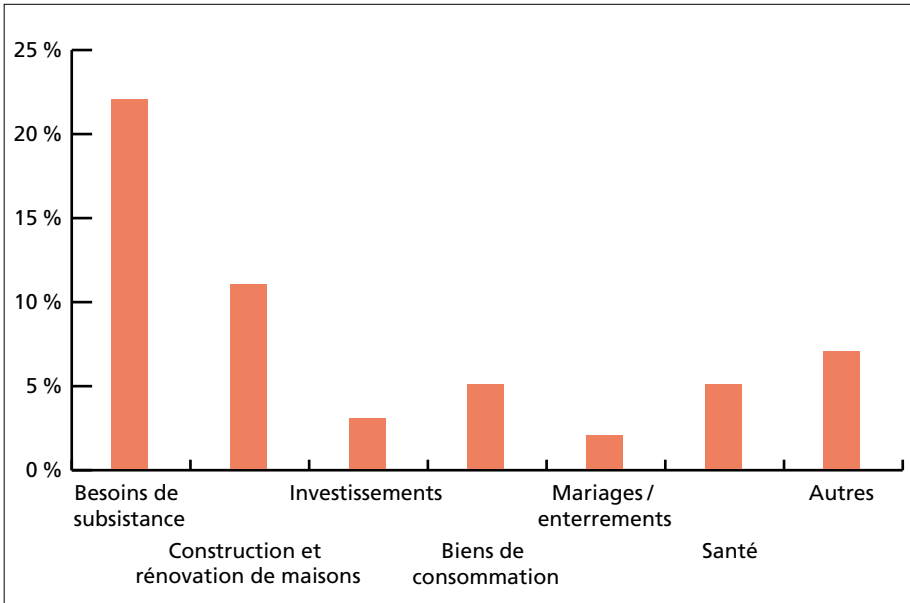


Illustration 26 : Utilisation des transferts de devises en provenance de Suisse (en %)

Source : Wanner/Lerch (2008 : 30)

N = 265 donateurs de Suisse (2880 ménages interrogés), réponse multiple possible

tiel de projets d'infrastructures concernant l'approvisionnement en eau et en électricité ou la construction de routes. En cas de besoin spécifique, les familles demandent un soutien supplémentaire à leurs proches en Suisse. Jusqu'à la fin des années 1990, les projets d'aide étaient essentiellement financés par l'intermédiaire de « fonds » alimentés régulièrement par la quasi-totalité des ressortissants kosovars exerçant une activité lucrative en Suisse, à hauteur de 3 % de leur salaire (cf. chapitre 2.4.3).

Les transferts de fonds sont plus rarement investis dans des entreprises existantes ou nouvelles, actives dans le commerce, l'industrie ou les services. Une étude actuelle portant sur le rôle joué par les Kosovars

établis à l'étranger dans le développement du Kosovo conclut que leur potentiel d'investissement effectif est inférieur aux attentes des Kosovars sur place. À l'exception de quelques rares hommes d'affaires qui réussissent, les Kosovars en Suisse ne disposent guère de gros moyens financiers (Haxhikadrija 2009). Aussi d'autres spécialistes doutent-ils que la première génération d'immigrés kosovars dispose des ressources suffisantes (formation, capital, réseau de relations) pour pouvoir contribuer, par de gros investissements, au développement durable du Kosovo (Dahinden et Moret 2009 : 245).

La population kosovare en Suisse investit peu dans les secteurs qui requièrent une



main-d'œuvre et des placements conséquents. Si investissements il y a, c'est pour l'essentiel dans la création de petites entreprises individuelles employant en moyenne deux à dix employés. Ces entreprises opèrent souvent dans le domaine de la construction, de la restauration ou de l'horticulture, car les investisseurs peuvent y instiller le savoir-faire professionnel acquis en Suisse. Parmi les entrepreneurs kosovars en Suisse qui ont réussi à l'échelle transnationale, citons le cas de voyageurs kosovars, aujourd'hui présents dans toutes les grandes villes de Suisse et du Kosovo.

Les investisseurs qualifient souvent d'obstacle la culture d'entreprise au Kosovo (c'est-à-dire la corruption, le manque d'infrastructures et la fiabilité insuffisante des partenaires d'affaires) (Haxhikadrija 2009). Selon les personnes interrogées, il n'existe pas en Suisse d'offre de conseil profes-

nel sur les opportunités et les risques d'investissement au Kosovo.

Dans les régions rurales, de nombreuses familles sont tributaires de l'aide financière accordée par leurs proches vivant à l'étranger. Or le recul des transferts d'argent des migrants résidant à l'étranger constaté ces dernières années – qui est appelé à se poursuivre – pose de sérieux problèmes à ces familles.

Selon un rapport de l'Initiative européenne pour la stabilité (IES) établi en 2006, près de 15 % des ménages kosovars bénéficiaient encore de transferts d'argent réguliers. Des sondages plus récents portant sur les revenus des ménages témoignent également d'une baisse du volume total des transferts de fonds (Initiative européenne pour la stabilité 2006 : 8 ; Bureau statistique du Kosovo 2005 : 7). Ce recul s'explique d'une

part par l'affaiblissement des relations émotionnelles transnationales, d'autre part par la restriction de l'immigration de travail depuis les années 1990 (abandon du statut de saisonnier).

L'on assiste actuellement à l'apparition de nouvelles formes de relations transnationales. Même si celles-ci sont encore peu perceptibles, on constate en effet que les membres de la deuxième génération, souvent issus de milieux universitaires, s'organisent davantage pour initier des projets de développement au Kosovo. Ainsi, des étudiants kosovars se sont associés pour transmettre leur savoir aux personnes souhaitant fonder une affaire au Kosovo. Ces activités s'inscrivent dans la durée et, à long terme, elles auront bien plus d'effets sur l'économie nationale que les transferts d'argent (Dahinden et Moret 2009 : 244; Haxhikadrija 2009).

2.4.3 La mobilisation politique des Kosovars en Suisse

La mobilisation politique des Kosovars en Suisse est liée à la détérioration de la situation politique ainsi qu'à la multiplication des mouvements nationalistes dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Dès le début des années 1980, de nombreux activistes politiques d'origine albano-kosovare ont fui la répression du régime de Belgrade pour s'établir avant tout en Suisse et en Allemagne. Ils ont souvent été à l'origine de la création d'organisations politiques, mobilisées autour de la cause nationale.

L'Allemagne et la Suisse ont été les pays de destination privilégiés des migrants ko-

sovars (*cf. chapitre 2.1.2*), tous deux étant à cette époque grands demandeurs d'une main-d'œuvre étrangère. Dans le même temps, la dégradation de la situation économique et politique au Kosovo a favorisé l'émigration. Il n'est donc guère surprenant que les premières organisations politiques fondées par des Kosovars en exil aient vu le jour dans ces deux pays. Au milieu des années 1980, la Suisse était le centre de nombreux mouvements de cette nature.

Dans un premier temps, il s'est agi de petites organisations politiques, les principales étant l'organisation marxiste-léniniste du Kosovo (OMLK)²⁹ et le Mouvement national de libération du Kosovo et des terres albanaises en Yougoslavie (LNÇKVSHJ)³⁰ (Shatri 2002a; Durmishi 1992). Ces deux organisations maintenaient un contact permanent avec leur centrale au Kosovo. Elles ont fusionné en septembre 1982 pour former le Mouvement pour la République socialiste albanaise de Yougoslavie (LRSSHJ)³¹, lequel a été renommé Mouvement populaire du Kosovo (LPK)³² à la fin des années 1980. Ces changements de noms successifs témoignent de la sensibilité des responsables à l'égard des changements du contexte politique international. Bien organisé, le LPK a été très actif dans les années 1982 à 1984, rédigeant et publiant des journaux illégaux, soutenant les

29 OMLK = Organizata Marksiste-leniniste e Kosovës. Organisation établie en Suisse qui dispose de son propre journal « La Liberté » (Liria).

30 LNÇKVSHJ = Lëvizja nacional çlirimtare e Kosovës dhe e viseve të tjera Shqiptare në Jugosllavi. Ce mouvement existant en Allemagne publiait les deux journaux « Messenger de la liberté » (Lajmëtarit i Lirisë) et « La Voix du Kosovo » (Zëri i Kosovës).

31 LRSSHJ = Lëvizja për Republikën Socialiste Shqiptare të Jugosllavisë.

32 LPK = Lëvizja Popullore e Kosovës.

mouvements de protestation des étudiants albanais au Kosovo et organisant des manifestations dans les pays occidentaux afin de sensibiliser l'opinion internationale aux problèmes du Kosovo.

Cela étant, il convient de ne pas sous-estimer le rôle joué par les « clubs albanais » et les « lieux de rencontre » dans la mobilisation des migrants kosovars en Suisse. Certaines organisations étaient en effet en contact avec les groupements évoqués précédemment. L'on peut citer comme exemple le club « Përparimi » à Zurich, le premier club albanais fondé en Suisse. Dans les années 1980, le nombre de ces clubs n'a cessé de croître, au point qu'il est devenu difficilement chiffrable dans les années 1990, tant ils étaient répandus. Depuis la création de l'Etat du Kosovo, ces organisations perdent toutefois leur caractère politique et tendent même à disparaître (*cf. chapitre 2.3.5*).

Pour assurer le financement et le soutien des activités du LPK et notamment de son principal organe, le journal « La Voix du Kosovo », un fonds nommé « Aide pour le Kosovo » a été créé en 1981 à Bienne. Le LPK est resté une importante force politique en Suisse jusqu'à la fin des années 1990.

Avec l'épanouissement du pluralisme politique au Kosovo, de nouveaux acteurs politiques sont entrés en scène au début des années 1990, la principale force étant

la Ligue démocratique du Kosovo (LDK)³³, qui a aussi fondé des sections à l'étranger. La mobilisation s'opérait désormais via la LDK, qui s'est rapidement transformée en mouvement de masse. Des divergences à différents niveaux séparaient le LPK – marginalisé – et la LDK, à l'instar de la légitimité face à la diaspora, ainsi que de l'art et de la manière de lutter pour la cause nationale. Les deux groupements ont adopté des stratégies politiques différentes pour asseoir leur légitimité auprès des migrants kosovars.

En dépit de leurs différends, une réunion des divers acteurs politiques organisée le 24 août 1991 a donné naissance à un comité de coordination des thèmes politiques, lequel a créé un fonds national connu sous le nom de « fonds humanitaire pour les Albanais du Kosovo ». Les autres fonds ont été dissolus ou intégrés dans ce dernier. Ce fonds national était alimenté par des dons provenant des migrants d'origine albanos-kosovare vivant en Suisse, chacun d'entre eux reversant 3 % de son salaire mensuel. Il servait essentiellement à financer des institutions aussi bien au Kosovo que parmi les populations kosovares établies à l'étranger (écoles, centres médicaux) (*cf. chapitre 2.4.2*).

³³ LDK = Lidhja Demokratike e Kosovës. Ce mouvement a été créé en décembre 1989 à l'initiative d'un groupe d'intellectuels sous l'impulsion d'Ibrahim Rugova. La LDK s'est rapidement établie comme la principale force politique des Albanais du Kosovo et l'instigatrice de multiples événements : annonce de la déclaration de constitution et des travaux de préparation de la Constitution de Kaçanik en 1990, organisation du référendum pour l'indépendance du Kosovo en 1991, réalisation des élections présidentielles de 1992 et création d'institutions en exil (« Etat fantôme indépendant », conjointement avec d'autres personnalités politiques).

La refonte des fonds créés en Suisse est un bon exemple de la volonté des exilés politiques kosovars de s'unir pour défendre la cause nationale. Car malgré toutes les divergences d'opinion, l'indépendance du Kosovo restait le dénominateur commun. Le fonds national a joué un rôle décisif dans la création, en octobre 1991, du « gouvernement de la République du Kosovo », qualifié d'illégal par le régime de Belgrade. Dans la quasi-totalité des pays occidentaux, des structures reliées à ce fonds ont été créées (notamment en Allemagne, en Suède, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Australie). Cela étant, l'exclusion du LPK du comité de coordination des thèmes politiques, en 1993, a engendré une concurrence pour le fonds national, le LPK créant un nouveau fonds nommé « Appel de la patrie »³⁴.

Bien que les acteurs politiques aient décidé de lutter ensemble pour la cause nationale, les rivalités étaient fréquentes, le LPK étant convaincu que la libération du Kosovo passait par une lutte organisée et armée, tandis que la LDK voulait y parvenir par le dialogue.

Malgré ces divergences, la population albano-kosovare a joué un rôle important durant la guerre, en soutenant la cause nationale non seulement sous la forme de transferts de fonds et de dons, mais aussi par l'organisation de manifestations et la mobilisation de nombreux jeunes exilés kosovars dans l'UÇK. Suite au déclenchement des hostilités au printemps 1997,

la problématique des fonds a resurgi. Le fonds « Appel de la patrie » géré par le LPK a gagné en importance et a servi à financer l'UÇK, tandis que la LDK a mis sur pied les Forces armées de la République du Kosovo (FARK) à l'aide du fonds national. Les autorités suisses sont alors intervenues et ont gelé temporairement ces fonds, leur libération ultérieure ayant été soumise à la condition d'une présentation transparente de l'utilisation des ressources.

La fin de la guerre, et la mise du Kosovo sous l'administration intérimaire de la MINUK, en juin 1999, ont donné naissance à un nouveau pluralisme politique. L'on a assisté à la fondation d'innombrables partis, dont le Parti démocratique du Kosovo (PDK)³⁵ et l'Alliance pour l'avenir du Kosovo (AAK)³⁶. Ces deux partis sont issus de l'UÇK et disposaient ou disposent encore de sections en Suisse ainsi que dans d'autres pays occidentaux.

Les sections suisses de ces partis politiques restent étroitement liées aux centrales au Kosovo. Force est toutefois de constater une forte diminution de l'engagement politique des migrants kosovars au sein des partis, essentiellement imputable, sans doute, à la reconnaissance par la Suisse de l'indépendance du Kosovo en 2008, c'est-à-dire à l'atteinte du principal objectif des premiers activistes politiques en exil.

34 « Fondi Vendlindja Thërret » en albanais.

35 PDK = Partia Demokratike e Kosovës.

36 AAK = Aleanca për Ardhmërinë e Kosovës.

Pour en savoir plus

sults from the 2000 Living Standards Measurement Study Surveys. Geneva.

Dahinden, Janine (2005). Prishtina–Schlieren : albanische Migrationsnetzwerke im transnationalen Raum. Zurich : Seismo.

Dahinden, Janine et Joëlle **Moret** (2009). Les activités transnationales des associations de migrants serbes et kosovars en Suisse, dans : Efionayi-Mäder Denis, Gérard Perroulaz et Catherine Schümperli Younosian (éd.). Annuaire suisse de politique de développement. Migration et développement : un mariage arrangé. Genève : Institut de hautes études internationales et du développement, p. 235–248.

Durmishi, Xhafer (1992). Organizatat politike Shqiptare në Evropë 1979–1985 (Les organisations politiques albanaises en Europe 1979–1985).

European Stability Initiative (2006). Cutting the lifeline : migration, families and the future of Kosovo. Berlin [etc.] : ESI.

Isemi, Bashkim (2008). La question nationale en Europe du Sud-Est. Genèse, émergence et développement de l'identité nationale albanaise au Kosovo et en Macédoine. Berne : Editions Peter Lang.

Shatri, Xhafer (2002b). Fondet e Kosovës, pasqyrë e të vërtetave tona (Les fonds du Kosovo, le miroir de nos vérités). Pasqyra (Le Miroir). Kosovo.

Wanner, Philippe et Mathias **Lerch** (2008). Migration and Remittances in Kosovo. Re-



3 Processus d'intégration et perspectives

3.1 Dynamique d'intégration actuelle

La situation de la population kosovare en Suisse a fortement évolué ces 40 dernières années. Du milieu des années 1960 au début des années 1990, la plupart des immigrés kosovars étaient des saisonniers qui, pendant près de 30 ans, ont mené une vie ordinaire et conformiste (cf. *chapitre 2.1.2*). Ce tableau a changé au début des années 1990, lorsque l'évolution politique a pris un tour critique au Kosovo, au même moment où la Suisse durcissait sa politique migratoire.

Des conditions d'intégration difficiles

La dégradation des conditions politiques et économiques au Kosovo a eu une forte incidence sur la situation de la communauté kosovare en Suisse (cf. *chapitres 1.2 et 1.3*). A cela sont venus s'ajouter, au début des années 1990, des changements radicaux dans la politique migratoire suisse, lesquels se sont traduits par une restriction de l'immigration de travail en provenance de l'Europe du Sud-Est (suppression du statut de saisonnier). Sous l'effet du regroupement familial et, temporairement, de l'afflux accru de migrants fuyant le conflit au Kosovo, la population kosovare résidant en Suisse a fortement augmenté (cf. *chapitre 2.1.2*). Précisons, à cet égard, que la part des migrants arrivés au titre de l'asile y est restée relativement faible.

Nombre de Kosovars établis en Suisse étaient très préoccupés par le conflit qui sévissait dans leur pays et par l'insécurité

à laquelle étaient confrontés leurs proches. L'attention portée aux événements au Kosovo a, dans bien des cas, constitué un obstacle au processus d'intégration. A cette époque, un grand nombre de Kosovars projetaient un retour dans leur pays à plus ou moins long terme. Ils vivaient le plus souvent dans des conditions modestes, afin de pouvoir venir en aide à leurs familles restées au pays. Les organisations albanokosovares en Suisse entretenaient cet état d'esprit et plaçaient l'engagement pour la cause nationale au cœur des priorités.

Enfin, les Kosovars, majoritairement peu qualifiés, ont été particulièrement touchés par la profonde récession et les mutations structurelles de l'économie suisse dans les années 1990 (cf. *chapitres 2.2.1 et 2.2.2*). Nombre de familles kosovares se sont ainsi retrouvées dépendantes des allocations de chômage et, plus tard, de l'aide sociale, ce qui a contribué à ternir l'image de la communauté tout entière dans l'opinion suisse.

Conséquences pour le processus d'intégration

En dépit de leur faible niveau de qualification, les hommes de la première génération étaient bien intégrés dans le marché du travail. Loin d'être inexistantes, les efforts d'intégration sociale se résumaient néanmoins quasi exclusivement à des contacts professionnels et à des amitiés avec d'autres migrants kosovars. Souvent, le regroupement familial était associé à un départ précipité du pays. Scolarisés tardivement, beaucoup d'enfants et d'adolescents présentaient aussi des lacunes importantes (cf. *chapitre 2.2.1*). Par ailleurs, connaissant mal le sys-

tème scolaire suisse, la plupart des parents n'étaient pas en mesure d'apporter à leurs enfants le soutien requis, ce qui a freiné l'intégration scolaire de ces derniers, favorisé leur orientation vers des formations peu qualifiantes et entravé leur recherche d'une place d'apprentissage.

L'image négative des Kosovars, véhiculée dans certains milieux de la population suisse (cf. *chapitre 2.1.4*), découle tout au moins en partie de la précarité et de la complexité de leur situation. Elle contribue aujourd'hui encore à une marginalisation et, parfois, à une discrimination de la population immigrée. Cette image pèse aussi sur le regard que les jeunes portent sur eux-mêmes. La tendance à présenter ce groupe de population comme une source de problèmes dans l'opinion tend à entretenir son image négative – cela tant dans les médias que dans la sphère politique, l'administration et une partie de la population. A cet égard, l'on relève toutefois des disparités entre la Suisse alémanique, d'une part, et la Suisse romande et le Tessin, d'autre part (cf. *chapitre 2.1.4*).

3.2 Soulagement émotionnel et redéfinition des priorités

Depuis la fin du conflit, les Kosovars sont nombreux à rediriger leur attention sur la Suisse. D'une manière générale, leur situation et leur attitude ont récemment connu une évolution importante et rapide. Il faut donc s'attendre à devoir réviser en profondeur le portrait brossé de cette population dans quelques années.

Soulagement émotionnel du fait d'une stabilisation de la situation politique au Kosovo

Pour la communauté kosovare en Suisse, la stabilisation de la situation dans les Balkans occidentaux depuis la fin du conflit au Kosovo et la création d'un Etat a apporté un soulagement émotionnel et psychique (cf. *chapitre 2.4.1*).

En termes migratoires, l'évolution de la situation politique s'est traduite par une baisse constante, ces dernières années, du nombre de demandes d'asile, qui s'est stabilisé à un niveau relativement bas (cf. *chapitre 2.1.2*). Le regroupement familial constitue aujourd'hui la principale voie d'immigration des immigrés kosovars, s'agissant pour la plupart de jeunes femmes et hommes qui ont épousé une personne titulaire d'une autorisation de séjour en Suisse. Ils bénéficient donc d'emblée d'un statut de séjour sûr.

Ces dernières années ont vu fortement progresser le nombre de naturalisations, les Kosovars étant de plus en plus nombreux à satisfaire aux conditions requises



(cf. chapitre 2.1.3). D'une part, la naturalisation leur ouvre de meilleures opportunités sur les marchés du travail et du logement, d'autre part, elle leur offre une plus grande liberté de déplacement (nombre de pays ne reconnaissent pas encore le passeport kosovar). Enfin, la naturalisation tend à renforcer le sentiment d'appartenance, tout en autorisant la participation à la vie politique.

Attention résolument tournée vers la vie en Suisse

Au lendemain du conflit dans leur pays, les Kosovars établis en Suisse ont été nombreux à se concentrer davantage sur leur famille et leur travail dans leur pays d'accueil. Certains parents ont aussi pris le temps de suivre la scolarité de leurs enfants

et de nouer des contacts avec des parents suisses.

Autrefois très active, fortement politisée et empreinte d'un caractère national et folklorique, la vie associative de la communauté kosovare en Suisse a également évolué après la guerre du Kosovo. Parallèlement à la baisse du nombre d'associations, l'on a assisté à une dépolitisation des associations restantes. En plus de défendre le maintien des traditions, nombre d'associations se consacrent aujourd'hui à des questions touchant à l'intégration et apportent leur soutien aux immigrés dans différents domaines (formation, santé, travail, etc.). Les associations organisent par ailleurs des rencontres avec d'autres immigrés et des Suisses.

L'attachement accru des associations albanos-kosovares aux questions d'intégration est également le fait d'un changement de génération. Aujourd'hui, les associations sont composées de membres de la deuxième génération, qui ont partiellement ou totalement grandi en Suisse et qui voient leur avenir dans ce pays.

Aujourd'hui, certains jeunes Kosovars s'engagent dans la politique suisse. Ce faisant, non seulement ils donnent une voix à leur communauté, mais ils l'incitent aussi à s'intéresser aux questions relevant de la politique sociale de leur pays d'accueil. Qui plus est, différentes associations d'étudiants kosovars et autres organisations participent à des initiatives portant sur le développement du Kosovo (conseil en affaires, etc.).

Répercussions futures sur le processus d'intégration

Du fait de l'intérêt accru qu'ils portent à leur environnement suisse, les immigrés kosovars semblent suivre un processus d'intégration comparable à celui des Italiens et des Espagnols avant eux, ce dont bénéficieraient surtout les enfants et les adolescents. Si l'ascension sociale des première et deuxième générations est restée modeste à ce jour, certains signes permettent d'augurer une amélioration de la situation à moyen ou à long terme, qui profiterait tout du moins à une partie d'entre eux.

Bien qu'il reste faible, le nombre de diplômés d'une haute école a légèrement progressé. Cela étant, l'intégration sur le marché du travail reste difficile. Par ailleurs, du

fait de leurs faibles qualifications formelles, mais aussi d'une tendance à la discrimination, les jeunes ont souvent beaucoup de mal à trouver une place d'apprentissage.

Il y a lieu d'admettre que la multiplication des efforts d'intégration déployés par la communauté kosovare améliorera à moyen ou à long terme son image et son acceptation dans la population suisse. La diffusion par les médias d'informations différenciées, fondées de manière accrue sur des données concernant ce groupe de population, exposées et commentées scientifiquement, devrait à cet égard jouer un rôle clé.

3.3 Champs d'action actuels et futurs

L'exemple des migrants italiens et espagnols a montré que la plupart des difficultés liées à la migration diminuent à mesure que s'allonge leur séjour en Suisse, et disparaissent complètement au fil du temps. A cet égard, l'acquisition de la langue et une meilleure connaissance du système, conjuguées à une familiarisation croissante avec les institutions de l'Etat et de la société (p. ex. dans les domaines de la formation, du travail, de la santé et de la politique), permettent de lever de nombreuses barrières, d'améliorer l'interaction avec les institutions et, généralement, de se rapprocher de la population suisse. Depuis quelques temps, tout laisse à penser que le processus d'intégration des immigrés kosovars suivra une évolution comparable.

Les paragraphes suivants se proposent de décrire les difficultés auxquelles les migrants d'origine kosovare sont particulièrement exposés et qui requièrent, à court et à moyen termes, une intervention coordonnée des autorités, de l'économie et de la société. A noter que certaines des mesures proposées pour venir à bout des problèmes constatés ont été préconisées par les experts interrogés. Il va sans dire que cette liste des difficultés ne prétend pas à l'exhaustivité.

Formation et insertion dans le marché de l'emploi

Tout comme pour d'autres communautés issues de l'immigration de travail, dont les membres sont majoritairement peu qualifiés, ce sont les jeunes qui sont les plus défavorisés en matière de formation et d'insertion dans le marché de l'emploi. Bien que différentes mesures aient déjà été prises en leur faveur, leurs perspectives d'avenir sont souvent insatisfaisantes, ce dont témoigne, entre autres, la persistance d'un très faible taux de diplômés de l'enseignement supérieur, en dépit d'une certaine ascension sociale d'une génération à l'autre. Il serait donc particulièrement important d'aider les parents d'origine kosovare à soutenir le parcours scolaire de leurs enfants, afin qu'ils se sentent davantage impliqués dans cette tâche. A cet égard, il est fondamental qu'ils comprennent bien les débouchés et les exigences du système suisse d'éducation et de formation, notamment les offres d'encadrement spécifiquement destinées aux enfants d'origine étrangère (p. ex. encadrement préscolaire, enseignement de la langue première). Il s'agirait ici d'améliorer

la confiance et la compréhension mutuelles entre parents, enseignants et autorités compétentes avant l'émergence de problèmes, en encourageant de manière ciblée l'organisation de rencontres informelles et ouvertes. Le cas échéant, il peut être utile de recourir aux services d'interprètes communautaires.

Les organisations kosovares ayant pour vocation de favoriser l'intégration peuvent jouer un rôle déterminant en la matière, au même titre du reste que les Kosovars qui ont étudié et réussi professionnellement en Suisse, ces derniers pouvant servir de modèle aux jeunes migrants et les conseiller dans leurs choix. Le rôle des formateurs et des employeurs n'en est pas moins déterminant, puisqu'ils sont appelés à garantir l'égalité des chances et l'absence de discrimination dans l'attribution des emplois et des places d'apprentissage. Enfin, il y a encore d'autres aspects essentiels, notamment la promotion d'une culture de la diversité dans les écoles, la mise en œuvre de mesures visant à combattre la discrimination ainsi que le lancement de programmes de mentoring et d'encouragement.

Santé et vieillesse

Nombre de Kosovars établis en Suisse sont exposés à des risques de santé non négligeables, qui sont liés en partie à leur condition socio-économique. Tandis que la consommation de tabac est particulièrement répandue chez les hommes, le manque d'exercice physique est un facteur de risque important chez les femmes. Ces risques sont aggravés par le fait que les Kosovars ne se soumettent que rare-

ment à des examens médicaux préventifs (cf. chapitre 2.2.3). Les jeunes gens qui, à l'instar de leurs parents, exercent en partie des métiers à risques pour la santé, ne sont pas épargnés. Selon certaines sources, une frange importante de la jeunesse kosovare serait par ailleurs sujette à des dépendances. Précisons que ces informations ne sont pas attestées par des sources documentaires fiables à ce jour. Au vu des risques multiples auxquels ils sont soumis, les Kosovars résidant en Suisse sont donc particulièrement concernés par les mesures de promotion de la santé.

Ils constituent par ailleurs l'un des groupes cibles des mesures à mettre en œuvre en faveur de la vieillesse. En effet, nombre d'immigrés kosovars ont aujourd'hui atteint un âge où ils ont besoin de soins et d'une prise en charge. De plus, les Kosovars âgés sont de plus en plus nombreux à décider de finir leur vie en Suisse, ce qui, du fait de leur connaissance lacunaire de la langue et du système – surtout chez les femmes – donne souvent lieu à des difficultés d'interaction avec les institutions médicales concernées. La réalisation de l'objectif d'une prise en charge médicale appropriée nécessiterait donc d'autres mesures propres à favoriser une ouverture transculturelle, parmi lesquelles un renforcement des compétences transculturelles des professionnels de la santé, de manière à faciliter le contact avec les migrants.

Enfin, il s'agirait également de préparer les personnes âgées à vivre dans un home ou un établissement médical en leur dispen-

sant, ainsi qu'à leurs proches, des conseils et des informations.

Nouveaux arrivants

Si les Kosovars d'immigration récente disposent généralement d'un statut de séjour sûr et sont relativement peu nombreux en comparaison des groupes précédents, ils n'en restent pas moins susceptibles d'être confrontés à des difficultés.

Les personnes qui quittent leur pays pour se marier avec un ressortissant kosovar établi en Suisse dépendent souvent de leur conjoint et de leur belle-famille (financièrement, entre autres). Certains hommes ont du mal à accepter cette dépendance vis-à-vis de leur femme, contraire à la tradition. Pour les femmes, cette situation n'est pas plus facile à vivre, notamment lorsqu'elles se voient privées d'une partie de leur liberté.

Contrairement à leurs partenaires, les nouveaux arrivants ne sont pas encore intégrés dans leur pays d'accueil. En se consacrant essentiellement à l'éducation de leurs enfants, les femmes n'ont souvent guère l'occasion de se familiariser avec les spécificités de la société suisse. Leur manque d'intégration risque de se répercuter sur les enfants, d'autant que les pères ne leur transmettent généralement pas les connaissances qu'ils ont acquises dans ce domaine. A noter également que de nombreuses femmes arrivées en Suisse dans le cadre d'un regroupement familial restent relativement isolées, ce qui tend à favoriser l'apparition de problèmes psychiques.

Afin d'éviter ces effets indésirables, il s'agirait de permettre à ce groupe de migrants de suivre des programmes d'intégration peu après leur arrivée. Idéalement, le contact devrait être établi par des organisations socioculturelles kosovares actives dans le quartier. Jusqu'ici, peu d'études se sont intéressées au cas des nouveaux arrivants kosovars. Or elles permettraient de fournir de précieuses informations sur leur processus d'intégration et contribueraient à identifier les besoins qui subsistent en la matière.

Exploiter la nouvelle dynamique pour favoriser la collaboration

Si de nombreuses offres de soutien aux migrants originaires du Kosovo ont vu le jour dans l'intervalle, à l'initiative des autorités, des organisations non gouvernementales suisses, des organisations kosovares axées sur l'intégration ainsi que de particuliers, elles ne sont pas suffisamment utilisées. Aussi importe-t-il d'informer les personnes intéressées de manière appropriée et en temps utile, tout en favorisant un accès ouvert à tous.

Les autorités kosovares n'apportent que peu de soutien à leurs ressortissants établis en Suisse, en partie faute de moyens financiers. Les représentants de la politique, de l'économie, de la société et de la communauté peuvent servir de trait d'union avec les institutions kosovares et encourager la définition d'actions communes pour promouvoir tant le développement dans le pays d'origine que l'intégration des migrants en Suisse. La mise en œuvre, au Kosovo et dans les Balkans occidentaux,

de partenariats – qui sont actuellement en cours de développement – devrait donner un grand coup d'accélérateur à cette collaboration (Liechti et Budowski 2008).



4 Annexes

Annexe I : Bibliographie

Références citées

Arbeitsgruppe Ausländerkriminalität (AGAK) (2001) (Groupe de travail Criminalité des étrangers). Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).

Backer, Berit (2003). Behind stone walls. Changing household organization among the Albanians of Kosova. Pejë : Dukagjini Publishing House.

Baldwin, Clive, éd. (2006). Minority rights in Kosovo under International Rule. London : Minority Rights Group International.

Banque mondiale (2007a). Kosovo at a glance. <http://siteresources.worldbank.org>.

Banque mondiale (2007b). Kosovo Poverty Assessment. Volume I : Accelerating Inclusive Growth to Reduce Widespread Poverty.

Braunschweig, Judith, Gabriele **Krebs** et Susanne **Moser** (1998). Im Spannungsfeld von Tradition und Emanzipation : Sozialarbeit mit Migrantinnen aus Kosova. Berne : Edition Soziothek.

Brubaker, Rogers (2005). The 'diaspora' diaspora. *Ethnic and Racial Studies*, 28(1), p. 1–19.

Buri, Markus (2008). Statistique de l'AI 2008. Berne : Office fédéral des assurances sociales.

Clewing, Konrad et Jens **Reuter**, éd. (2000). Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven. Klagenfurt : Wieser.

Conseil fédéral suisse. Répression des mariages forcés et des mariages arrangés. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 05.3477 du 9 septembre 2005 de la Commission des institutions politiques du Conseil national, p. 6 s.

Constitution of the Republic of Kosovo. (2008). www.assembly-kosova.org/

Coradi Vellacott, Maja et Stefan **Cornelis Wolter** (2005). L'égalité des chances dans le système éducatif suisse. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE).

Dahinden, Janine (2005). Prishtina–Schlieren : albanische Migrationsnetzwerke im transnationalen Raum. Zurich : Editions Seismo.

Dahinden, Janine et Joëlle **Moret** (2009). Les activités transnationales des associations de migrants serbes et kosovars en Suisse, dans : Efionayi-Mäder Denis, Gérard Perroulaz et Catherine Schümperli Younosian (éd.). *Annuaire suisse de politique de développement. Migration et développement : un mariage arrangé*. Genève : Institut de hautes études internationales et du développement, p. 235–248.

Département fédéral de justice et police (DFJP) (2009). Communiqué de presse du 19.3.2009. www.bfm.admin.ch

Durmishi, Xhafer (1992). Organizatat politike Shqiptare në Evropë 1979–1985 (Les organisations politiques albanaises en Europe 1979–1985).

Dzihic, Vedran et Helmut **Kramer** (2008). Der Kosovo nach der Unabhängigkeit. Hehre Ziele, enttäuschte Hoffnungen und die Rolle der internationalen Gemeinschaft. <http://library.fes.de>

Efionayi-Mäder, Denise et Chantal **Wyssmüller** (2008). Migration und Gesundheit, in Meyer, Katharina, éd. Gesundheit in der Schweiz. Nationaler Gesundheitsbericht 2008. Berne : Hans Huber, p. 88–105.

Eisner, Manuel, Denis **Ribeaud** et Stéphanie **Bittel** (2006). Prévention de la violence chez les jeunes : voies vers une politique de prévention fondée sur l'évidence scientifique. Berne : Commission fédérale des étrangers CFE.

Eisner, Manuel, Denis **Ribeaud** et Tuba **Topçoglu** (2008). Indicateurs sur la situation économique, sociale et culturelle des minorités d'immigrés de la ville de Zurich. Zurich, Service de promotion de l'intégration de la ville de Zurich.

Erziehungsdepartement des Kantons Basel-Stadt (2008). Verzeichnis der Angebote in Herkunftssprachen. Basel : Er-

ziehungsdepartement des Kantons Basel-Stadt, Ressort Schulen.

European Stability Initiative (2006). Cutting the lifeline : migration, families and the future of Kosovo. Berlin [etc.] : ESI.

Eytan, Ariel et al. (2004). Determinants of postconflict symptoms in Albanian Kosovars. The journal of nervous and mental disease, 192(10), p. 664–671.

Farcy, François (2007). La mafia albanaise en 2007. Présentation lors de la Conférence du Département de Recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines DRMCC. Paris.

Fibbi, Rosita, **Bülent Kaya** et Etienne **Piguet** (2003a). Le passeport ou le diplôme ? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration. Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Fibbi, Rosita, **Bülent Kaya** et Etienne **Piguet** (2003b). Quand s'appeler Pierre, Afrim ou Mehmet fait la différence. Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Gabadinho, Alexis, Philippe **Wanner** et Janine **Dahinden** (2007). La santé des populations migrantes en Suisse : une analyse des données du GMM : le rôle du profil socio-économique, sociodémographique et migratoire sur l'état de santé, les comportements et le recours aux services de santé. Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Gjëçovi, Shtjefën (codifié), Robert **Elsie**, éd. (2001). Der Kanun : das albanische Gewohnheitsrecht nach dem sogenannten Kanun des Lekë Dukagjini. Pejë : Dukagjini Balkan Books.

Haenni Hoti, Andrea (2006). Determinanten des Schulerfolgs von albanischsprachigen Schülerinnen und Schülern, dans Schader, Basil, éd. Albanischsprachige Kinder und Jugendliche in der Schweiz : Hintergründe, schul- und sprachbezogene Untersuchungen. Zurich : Editions Pestalozzianum, p. 69–96.

Hartmann Kunkel, Brigitte (1996). Kosovo-albanische Familien in der Schweiz. Travail de licence, Université de Zurich. Zurich : [s.n.].

Haxhikadrija, Amir (2009). Présentation sur le projet de recherche Assessing the Role of Diaspora on Kosovo's Development. Rencontre « Kosova-Schweiz der Hochschule Luzern – Soziale Arbeit », 29 avril 2009. Forum for Democratic Initiatives (FID), Direction du développement et de la coopération (DDC). Lucerne.

Hupka, Sandra et Barbara E. **Stalder** (2004). Die Situation junger Migrantinnen und Migranten beim Übergang Sek I - Sek II, dans Achtung Gender : Ausbildungsverhalten von Mädchen und jungen Frauen : Trends und Tipps. Zurich : SVB, p. 7–94.

Ibrahimi, Mahmud et Sarah **Gretler** (1991). Die Albaner in Jugoslawien : Informationen für Hilfswerkvertreter/-innen im

Asylverfahren. Berne : Organisation suisse d'aide aux réfugiés.

Imdorf, Christian (2008). Der Ausschluss « ausländischer » Jugendlicher bei der Lehrlingsauswahl – ein Fall von institutioneller Diskriminierung?, dans Rehberg, K.S., éd. Die Natur der Gesellschaft. Verhandlungen des 33. Kongresses der Deutschen Gesellschaft für Soziologie in Kassel 2006. Francfort-sur-le-Main : Campus, p. 2048–2058.

Imdorf, Christian (2005). Schulqualifikation und Berufsfindung : wie Geschlecht und nationale Herkunft den Übergang in die Berufsbildung strukturieren. Wiesbaden : Editions VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Institut für Europäische Politik (2007). Operationalisierung von Security Sector Reform (SSR) auf dem westlichen Balkan – intelligente/kreative Ansätze für eine langfristige positive Gestaltung dieser Region. Studie im Auftrag des Zentrums für Transformation von Bundeswehr. Berlin.

International Crisis Group (ICG) (2008). Kosovo's Fragile Transition. Europe Report Nr. 196, 25 septembre 2008.

International Crisis Group (ICG) (2001). Religion in Kosovo. ICG Balkans Report Nr. 105. Pristina/Bruxelles.

International Monetary Fund (IMF) (2008). « IMF-Aide_Memoire ». www.imf.org

International Monetary Fund (IMF) (2001). Kosovo. Macroeconomic Issues and Fiscal Sustainability. www.imf.org

Iseni, Bashkim (2010). Islam und Politik bei den Albanern, Monatszeitschrift G2W, Nr. Juli/August 2010, p. 26–29.

Iseni, Bashkim (2009). Les diasporas musulmanes des Balkans en Suisse, dans Schneuwly Purdie, Mallory, Matteo Gianni et Magali Jenny (dir.), *Musulmans d'aujourd'hui : Identités plurielles en Suisse*, Genève : Labor et Fides.

Iseni, Bashkim (2008). La question nationale en Europe du Sud-Est. Genève, émergence et développement de l'identité nationale albanaise au Kosovo et en Macédoine. Berne : Editions Peter Lang.

Jean, François et Jean-Christophe **Rufin**, éd. (1996). *Economie des guerres civiles*. Paris : Hachette.

Kadare, Ismail (2007). *Avril brisé*. Roman. Francfort-sur-le-Main : Editions Fayard.

Kallaba, Xhevdet et Jan **Poldervaart**, éd. (2005). *Kosovo – Schweiz – Kosova : Flucht- und Rückkehrbewegung 1998-2001*. Zurich : Editions de la Fondation suisse du Service International.

Kaser, Karl, éd. (1995). *Familie und Verwandtschaft auf dem Balkan : Analyse einer untergehenden Kultur*. Vienne, etc. : Editions Böhlau.

Kronig, Winfried (2003). Eléments d'interprétation du faible taux de réussite scolaire des enfants immigrés dans le degré primaire. *Etudes et rapports*, 19A, p. 24–33.

Labitzke, Gerald (2006). *Kosovo-Konflikt*. www.histinst.rwth-aachen.de

Latifi, Shaip (2008). *Monografia e degës së Lidhjes Demokratike të Kosovës në Zvicërr 1990–1993 dhe 1997–2008* (La monographie de la Ligue Démocratique du Kosovo en Suisse 1990–1993 et 1997–2008). La Ligue Démocratique du Kosovo en Suisse.

Lerch, Mathias, Janine **Dahinden** et Philippe **Wanner** (2005). *Mapping Three Balkan Diasporas in Switzerland*. *Development Financing and the Remittance Market in the Balkans and Switzerland*. Identification Phase (rapport non publié). Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Leuenberger, Ueli (2001). La présence des Albanais en Suisse : un enjeu important pour les Suisses et les Albanais, dans Weibel, Jean-Pierre et Roberto Bernhard, éd. *Citoyenneté active ou population passive? Les étrangers en Suisse : rôle dans la vie civique et modes d'intégration*. Aarau etc. : Editions Sauerländer, p. 151–158.

Liechti, Therese et Monica **Budowski** (2008). *Migrationspartnerschaften : ein neuer Ansatz der Schweiz?*, dans la revue : *Schweizerisches Jahrbuch für Entwicklungspolitik*. *Migration und Entwicklungspolitik : Eine Zweckallianz*. Genève : Institut de

hautes études internationales et du développement, p. 221–228.

Lischer, Rolf (2003). Intégration réussie des étrangers ? La réponse des statistiques. Les enfants et adolescents étrangers dans le système suisse d'éducation et de formation, dans Rosenberg, Sonja et al., éd. Le parcours scolaire et de formation des élèves immigrés à « faibles » performances scolaires : Rapport final CONVEGNO 2002. Berne : CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique).

Maillard, Alain et Ueli **Leuenberger** (1999). Les damnés du troisième cercle : les Albanais de la Kosove en Suisse, 1965–1999. Genève : Editions Metropolis.

Malcolm, Noel, éd. (1998). Kosovo : A Short History. New York : Editions Harper.

Malek, Monica (2007). Ist die Sprache der Schlüssel zur Integration? Eine Untersuchung über den Einfluss der alltagsorientierten deutschen Sprachkurse auf die Integration von albanischsprachigen Migrantinnen im Kanton Luzern. Faculté de philosophie. Fribourg, Université de Fribourg (CH). Mémoire de Licence.

Mattern, Rainer (2005). Kosovo : situation des communautés Roms. Berne : Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR).

Meier, Christof et Michael **Bischof** (2008). Document de travail sur les connaissances de la langue allemande de la population zurichoise. Une estimation sur la base des données prélevées. Zurich.

Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Kosovo (MFAK) (2009). Countries Recognitions. www.ks-gov.net

Müller, Romano (2002). Bildungserfolg durch Integration : zur Situation ausländischer Schüler in der Schweiz. Schweizer Monatshefte für Politik, Wirtschaft, Kultur, 82(11), p. 24–27.

Nagy, Katalin (2008). Zur Kriminalität ausländischer Jugendlicher. Klärung möglicher Ursachen und Folgerungen für die Gewaltprävention. Zurich : Haute école zurichoise des sciences appliquées. Mémoire.

NATO (2008). Kosovo Force (KFOR). www.nato.int

ODM (2009). Statistique en matière d'asile/statistiques des étrangers 2008. Berne-Wabern : Office fédéral des migrations.

ODM (2008). Statistique en matière d'asile/statistiques des étrangers 2007. Berne-Wabern : Office fédéral des migrations.

ODM (2006a). Kosovo. Lage der Minderheiten. Berne-Wabern : Office fédéral des migrations.

ODM (2006b). Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse : identification des faits, des causes, des groupes à risque, des mesures existantes ainsi que des mesures à prendre en matière de politique d'intégration. Berne-Wabern : Office fédéral des migrations.

ODR (2000). Kosovo/Jugoslawien. Die Kosovo-albanische Frau in Familie und Gesellschaft. Themenpapier. Berne : Office fédéral des réfugiés, Desk régional Europe/CEI/Amérique latine.

Office of the Prime Minister of Kosovo (OPK) (2008). Biography. www.ks-gov.net

OFSP (2007). Qu'est-ce qu'on sait de l'état de santé des populations migrantes ? Les principaux résultats du monitoring de l'état de santé de la population migrante en Suisse. Berne : Office fédéral de la santé publique.

OFS (2009). Statistique de l'aide sociale 2008. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

OFS (2007a). Statistique des élèves et des étudiants 2005/2006. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

OFS (2007b). Evolution de la délinquance juvénile. Jugements pénaux des adolescents, de 1946 à 2004. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) (2008). Asylsuchende aus Kosovo. Position der Schweizerischen Flüchtlingshilfe SFH (Requérants d'asile originaires du Kosovo : position de l'OSAR). Berne : Organisation suisse d'aide aux réfugiés.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) (2004). Kosovo – la signi-

fication des traditions dans le Kosovo d'aujourd'hui. Berne : Organisation suisse d'aide aux réfugiés.

Petritsch, Wolfgang, Karl **Kaser** et Robert **Pichler**, éd. (1999). Kosovo-Kosova : Mythen, Daten, Fakten. Klagenfurt : Editions Wieser.

Republic of Kosovo Assembly (RKA) (2008). Kosovo Declaration of Independence www.assembly-kosova.org

Reuter, Jens (2000a). Die Kosovo-Politik der internationalen Gemeinschaft in den neunziger Jahren, dans Reuter, Jens et Konrad Clewing, éd. Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven. Klagenfurt : Editions Wieser, p. 321–334.

Reuter, Jens (2000b). Serbien und Kosovo – das Ende eines Mythos, dans Reuter, Jens et Konrad Clewing, éd. Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven. Klagenfurt : Editions Wieser, p. 139–155.

Reuter, Jens (2000c). Zur Geschichte der UÇK dans Reuter, Jens et Konrad Clewing, éd. Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven. Klagenfurt : Editions Wieser, p. 171–186.

Reuter, Jens et Konrad **Clewing**, éd. (2000). Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven. Klagenfurt : Editions Wieser.

Rommel, Alexander, Caren **Weilandt** et Josef **Eckert** (2006). Gesundheitsmonito-

ring der schweizerischen Migrationsbevölkerung. Bonn, WIAD (Institut scientifique de l'association médicale allemande).

Rroma Foundation (2008). Rroma. Zurich, Rroma Foundation.

Roux, Michel (1992). Les Albanais en Yougoslavie. Minorité nationale, territoire et développement. Paris : Fondation de la Maison des sciences de l'homme.

Schader, Basil (2006). Albanischsprachige Kinder und Jugendliche in der Schweiz : Hintergründe, schul- und sprachbezogene Untersuchungen. Zurich : Editions Pestalozzianum.

Schiffauer, Werner (1997). Fremde in der Stadt – zehn Essays zu Kultur und Differenz. Francfort-sur-le-Main : Editions Suhrkamp.

Schmidt, Fabian (2000). Menschenrechte, Politik und Krieg in Kosovo 1989–1999, dans Reuter, Jens et Konrad Clewing, éd. Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven. Klagenfurt : Editions Wieser, p. 187–212.

Schmitt, Oliver Jens (2008). Kosovo. Kurze Geschichte einer zentralbalkanischen Landschaft. Vienne/Cologne/Weimar : Editions Böhlau.

Serveur suisse de l'éducation (2009). La pédagogie spécialisée en Suisse. www.ppp-sin.ch.

Shatri, Xhafer (2002a). Anatomia e një atentati (L'Anatomie d'un attentat). Pasqyra (Le Miroir). Kosovo.

Shatri, Xhafer (2002b). Fondet e Kosovës, pasqyrë e të vërtetave tona (Les fonds du Kosovo, le miroir de nos vérités). Pasqyra (Le Miroir). Kosovo.

Statistical Office of Kosova (SOK) (2009a). Key Indicators on Population 2009. www.ks-gov.net.

Statistical Office of Kosova (SOK) (2009b). Kosovo in Figures 2008. Pristina, Statistical Office of Kosovo (SOK).

Statistical Office of Kosova (SOK) (2008a). Series 4 : Population Statistics. www.ks.gov.net.

Statistical Office of Kosova (SOK) (2008b). Series 3 : Economic Statistics. External Trade Statistics May 2008. www.ks-gov.net.

Statistical Office of Kosova (SOK) (2008c). Demographic Changes of the Kosovo Population 1948–2006. Pristina, Statistical Office of Kosovo (SOK).

Statistical Office of Kosova (SOK) (2007). Kosovo in Figures 2007. www.ks-gov.net.

Steiner, Olivier, Hector Schmassmann et Ueli Mäder (2005). Lebensweltliche Gewalterfahrungen Jugendlicher : eine empirische Studie über delinquente Jugendliche. Berne.

Stevens, Georgina (2009). Filling the Vacuum : Ensuring Protection and Legal Remedies for Minorities in Kosovo. Londres : Minority Rights Group International (Groupe international pour le droit des minorités).

Sundhaussen, Holm (2000). Kosovo – eine Konfliktgeschichte, dans Reuter, Jens et Konrad Clewing, éd. Der Kosovo-Konflikt : Ursachen, Verlauf, Perspektiven. Klagenfurt : Editions Wieser, p. 65–88.

Torche, Denis (1989). Les liens entre l'identité nationale et le fait migratoire : le cas des Albanais de Yougoslavie. *Revue suisse de sociologie*, 15(1), p. 115–138.

Trbovich, Ana S., éd. (2008). A legal geography of Yugoslavia's disintegration. Oxford ; New York : Oxford University Press.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) (2008). Case Information Sheet. Haradinaj et al. www.un.org

United Nations Development Programme (UNDP) Kosovo (2008). Early Warning Report Kosovo. Report # 20/21 Special Edition. January–June 2008. Pristina.

United Nations Development Programme (UNDP) Kosovo (2007). Development and Transition 3. Kosovo edition Private Sector Development. Pristina.

United Nations Development Programme (UNDP) Kosovo (2006). Human

Development Report. Youth. A new Generation for a new Kosovo. Pristina.

United Nations Office of the Special Envoy for Kosovo (UNOSEK) (2007). Comprehensive Proposal for the Kosovo Status Settlement.

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) (2008). Crime and its Impact on the Balkans and affected Countries. www.unodc.org.

United Nations Organization (UNO) (1999). Security Council Resolution S/RES/1244. 10.6.1999. New York.

Ukelli, Sami (2008). Ist der Frieden in Kosovo/Kosova von Dauer? Herausforderungen der kosovarischen Gesellschaft im Transformationsprozess unter besonderer Berücksichtigung der Politik und Wirtschaft : eine Bestandesaufnahme. Linz : Editions Trauner.

Von Aarburg, Hans-Peter (2002). L'émigration albanaise du Kosovo vers la Suisse : l'imprévisible évolution des projets migratoires. *Ethnologie française*, 32(2), p. 271–282.

Von Aarburg, Hans-Peter et Sarah Barbara **Gretler** (2008). Kosova–Schweiz : die albanische Arbeits- und Asylmigration zwischen Kosovo und der Schweiz (1964–2000). Münster : Editions LIT.

Wanner, Philippe et Mathias **Lerch** (2008). Migration and Remittances in Kosovo. Re-

sults from the 2000 Living Standards Measurement Study Surveys. Genève.

Wyssmüller, Chantal et Denise Efnayimäder (2007). Literatur- und Datenstudie zum Thema «Migration und Invalidentversicherung». Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Wyssmüller, Chantal (2005). Menschen aus dem Balkan, dans Schweizer Printmedien : diskursive Konstruktion und (Re)Produktion von Raum- und Identitätsbildern und deren Bedeutung für soziale Integration. Berne : [s.n.].

Articles de presse (classés par ordre chronologique)

Neue Zürcher Zeitung (NZZ), 16.2.2008: Startschuss für Kosovo-Mission der EU. www.nzz.ch.

Neue Zürcher Zeitung (NZZ), 17.2.2008: Kosovo erklärt sich für unabhängig. www.nzz.ch.

Tages-Anzeiger (TA), 17.2.2008: Chronik: Langer Kampf um Unabhängigkeit. <http://sc.tagesanzeiger.ch>.

Die Zeit, 17.3.2008: Gespaltene Stadt Mitrovica. www.zeit.de.

Tages-Anzeiger (TA), 14.6.2008: Kosovo wird schleichend geteilt (2008). <http://sc.tagesanzeiger.ch>.

Tages-Anzeiger (TA), 16.6.2008: Auch mit der neuen Verfassung droht Kosovo die Spaltung. <http://sc.tagesanzeiger.ch>.

Neue Zürcher Zeitung (NZZ), 8.10.2008: Die Uno gibt grünes Licht für Gerichtssentscheid zu Kosovo. www.nzz.ch.

Annexe II : Adresses utiles

Les personnes désirant obtenir des informations spécifiques concernant la diaspora kosovare ou entrer en contact avec la population kosovare trouveront ci-après une liste d'adresses utiles. Elle comprend uniquement des adresses en Suisse et ne prétend pas à l'exhaustivité. Le paysage associatif étant en mutation permanente, il est possible que les adresses ne soient plus valables. Les indications fournies au sujet de quelques institutions s'appuient sur les informations disponibles et ne reflètent pas forcément leur importance respective. En raison de leur grand nombre, on a renoncé à lister ici les magasins et les restaurants kosovars.

La liste d'adresses comprend les catégories suivantes (les organismes y sont cités dans l'ordre alphabétique) :

- Ambassade
- Organisations politiques
- Services ou bureaux de conseil et associations culturelles (lieux de rencontre et de loisirs souvent désignés comme clubs)
- Associations religieuses
- Médias
- Clubs de sport

Ambassade

Amabassade de la République du Kosovo

Schreinerweg 6
3012 Berne
Tél. 031 301 86 59
embassy.switzerland@ks-gov.net

Organisations politiques

Aleanca për Ardhmërinë e Kosovës AAK (Allianz für die Zukunft Kosovos)

Président : Ramush Haradinaj
Personne à contacter auprès de la section suisse : Agim Pajaziti
Mobile 076 319 14 98

Aleanca Kosova e Re AKR (Alliance pour un nouveau Kosovo)

Président : Behxhet Pacolli
Personne à contacter auprès de la section suisse : Arben Kurteshi
Mobile 079 569 01 47
a.kurteshi@hotmail.com
www.akr-int.com

Lidhja Demokratike e Dardanisë LDD (Ligue démocratique de Dardanie)

Président : Nexhat Daci
Personne à contacter auprès de la section suisse : Zize Pepshi
swiss@ldd-kosova.org
www.ldd-kosova.org

Lidhja Demokratike e Kosovës LDK (Ligue démocratique du Kosovo)

Président : Fatmir Sejdiu (également président de la République du Kosovo)
Personne à contacter auprès de la section suisse : Haki Latifi
Tél. 032 682 54 23

Partia Demokratike e Kosovës PDK (Parti démocratique du Kosovo)

Président : Hashim Thaqi (également premier ministre de la République du Kosovo)
www.pdk-ks.org

Vetëvendosje! (Autodétermination!)

Président : Albin Kurti
Personne à contacter auprès de la section suisse : Arta Kryeziu
Mobile 078 892 18 97
kryeziu_a@hotmail.com
www.vetevendosje.org

Services ou bureaux de conseil et associations culturelles

La plupart des adresses concerne des organisations fondées par des Kosovares en Suisse. Ces institutions apportent un soutien à la population kosovare et encouragent les contacts avec la société suisse. On a retenu ici surtout les organismes opérant à l'échelon national.

Albanerverein Bad Ragaz

Personne à contacter : Nuhiu Gazmend
7310 Bad Ragaz
Tél. 081 302 19 97

Albanisches Bildungs- und Begegnungszentrum

Personne à contacter : Ursula Käser Sokolaj
Seftigenstrasse 57
3000 Bern 17
Tél. 031 376 19 85
albacenter@bluewin.ch
Fax 031 376 19 89

Albanisches Institut

Service d'information, de conseil et de soutien en faveur des Albanais du Kosovo en Suisse.

Case postale 7

9001 St-Gall

www.albanisches-institut.ch

Albanischer Kultur- und Solidaritätsverein

Personne à contacter : Rustemi Sadik

Wolfgangstrasse 9a

9014 St-Gall

Mobile 079 306 78 33

Albanischer Kulturverein Iliria

Rickenstrasse 24

9630 Wattwil

Albanische Tanzschule «Shota»

Personne à contacter : Agron Bajrami

Dammweg 3

5000 Aarau

Mobile 079 752 58 60

shota@shota.ch

www.shota.ch

Association des étudiants albanais de l'Université de Lausanne

Fondée en 1994 par des étudiants albanais, cette association est officiellement reconnue par le Rectorat de l'Université de Lausanne. Les membres sont originaires d'Albanie, du Kosovo et de Macédoine. L'association vise principalement à promouvoir la culture albanaise et le dialogue entre les étudiants des Universités de Tirana (Albanie), Pristina (Kosovo), Tetovo (Macédoine) et les universités suisses.

Personne à contacter : Ilirjana Bajramaj

Case postale 111

1001 Lausanne

aeaul@unil.ch

Ausbildungs- und Beratungsstelle für Migrantinnen und Migranten (ABSM)

ABSM s'emploie à favoriser l'intégration des étrangers en Suisse, notamment celle des ressortissants du Kosovo. L'organisation travaille en étroite collaboration avec les populations étrangère et autochtone ainsi qu'avec les autorités et d'autres institutions.

Gempenstrasse 27

4053 Bâle

Tél. 061 361 85 88

Fax 061 361 85 55

info@absm.ch

www.absm.ch

BAMIZ (Balkan Migrations- und Integrationszentrum)

L'association BAMIZ se considère comme l'interlocutrice des familles, des communes, des autorités, des services spécialisés, des particuliers et des groupes d'intérêts qui s'occupent de questions ayant trait aux migrations balkaniques.

Kehlhofstrasse 12

8003 Zurich

Tél. 043 288 52 07

www.bamiz.ch

ISEAL

(Institut suisse d'études albanaises)

L'institut a pour objectif d'encourager l'intégration des Albanais en Suisse et de développer et consolider les relations entre Suisses et Albanais. Il vise à devenir un partenaire reconnu des autorités suisses, alba-

naises, kosovares et macédoniennes pour toute question touchant à la communauté albanaise en Suisse.

Personne à contacter : Driton Kajtazi
c/o Régis Marion-Veyron
Chemin des Pinsons 12 B
1000 Lausanne
Mobile 079 339 80 77
driton.kajtazi@romandie.com

Klubi Besa

Delsbergstrasse 181
4242 Laufen

Klubi 28 Nëntori

Albisstrasse 33b
8134 Adliswil

Klubi Përparimi

Langäulistrasse 22
9470 Buchs

Klubi Skënderbeu

Hagenackerstrasse 4
8307 Effretikon

Klubi Skënderbeu

Kasernenstrasse 16
7000 Chur

LAPSH/LEPA, Ligue des enseignants et des parents albanais « Naim Frashëri »

LAPSH regroupe des enseignants albanais et des parents d'élèves albanais qui vivent et travaillent en Suisse. L'organisation œuvre dans de nombreux cantons et de nombreuses communes suisses.

Personne à contacter : Naser Ulaj

nulaj@hispeed.ch
www.lapsh-ch.com/

Prointegra – Fachstelle für Migrationsfragen

Ce service spécialisé est considéré comme le centre de compétence suisse pour les personnes et les pays de langue albanaise (Kosovo, Macédoine, Albanie, Serbie et Monténégro). Il est formé d'une équipe interdisciplinaire qui peut s'appuyer sur un réseau étendu dans le domaine migratoire.
Hofffeld 24
8057 Zurich – Oerlikon
Tél. 043 268 92 60
info@prointegra.net
www.prointegra.net

Rroma Foundation Rromani Fundacija

Le but de la Rroma Foundation est la promotion des Rroma grâce à des projets conçus par des Rroma en faveur des Rroma. La fondation soutient et finance des projets dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, par exemple des bourses d'études, des projets scolaires, des projets d'infrastructure et de santé. En Suisse, la Rroma Foundation s'occupe surtout de réf«ugiés Rroma.

Gladbachstrasse 67
8044 Zurich
Tél. 044 383 63 26
Fax 044 383 63 02
foundation.rroma.org
admin@rroma.org
email@domain.com
www.rroma.org

SPIK (Shotata për Përkrahjen dhe Promovimi e Integrit të Kosovarëve)

Verein zur Unterstützung und Förderung der Integration von Kosovaren

Via Adula 7

6710 Biasca

Tél. 091 862 52 35

www.associazionespik.ch

«Studenti», Verein der albanischen Studenten der Universität Zürich

L'association est ouverte aux étudiants d'origine albanaise en provenance des pays balkaniques.

kontakt@studenti-zh.ch

UPA Université populaire albanaise

L'UPA est une association sans but lucratif. Elle est politiquement neutre et indépendante de toute organisation politique. Elle a pour buts d'œuvrer pour que les membres de la communauté de langue et de culture albanaises puissent trouver leur place dans la société genevoise; d'être une association représentative de la communauté de langue et de culture albanaises et de ses intérêts; d'informer et sensibiliser la population genevoise sur les valeurs de la communauté de langue et de culture albanaises.

Personne à contacter :

Albana Krasniqi-Malaj

Rue de Lyon 112

Case postale 593

1211 Genève 13

Tél. 022 340 25 77

Fax 022 340 25 79

upa-upsh@upa.ch

albana.krasniqi@upa.ch

www.upa.ch

Verein Albanische Gemeinschaft für BS/BL

Personne à contacter : Kazim Haziri

Utengasse 25

4058 Bâle

Tél. 061 681 33 82

Verein Albanische Bibliothek in der Schweiz

Karstlernstrasse 14

8048 Zurich

Tél. 044 483 07 18

BKShZvicer@gmx.ch

Verein der Ashkali Kosovos

L'association a pour vocation de promouvoir et préserver l'identité ashkali et de s'engager en faveur de la culture ashkali du Kosovo au sein de la diaspora. En outre, elle offre ses conseils aux membres de la diaspora en Suisse et apporte une aide humanitaire aux Ashkalis au Kosovo.

Personne à contacter : Arben Bajrami

Leimbachstrasse 25

8041 Zurich

Verein «Die albanische Gemeinschaft in der Schweiz AGS» (Bashkësia Shqiptare në Zvicërr)

Hauptstrasse 19

9320 Arbon

Tél. 091 208 14 95

ags@bshz.ch

Verein Rinia Contact

L'association offre aux jeunes un espace pour aménager leurs loisirs. Ils peuvent y découvrir la culture albanaise à travers diverses activités comme des ateliers de mu-

sique et de danse ainsi que des cours de langue ou de rattrapage.

Rue de Lyon 112

Case postale 593

1211 Genève 13

Tél. 022 340 25 77, demander Mathieu,

Rezarta ou Isabelle

riniaccontact@upa.ch

Associations religieuses

Albanisches Islamisches Kulturzentrum

Sedelstrasse 7

6020 Emmenbrücke

Personne à contacter : Bekim Gjinolli

Mobile 076 516 60 54

Centre islamique albanais de Lausanne

Chemin de la Colline 7

1007 Lausanne

Tél. 021 624 41 02

Katholische Albaner Mission

Luzernerstrasse 141

6014 Littau

Tél. 041 250 52 60

Islamische Albanische Gemeinschaft

Obfeldenstrasse 39

8910 Affoltern am Albis

Tél. 044 760 25 83

Islamischer Verein Besimtari

Haltingerstrasse 96

4057 Bâle

Tél. 061 681 35 41

Médias

AlbSuisse

Mensuel bilingue albanais-allemand

Ohmstrasse 14

8050 Zurich

Tél. 043 288 96 11

www.albsuisse.ch

Bota sot

Directeur : Teki Dervishi

Quotidien

Löwenstrasse 56

Case postale 3904

8001 Zurich

Tél. 044 218 10 70

bota-sot@bluewin.ch

Koha ditore

Quotidien indépendant

Directrice : Flaka Surroi

Rédacteur en chef : Agron Bajrami

Tél. 043 497 32 80

www.kohaditore.com

Kosovarja

Bihebdomadaire indépendant

Rédacteur en chef : Gani Dili

revista_kosovarja.ch@hotmail.com

Tung.ch

Journal qui apparaît deux fois par mois

Zunstrasse 11

8152 Glattbrugg

Tél. 044 81000 65

Mobile 079 324 0000

www.tung.ch

Zëri i ditës

Quotidien

Rédacteur en chef : Bardh Hamzaj

Mobile 079 705 19 00

diaspora@zerionline.info

Clubs de sport

FC Dardania (3^e ligue); Bâle

Personne à contacter : Ismail Kastrati

Mobile 079 337 96 63

FC Dardania Lausanne (3^e ligue); Lausanne

Personne à contacter : John Nuki

Tél. 021 807 18 26

FC Kosova (3^e ligue); Neuchâtel

Personne à contacter : Jakup Berdynaj

Mobile 078 767 22 24

FC Kosova (2^e ligue); Zurich

Personne à contacter : Arsim Hyseni

Mobile 079 353 60 29

FC Kosova Genève (2^e ligue); Genève

Personne à contacter : Besim Jahiu

Mobile 079 446 34 40

FC Prishtina Bern (3^e ligue); Berne

Personne à contacter : Islam Ramadani

Tél. 031 992 88 65

K.F. Rinia (3^e ligue); Bienne

Personne à contacter : Petrit Krasniqi

Mobile 078 797 69 95

Annexe III : Liste des interlocuteurs

Diamant Abrashi

Ecrivain

Shefkije Aliu

Conseillère auprès de Infodona – Centre de conseil pour les immigrantes Zurich

Arif Baftiu

Historien

Naser Callaku

Membre de la communauté islamique de Lucerne (IGL)

Ylfete Fanaj

Etudiante à la Haute école de travail social de Lucerne, membre du législatif de la Ville de Lucerne, groupe socialiste, présidente de Second@s Plus Suisse

Hilmi Gashi

Secrétaire syndical Unia Migration

Arben Geçaj

Travailleur social, directeur du Balkan Migrations- und Integrationszentrum BAMIZ

Premtim Hajdari

Directeur artistique d'une entreprise de graphisme, design et multimédias

Xhevat Hasani

Médecin et thérapeute, collaborateur indépendant auprès de Pro Integra Fachstelle für Migrationsfragen

Christoph Hug

Procureur des mineurs, anciennement chef du Ministère public des mineurs de Zurich

Saime Isufi

Professeur d'albanais et interprète communautaire

Monsieur L.

Artisan, établi depuis 1993 en Suisse

Monsieur M.

Apprenti, établi depuis 1991 en Suisse

Nexhat Maloku

Enseignant en langue et culture albanaises dans le canton de Zurich (enseignant HSK), médiateur, Ligue des enseignants et des parents albanais « Naim Frashëri »

Christof Meier

Chef du Service d'encouragement de l'intégration, Ville de Zurich

Urs Müller

Travailleur social, Ministère public des mineurs de la Ville de Zurich

Osman Osmani

Responsable de l'animation jeunesse en milieu ouvert OJA Zurich – Affoltern, président Pro Integra Fachstelle für Migrationsfragen

Albert Ramaj

Directeur Albanisches Institut, St-Gall

Fahredin Ramiqi

Travailleur social, président de l'association
Rinia Contact

Ismet Rashiti

Journaliste et publiciste

Basil Schader

Albanologue et germaniste, responsable
de l'enseignement de l'allemand comme
seconde langue auprès de la Haute école
pédagogique de Zurich

Walter Schmid

Recteur de la Haute école de travail social,
Lucerne

Hava Shala Gerguri

Membre de la Commission fédérale pour
les questions de migration (CFM), média-
trice culturelle

Xhafer Shatri

Journaliste

Faton Topalli

Travailleur social, coprésident de
Pro Integra Fachstelle für Migrationsfragen

Hans-Peter von Aarburg

Ethnologue, Haute école spécialisée de
Suisse occidentale, coauteur de l'ouvrage
«Kosova-Schweiz – die albanische Arbeits-
und Asylmigration zwischen Kosovo und
der Schweiz (1964–2000)»

